



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Île-de-France

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL



FORMATION CONTINUE 2022

Offre de formation en présentiel et à distance

- Intervention sociale
- Communication
- Bien-être au travail
- Manager, encadrer, informer
- Analyse, coaching
- Projet professionnel, VAE



| BIENVENUE

Difficile en cette période de ne pas évoquer, dans cet édito, la crise sanitaire que nous traversons. Les confinements nous ont amené à penser la formation autrement. Pour un certain nombre d'actions, la distance n'est plus un obstacle. Pourtant, nous réaffirmons que, pour les métiers de l'intervention sociale, le présentiel est indispensable.

Depuis cette crise, les personnels ont su faire preuve d'adaptation et de créativité pour répondre aux besoins de consolidation et de développement des compétences des intervenants sociaux et des cadres, mais aussi aux besoins émergents des organisations sociales et médico-sociales en termes de gestion de leurs compétences individuelles et collectives. Ces constats nous montrent qu'il existe aujourd'hui des enjeux majeurs d'adaptation des compétences, auxquels la formation professionnelle continue doit et peut répondre. Par conséquent, plus que jamais, nous serons à vos côtés.

Ce nouveau catalogue 2022 que nous avons le plaisir de vous présenter vous propose une offre de formation enrichie, attractive et accessible tout au long de la vie professionnelle : formation qualifiante et formation continue tout au long de la vie.

Nous cherchons, sans relâche, à accroître la pertinence et la qualité en réponse aux besoins de chaque apprenant et aux exigences des collectifs de travail, en prise avec leurs réalités d'exercice particulièrement en mouvement en cette période sanitaire.

Nous gardons le sens de l'innovation pédagogique et veillons à compléter la palette des modalités d'apprentissage et de formation. Nous mettons en œuvre tous les moyens permettant de répondre sur mesure aux besoins des professionnels et des organisations : sessions de formation en inter ou en intra, analyse des pratiques professionnelles, accompagnement individuel, mais également la possibilité de penser des dispositifs en formation hybride, mêlant présentiel et distanciel, synchrone et asynchrone.

Par conséquent, nous vous proposons une ingénierie de formation prenant en compte vos besoins en matière de formations, intégrée à vos logiques de parcours, répondant aux enjeux des professionnels de l'intervention sociale en favorisant le déploiement d'actions. Nos webinaires, classes virtuelles, ateliers ou formations distancielles et présentiels sont basés sur un apprentissage par l'expérimentation et la pratique pour transposer vos nouvelles connaissances et votre vécu dans votre contexte professionnel. L'ancrage et la mémorisation sont ainsi renforcés.

C'est pourquoi plus que jamais, notre catalogue est un trait d'union avec vous, il permet de discuter de vos projets et de vous orienter vers les meilleures solutions. Ces programmes peuvent aussi être un tremplin pour co-construire vos parcours de formation sur-mesure avec notre équipe pédagogique, puisque l'intégralité de notre offre de formation au catalogue est transposable en intra en fonction de vos besoins.

Les nouveautés, nombreuses, du catalogue témoignent de notre volonté de vous proposer des formations adaptées aux enjeux actuels de l'intervention sociale et sanitaire.

Dans la poursuite de cet objectif, nous nous engageons à vos côtés pour renforcer et diversifier vos compétences, améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes accompagnées ainsi que des salariés et vous soutenir dans les transformations des secteurs social, sanitaire, médico-social et autres champs de l'intervention sociale. Construisons ensemble les réponses adaptées à vos enjeux !

Enfin, l'école de service social est engagée dans une démarche qualité depuis plusieurs mois et programmera son audit de certification en fin d'année. En 2022, l'école de service social, porteuse d'une expertise spécialisée reposant sur une ingénierie pédagogique plurielle, devrait être reconnue par un label national unique – QUALIOPI.

La directrice de l'école de service social
Patricia Santerre

ACTUALITÉ ET ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Cette année, l'école de service social, forte de son expertise en santé et de son ancrage comme école de référence au sein de la Sécurité sociale, vous propose des formations adaptées aux enjeux actuels de l'intervention sociale et sanitaire ainsi qu'aux nouveaux contextes et problématiques d'intervention sociale, de management et d'accueil des publics.

L'école de service social fait constamment évoluer son offre de formation pour s'adapter aux besoins des organisations du secteur social et sanitaire. Nos offres de formations sont également modulées en fonction du contexte, notamment sanitaire. Certaines formations sont d'ores et déjà proposées entièrement ou partiellement à distance, et la majorité de nos formations peut être adaptée à distance, en fonction de vos attentes. Notre équipe pédagogique, formée à la digitalisation des formations, est en mesure de vous proposer les modalités pédagogiques les plus pertinentes au regard des thématiques et objectifs de formation.

Certaines de nos formations sont planifiées dans ce catalogue avec des dates fixes, d'autres sont proposées uniquement à la demande afin de répondre au mieux à vos besoins. La totalité de nos formations reste adaptable sur-mesure, à la demande.

OUTRE LA RECONDUITE D'UN CERTAIN NOMBRE DE FORMATIONS CLÉS, NOS NOUVELLES FORMATIONS INCLUENT :

• De nouvelles thématiques pour l'intervention sociale en santé :

- Le travail de "Care" dans l'intervention sociale
- La participation des personnes accompagnées (dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté)
- Bien-être et prévention de la maltraitance dans l'intervention sociale
- Éthique, déontologie et sens de l'intervention sociale

NOUVEAU

• Des formations liées aux nouveaux contextes d'intervention sociale et managériale, pour accompagner les professionnels du secteur :

- Outils innovants pour l'accompagnement individuel ou collectif (communication, PNL, relaxation...)
- Parcours de formation pour les CSAM (conseillers de service Assurance Maladie) de service social : pré-diagnostic, environnement partenarial et rôle dans l'inclusion numérique
- Numérique et travail social : formation en trois modules (dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté)
- Posture et positionnement professionnels à destination des professionnels du secteur social (tout public)

NOUVEAU

LA PRATIQUE PÉDAGOGIQUE DE NOTRE ÉQUIPE DE FORMATEURS SE FONDE SUR PLUSIEURS PRINCIPES :

- **Offrir des contenus théoriques solides**, toujours ancrés dans l'**actualité** des politiques sociales et des pratiques professionnelles, tout en ayant le souci de **croiser les savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social et les savoirs issus de l'expérience des personnes**.
- **Considérer l'adulte en formation dans toute sa singularité et dans son environnement professionnel**, à partir duquel les apprentissages sont contextualisés. Les contenus pédagogiques – notamment les apports théoriques – deviennent alors de véritables outils permettant à chacun de progresser.
- **Fonder la pédagogie proposée sur une participation active et interactive** de l'ensemble des acteurs de la formation. Nos méthodes pédagogiques prennent appui sur un retour et une analyse réflexive de sa pratique et de ses expériences, sur l'expérimentation par l'action (en séance ou au cours d'intersessions), sur une prise de distance par les apports théoriques et les partages d'expériences et de questionnements.
- **Adapter les modalités pédagogiques au contexte et aux enjeux**, en tirant le meilleur des outils numériques lorsque cela s'avère pertinent (formations pouvant être proposées en présentiel ou en distanciel, selon les thématiques et les demandes des clients).

NOS COORDONNÉES

Inès ALI – Secrétaire formation continue – Catalogue et commandes en « intra »

✉ ines.ali@assurance-maladie.fr

☎ 01 44 65 79 60

Juliette SENECAT - Responsable de formation - En charge du catalogue et des commandes en «intra»

✉ fcess.cramif@assurance-maladie.fr

☎ 01 40 05 38 28

Keziban KILIC -Responsable de formation- En charge des commandes du réseau assurance maladie

✉ keziban.kilic@assurance-maladie.fr

☎ 01 44 65 79 92

Emeline DUPONT HUIN - Responsable de formation – En charge des formations de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)

✉ emeline.duonthuin@assurance-maladie.fr

☎ 01 44 65 75 94

Catherine MASSON -Responsable de formation- En charge des formations institut régional de formation des allocations familiales (IRFAF)

✉ catherine.masson@assurance-maladie.fr

☎ 01 44 65 79 67

Cécile NTSAMA -Secrétaire formation continue – Formations du réseau Assurance Maladie

✉ cecile.ntsama@assurance-maladie.fr

☎ 01 44 65 79 98 / 99

Isabelle MONGIN - Assistante de formation – Formations IRFAF

✉ Isabelle.mongin@assurance-maladie.fr

☎ 01 40 05 67 85

Patricia Macias Mendez - Documentaliste

✉ Patricia.macias-mendez@assurance-maladie.fr

☎ 01 44 65 79 94

DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

Patricia SANTERRE

✉ patricia.santerre@assurance-maladie.fr

☎ 01 44 65 79 87

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

L'équipe en charge de la formation continue

Pour toute demande d'inscription ou de renseignement, vous pouvez nous contacter à l'adresse :

✉ fcess.cramif@assurance-maladie.fr

Accueil

✉ fcess.cramif@assurance-maladie.fr

☎ 01 44 65 79 99

CHIFFRES CLÉS



2017

RÉFÉRENCIEMENT
DANS DATADOCK



16

PERSONNES
PERMANENTES



+ de **150**

PERSONNES
EXPERTES
PARTENAIRES



103

ÉTUDIANTS
EN DEASS



100%

DE RÉUSSITE À LA
FORMATION DIPLÔMANTE
(DEASS) EN 2021



72

TERRAINS
DE STAGES
EN FRANCE



3000

OUVRAGES ET 40 REVUES
DISPONIBLES AU CENTRE
DE RESSOURCES
DOCUMENTAIRES



1917

STAGIAIRES EN
FORMATION
CONTINUE



203

ACTIONS DE FORMATIONS
SPÉCIALISÉES EN TRAVAIL
SOCIAL ET EN SANTÉ
GLOBALE RÉALISÉES EN 2020

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

Allianz  Partners

 **L'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Aurore
ASSOCIATION

**seine
saint
denis**
LE DÉPARTEMENT


GHU PARIS
PSYCHIATRIE &
NEUROSCIENCES

IRFAP
Institut régional
de formation
des allocations
familiales


LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES


LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Carsat Retraite
& Santé
au travail

 **santé
famille
retraite
services**


ODYSSÉE
COORDINATION & ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE

 **orange™**

**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**
Non à l'isolement de nos aînés



Sauvegarde
de Seine-Saint-Denis

samusocial de Paris

CENTRE HOSPITALIER
Camille Claudel
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE DE LA CHARENTE

ANGDM
Agence Nationale
pour la Garantie
des Droits des Mineurs

F
Fédération
des acteurs de
la solidarité

SOMMAIRE INTERMÉDIAIRE

01

P.12 GRANDS THÈMES DE L'INTERVENTION SOCIALE ET LEUR ACTUALITÉ

En découverte, en mise à jour ou en approfondissement, l'approche par grand thème fournit aux professionnels des repères pour mieux aborder la globalité des situations qu'ils rencontrent au quotidien. Accès aux soins, santé, maintien dans l'emploi, autonomie, inclusion numérique, évolution de la législation : les essentiels, les nouveautés et les thématiques d'actualité sont rassemblées ici.

02

P.57 DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MÉTIERS : MANAGERS, PROFESSIONNELS DU SOCIAL, PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL

Sont réunies ici les formations d'approfondissement du métier propres au champ social et à son contexte d'expression : manager dans le secteur social, maîtriser ses interventions sociales, individuelles ou collectives, aborder l'accueil des publics.

03

P.82 TECHNIQUES DE COMMUNICATION AU SERVICE DES MÉTIERS DU SOCIAL

Communiquer, c'est beaucoup plus que communiquer... A l'écrit ou à l'oral, en public ou en face-à-face, seul ou en groupe, la maîtrise des situations de communication est une clé de l'exercice du métier. Elle s'apprend, se cultive et se prolonge désormais à travers les outils numériques.

04

P.90 ANALYSE DES PRATIQUES, COACHING

Le travail social repose, entre autres choses, sur l'analyse réflexive de sa propre pratique, la confrontation avec celle des autres, mais aussi sur la capacité à déployer sa compétence dans le temps. C'est ainsi que sont conçues les formations regroupées ici et qui, sous diverses formes (GAPP, coaching, etc), visent à consolider ou à maintenir des dynamiques individuelles ou collectives constructives, dans un groupe, une unité, entre cadres ou responsables.

05

P.95 BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL POUR LES PROFESSIONNELS DU SOCIAL ET DE LA SANTÉ

La santé des professionnels du secteur social est une question à ne pas négliger. Face au stress, à la charge mentale liée à l'exercice même des métiers d'accompagnement ou à des conditions de travail spécifiques, la préservation du capital humain est au cœur des formations proposées ici.

06

P.99 FORMATIONS DES RÉFÉRENTS ET FORMATEURS DE SITE QUALIFIANT

Devenir référent et formateur de site qualifiant : cette formation au cœur des missions des travailleurs sociaux, permet de concevoir le projet d'accueil de stagiaires par le développement de compétences pédagogiques en lien avec l'alternance.

07

P.101 ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POUR L'OBTENTION DU DEASS

Cette formation prépare à l'obtention du Diplôme d'Etat de Service Social via la Validation des Acquis de l'Expérience, et ce par un accompagnement à l'obtention du livret 2.

SOMMAIRE DÉTAILLÉ

RUBRIQUE	INTITULÉ FORMATION	NUMÉRO FICHE CATALOGUE 2022
01 GRANDS THÈMES DE L'INTERVENTION SOCIALE ET LEUR ACTUALITÉ		
1.1. Intervention sociale spécialisée en santé	Prévention et promotion de la santé des personnes accompagnées	1
1.1. Intervention sociale spécialisée en santé	L'intervention sociale au prisme du genre	2
1.1. Intervention sociale spécialisée en santé	Le travail de "Care" dans l'intervention sociale - Nouveauté	3
1.1. Intervention sociale spécialisée en santé	Souffrance psychique et précarité: des repères pour l'accompagnement social	4
1.1. Intervention sociale spécialisée en santé	Comprendre et prendre en charge les conduites addictives	5
1.1. Intervention sociale spécialisée en santé	Accompagner les victimes de psychotraumatisme et leur entourage	6
1.1. Intervention sociale spécialisée en santé	Repères législatifs et culturels pour accompagner la fin de vie, la mort, le deuil	7
1.1. Intervention sociale spécialisée en santé	L'accompagnement des victimes et auteurs dans les situations de violences conjugales et intrafamiliales	8
1.1. Intervention sociale spécialisée en santé	Repérage et orientation de la crise suicidaire : des outils pour l'accompagnement social	9
1.1. Intervention sociale spécialisée en santé	L'accompagnement des personnes malades	10
1.2. Accès aux soins et aux droits	Comprendre le phénomène du non-recours pour accompagner vers un accès aux droits et aux soins	11
1.2. Accès aux soins et aux droits	Favoriser l'accès aux droits et aux soins des jeunes en situation de précarité	12
1.2. Accès aux soins et aux droits	Interculturalité et santé: l'accès aux soins pour les populations migrantes	13
1.2. Accès aux soins et aux droits	Droit des réfugiés et des étrangers: accompagner l'accès aux droits	14
1.3. Numérique et travail social	Numérique et travail social : Module 1 - La culture numérique et le travail social - à distance	15
1.3. Numérique et travail social	Numérique et travail social : Module 2 - L'utilisation des outils numériques par le travailleur social - à distance	16
1.3. Numérique et travail social	Numérique et travail social : Module 3 - L'évolution des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux à l'ère du numérique - à distance	17
1.4. Santé au travail, maintien dans l'emploi	Accompagner les assurés / salariés en souffrance au travail	18
1.4. Santé au travail, maintien dans l'emploi	L'intervention sociale en prévention de la désinsertion professionnelle : Réglementation, dispositifs et partenaires	19

1.4. Santé au travail, maintien dans l'emploi	L'intervention sociale en prévention de la désinsertion professionnelle : Renforcer sa posture professionnelle pour un accompagnement global	20
1.4. Santé au travail, maintien dans l'emploi	Mieux connaître la situation de handicap pour accompagner les transitions professionnelles	21
1.4. Santé au travail, maintien dans l'emploi	Les risques psycho-sociaux: détecter, prévenir et accompagner	22
1.5. Vieillesse, perte d'autonomie, parcours de soins	Prendre en compte les enjeux du vieillissement pour répondre aux besoins d'accompagnement des personnes âgées	23
1.5. Vieillesse, perte d'autonomie, parcours de soins	Prévenir et accompagner les situations de dépendance	24
1.5. Vieillesse, perte d'autonomie, parcours de soins	Comprendre et accompagner les nouveaux parcours de soins avec le virage ambulatoire	25
1.5. Vieillesse, perte d'autonomie, parcours de soins	L'accompagnement social des salariés jouant un rôle de proche aidant	26
1.5. Vieillesse, perte d'autonomie, parcours de soins	Donner une place aux aidants dans la prise en charge de la personne aidée (formation pour les professionnels de santé)	27
1.6. Actualité et enjeux des politiques sociales, législation	La participation des personnes accompagnées Nouveauté	28
1.6. Actualité et enjeux des politiques sociales, législation	Les essentiels du cadre juridique de l'intervention sociale	29
1.6. Actualité et enjeux des politiques sociales, législation	Bientraitance et prévention de la maltraitance dans l'intervention sociale - Nouveauté	30
1.6. Actualité et enjeux des politiques sociales, législation	Ethique, déontologie et sens de l'intervention sociale Nouveauté	31
1.6. Actualité et enjeux des politiques sociales, législation	Les fondamentaux de la protection sociale à l'assurance maladie pour les travailleurs sociaux	32
1.6. Actualité et enjeux des politiques sociales, législation	Santé et sécurité au travail - législation sociale	33
1.6. Actualité et enjeux des politiques sociales, législation	Le système de retraite français et les réformes	34

02

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MÉTIERS : MANAGERS, PROFESSIONNELS DU SOCIAL, PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL

2.1. Manager, encadrer dans le secteur social	Manager dans le secteur social - en présentiel ou à distance	35
2.1. Manager, encadrer dans le secteur social	Sens du travail et motivation des équipes : leviers d'action pour le management présentiel et distanciel - à distance	36
2.1. Manager, encadrer dans le secteur social	Le management agile dans le secteur social - à distance	37
2.1. Manager, encadrer dans le secteur social	Manager par l'approche systémique dans le secteur social	38
2.1. Manager, encadrer dans le secteur social	Manager par l'approche du co-développement - en présentiel ou à distance	39
2.2. Renforcer ses techniques et méthodologies d'intervention sociale	Outils innovants pour l'accompagnement individuel ou collectif (communication, PNL, relaxation...) - Nouveauté	40

2.2. Renforcer ses techniques et méthodologies d'intervention sociale	Réussir ses ateliers et actions collectives en travail social	41
2.2. Renforcer ses techniques et méthodologies d'intervention sociale	Approche systémique des situations complexes dans l'accompagnement - Fondamentaux	42
2.2. Renforcer ses techniques et méthodologies d'intervention sociale	Approche systémique des situations complexes dans l'accompagnement - Approfondissement	43
2.2. Renforcer ses techniques et méthodologies d'intervention sociale	Assurer un accompagnement social à distance	44
2.2. Renforcer ses techniques et méthodologies d'intervention sociale	La distanciation professionnelle dans le travail social : Sens de la relation d'aide et posture professionnelle	45
2.2. Renforcer ses techniques et méthodologies d'intervention sociale	Observation sociale : démarche innovante d'aide à la décision	46
2.2. Renforcer ses techniques et méthodologies d'intervention sociale	Analyse des besoins sociaux et projet social de territoire	47
2.2. Renforcer ses techniques et méthodologies d'intervention sociale	Conduire un diagnostic social sur son territoire	48
2.2. Renforcer ses techniques et méthodologies d'intervention sociale	L'entretien motivationnel dans l'intervention sociale	49
2.2. Renforcer ses techniques et méthodologies d'intervention sociale	Développement du Pouvoir d'Agir individuel et collectif - Initiation	50
2.2. Renforcer ses techniques et méthodologies d'intervention sociale	Développement du Pouvoir d'Agir individuel et collectif - Perfectionnement	51
2.3. Informer et orienter les publics accueillis	Accueil téléphonique : améliorer sa communication pour mieux gérer les situations complexes - en présentiel ou à distance	52
2.3. Informer et orienter les publics accueillis	Accueillir les publics précaires et fragiles : des clés pour l'analyse et la gestion des situations	53
2.3. Informer et orienter les publics accueillis	Appréhender les problématiques des publics fragiles : approfondissements à destination des professionnels des Missions d'accompagnement en santé	54
2.3. Informer et orienter les publics accueillis	Entretien téléphonique et accompagnement d'un assuré en sortie d'hospitalisation	55
2.3. Informer et orienter les publics accueillis	Parcours de formation pour les CSAM (Conseillers Service Assurance Maladie) de Service Social : pré-diagnostic, environnement partenarial et rôle dans l'inclusion numérique - Nouveauté	56

03

TECHNIQUES DE COMMUNICATION AU SERVICE DES MÉTIERS DU SOCIAL

3. Techniques de communication au service des métiers du social	Posture et positionnement professionnels à destination des professionnels du secteur social (tout public) - Nouveauté	57
---	--	----

3. Techniques de communication au service des métiers du social	Affirmation de soi dans les situations complexes de communication en contexte d'intervention sociale ou d'accueil	58
3. Techniques de communication au service des métiers du social	Développer la confiance en soi grâce aux techniques du théâtre : des outils pour les professionnels du secteur social	59
3. Techniques de communication au service des métiers du social	Communiquer efficacement avec la Process Communication	60
3. Techniques de communication au service des métiers du social	Gérer les conflits par la communication consciente et non-violente	61
3. Techniques de communication au service des métiers du social	Apprendre ou réapprendre à travailler ensemble : renforcer la cohésion d'équipe en service social	62
3. Techniques de communication au service des métiers du social	Ecrits professionnels des travailleurs sociaux	63

04

ANALYSE DES PRATIQUES, COACHING

4. Analyse des pratiques, coaching	Analyse des pratiques pour les travailleurs sociaux - en présentiel ou à distance	64
4. Analyse des pratiques, coaching	Analyse des pratiques pour des cadres de proximité ou de direction - en présentiel ou à distance	65
4. Analyse des pratiques, coaching	Le co-développement professionnel au service de la réflexion sur les pratiques professionnelles	66
4. Analyse des pratiques, coaching	Coaching individuel - en présentiel ou à distance	67

05

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL POUR LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR SOCIAL ET DE LA SANTÉ

5. Bien-être au travail pour les professionnels du secteur social et de la santé	Gérer le stress et préserver son bien-être au travail dans le secteur social	68
5. Bien-être au travail pour les professionnels du secteur social et de la santé	Travail de nuit, travail posté, horaires décalés : des clés pour préserver sa santé dans le secteur social et médico-social	69
5. Bien-être au travail pour les professionnels du secteur social et de la santé	Mieux gérer ses émotions et dépasser ses blocages : formation à la régulation émotionnelle pour les professionnels du secteur social	70

06

FORMATION DES RÉFÉRENTS ET FORMATEURS DE SITE QUALIFIANT

6. Formation des référents et formateurs de site qualifiant	Référents et formateurs de site qualifiant	71
---	--	----

07

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POUR L'OBTENTION DU DEASS

7. Accompagnement à la VAE pour l'obtention du DEASS	Préparation au diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) par la VAE (Validation des acquis de l'expérience) - Accompagnement à la certification	72
--	--	----

01

GRANDS THÈMES DE L'INTERVENTION SOCIALE ET LEUR ACTUALITÉ



En découverte, en mise à jour ou en approfondissement, l'approche par grand thème fournit aux professionnels des repères pour mieux aborder la globalité des situations qu'ils rencontrent au quotidien. Accès aux soins, santé, maintien dans l'emploi, autonomie, inclusion numérique, évolution de la législation : les essentiels, les nouveautés et les thématiques d'actualité sont rassemblées ici.

FICHE 1

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

À l'heure où « la prévention et la promotion de santé tout au long de la vie et dans tous les milieux » sont présentées comme un thème prioritaire et une ambition forte de la Stratégie nationale de santé 2018- 2022, il apparaît important d'examiner non seulement les finalités et les enjeux que sous-tendent les notions de prévention et de promotion de la santé mais aussi d'analyser finement leurs fondements anthropologiques et leurs usages sociaux en pratique. La crise sanitaire mondiale a également mis en exergue l'importance de la prévention et de la promotion de la santé dans le cadre des politiques de santé publique.

OBJECTIFS

- Connaître l'essentiel de l'actualité des politiques de santé publique et leurs enjeux.
- Expliquer les différentes approches de la prévention et les autres concepts qui lui sont liés (promotion de la santé, éducation pour la santé, santé communautaire, réduction des risques).
- Mener des interventions individuelles et collectives dans une démarche proactive de prévention.

PROGRAMME

- Actualité des politiques publiques de santé
- Les représentations sociales de la santé
- Les inégalités sociales de santé et les déterminants sociaux
- Les partenariats et les réseaux utilisés ou/et en développement
- Les outils de communication pour aborder la prévention et la promotion de la santé

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle s'articule autour de deux approches complémentaires :

- Conceptuelle, afin d'appréhender les définitions, enjeux et défis de la prévention ;
- Interactive afin de travailler des outils de communication et de prévention.

La formation s'appuie sur des travaux de réflexion en sous-groupes ainsi que des vidéos, des supports power point et l'usage de tablettes numériques.

Cette formation peut également être organisée sur mesure et à distance, à la demande.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social. Aucun prérequis.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**3 jours
(21 heures)**



**A déterminer
Formation organisée
à la demande (demande
individuelle ou
pour un groupe)**



**Socio-
anthropologue
et formateur/-
trice
spécialisé-e en
communication**



**600€ par personne
pour les 3 jours de
formation**

**Pour un groupe : nous
contacter pour un devis**

FICHE 2

L'INTERVENTION SOCIALE AU PRISME DU GENRE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis 2013, les Etats généraux du travail social et la Direction générale de la cohésion sociale ont engagé une réflexion sur le travail social au prisme du genre, sujet identifié comme étant encore aujourd'hui peu abordé par la recherche et les professionnel-le-s du travail social.

En effet, qu'il s'agisse d'accueillir des enfants en bas âge, d'intervenir auprès des familles, de prendre en charge des personnes sans-abri ou encore victimes de violences, l'intervention sociale est traversée par des normes de genre qui peuvent (re)produire des inégalités entre hommes et femmes, selon l'âge, l'origine sociale, géographique, la situation de handicap, etc.

Cette formation s'attachera à renforcer les compétences théoriques et pratiques des professionnel-le-s pour leur permettre une meilleure compréhension des mécanismes de pouvoir et de domination qui sont à l'origine des stéréotypes et des discriminations vécues par les publics, mais aussi pour interroger la division sexuelle du travail social.

OBJECTIFS

- Acquérir ou consolider des repères théoriques sur les normes de genre dans le travail social
- Développer une approche réflexive pour mener des actions intégrant le genre dans l'accompagnement des publics et visant à lutter contre les inégalités sociales

PROGRAMME

Module 1 (3 premières journées) :

- Genre, travail social : de quoi parle-t-on ? Les mots et les représentations du genre et du travail social

- Approche socio-historique
- Pratiques professionnelles à l'épreuve du genre
- Approche sociologique du genre et intervention sociale
- Comprendre ce que le genre fait aux publics
- Questions aux politiques sociales
- L'approche intégrée de l'égalité femmes-hommes
- Développer ses pratiques avec les publics

Module 2 (4ème journée de formation) :

- Analyse réflexive de sa pratique
- Travail en sous-groupe et analyse de sa pratique à l'issue de la session1

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle.

Exposés et échanges avec le groupe, travaux en sous-groupe. Échanges de pratiques professionnelles. Présentation et analyse de documents vidéo et audio.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social. Prérequis : avoir une expérience dans l'accompagnement.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



Module 1 (fondamentaux) : 3 jours
Module 2 : 1 jour de retour d'expérience (soit 28h de formation) + 1 journée proposée annuellement en fonction des possibilités (7h/an)



Formation accessible à la demande

A la suite des 4 premiers jours de formation, 1 journée sera proposée chaque année suivant la formation pour maintenir une dynamique de groupe sur un moyen terme dans la mesure du possible



Socio-anthropologue spécialiste des questions de genre



Nous contacter pour un devis pour une formation en intra.

FICHE 3

LE TRAVAIL DE « CARE » DANS L'INTERVENTION SOCIALE - NOUVEAUTÉ

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Désignant dans une perspective large l'ensemble des activités génériques effectuées pour maintenir, perpétuer et réparer le monde, « de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible » (Tronto, 1993, p. 143), le care met en avant une éthique de responsabilité et de souci des autres et de notre environnement. Si le care a été en premier lieu pensé comme un souci du proche réalisé au sein de la famille, il ne s'y cantonne pas pour autant. Les compétences techniques et émotionnelles qu'il requiert caractérisent aussi une relation d'aide, professionnelle, au cœur du travail social. Dans le champ de la protection sociale fondée sur les notions de solidarité et de justice sociale, le care constitue aussi un outil d'analyse riche et pertinent.

OBJECTIFS

- Connaître les notions clés et les enjeux éthiques du care
- Interroger les liens entre care et travail
- Comprendre la protection sociale et l'intervention sociale au prisme du care
- Développer une posture réflexive sur sa pratique professionnelle

PROGRAMME

- Approche philosophique et sociologique du care : définitions et notions clés
- Genre et care
- Le care en contexte professionnel
- La protection sociale et l'intervention sociale au prisme du care

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle.

Apports théoriques et méthodologiques.

Echanges d'expériences, quizz, exercices, tour de table.

Apports de documents et ressources sonores permettant de développer la compréhension et l'analyse des enjeux.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.
Aucun prérequis.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**2 jours
(14 heures)**



**Formation accessible à la
demande (individuelle ou
pour un groupe)**



**Socio-
anthropologue,
spécialiste du
travail social et de
l'économie sociale
et solidaire**



**400 € par personne
pour 2 jours de
formation**

**Nous contacter pour
un devis pour une
formation en intra.**

FICHE 4

SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET PRÉCARITÉ : DES REPÈRES POUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les troubles psychiatriques, plus ou moins aigus, peuvent prendre une place importante dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité. Au-delà des troubles psychiatriques se pose pour chaque professionnel la question de la souffrance psychique de certains usagers. La crise sanitaire récente et ses conséquences tant socio-économiques que psychologiques n'ont fait qu'accroître la récurrence de ces situations pour les publics précaires.

Comment faire face à cette souffrance psychique, comment l'entendre sans être envahi ? Comment prendre en compte les troubles psychiatriques et leur retentissement dans les différentes sphères de l'individu ? Quelle écoute spécifique, quand la précarité ou la marginalité viennent prendre une place importante dans la relation d'accompagnement ? Autant de questions que les professionnel-le-s du social peuvent se poser, en se sentant parfois démuni-e-s.

OBJECTIFS

- Différencier la souffrance psychique et les troubles psychiatriques ; les notions de précarité sociale et de précarité psychique
- Prendre la mesure de l'évolution de la société et des concepts de marginalité, exclusion, précarité
- Comprendre la place (et le rôle) des addictions dans les troubles psychiatriques et dans les situations de précarité, de marginalité ou d'exclusions
- Développer une écoute spécifique de la souffrance psychique
- Mieux connaître le réseau de soins existant pour les personnes concernées par des troubles psychiatriques

PROGRAMME

- Les notions de «personnalité», «normal », «pathologique» et «décompensation psychiatrique»
- Les troubles psychiatriques chez l'adulte (névroses, psychoses, troubles de l'humeur, troubles de la personnalité...)
- Les concepts de marginalité, exclusion, précarité
- Les notions de précarité sociale, de précarité psychique et de souffrance psychique
- La place et le rôle des addictions dans les troubles psychiatriques et dans les situations de précarité, de marginalité ou d'exclusion
- L'écoute spécifique de ces souffrances et troubles
- Le réseau de soins

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle s'appuyant sur des apports théoriques complétés par des échanges autour des expériences et pratiques professionnelles.

Power point et documents mis à disposition des participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social. Prérequis : expérience professionnelle en contact avec le public (accompagnement, accueil, etc.).

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



3 jours
(21 heures)



21, 22 mars et 4 avril 2022



**Psychologue
clinicien
thérapeute**



**600€ par personne
pour les 3 jours de
formation**

**Pour un groupe : nous
contacter pour un devis**

FICHE 5

COMPRENDRE ET PRENDRE EN CHARGE LES CONDUITES ADDICTIVES

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La prise en charge des personnes présentant une addiction requiert de mieux appréhender ce phénomène et ses causes afin de renforcer l'accompagnement et la relation d'aide au bénéfice des personnes concernées.

Les professionnels confrontés à cette problématique ont à développer des compétences particulières de conduite d'entretien (pour le repérage de cette problématique), ainsi que de travail en réseau. Ces compétences leur permettent d'élaborer des projets d'accompagnement spécifique.

OBJECTIFS

- Mieux appréhender les conduites addictives et les situations de dépendance
- Se positionner dans l'accompagnement des personnes ayant une conduite addictive
- Consolider ses techniques d'entretien
- Renforcer la coopération en réseau

PROGRAMME

- Détecter les conduites addictives
- Le parcours des individus fragilisés par les conduites addictives et la dépendance
- Prendre en charge les conduites addictives
- La posture professionnelle d'accueil et l'accompagnement de personnes dépendantes, voire sous l'emprise de produit
- Des techniques et outils d'entretien de face à face (systémie, analyse transactionnelle, etc.)
- Le partenariat et l'orientation vers des structures de soin

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation organisée en présentiel s'inscrit dans un rapport direct avec la pratique de terrain. Les professionnels qui suivent cette formation apporteront des situations rencontrées dans leur pratique et prépareront à l'avance leurs questionnements. Les apports théoriques alterneront ainsi avec des échanges d'expériences, des études de cas et de jeux de rôle. Des supports documentaires seront remis aux participants à l'issue de la formation.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social susceptibles d'accompagner à des personnes rencontrant problématiques d'addiction.

Prérequis : être en situation d'accompagnement ou d'intervention sociale auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**3 jours
(21 heures)**



5, 6 et 7 décembre 2022



**Formatrice en
travail social,
spécialiste des
addictions**



**600€ par personne
pour les 3 jours de
formation**

**Pour un groupe : nous
contacter pour un devis**

FICHE 6

ACCOMPAGNER LES VICTIMES DE PSYCHOTRAUMATISME ET LEUR ENTOURAGE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La pandémie de Covid-19 et le confinement ont confronté les travailleurs sociaux à une situation totalement inédite, dans laquelle ils sont eux même impactés, cette situation générant des difficultés d'un autre type dans l'accompagnement. Cette crise à la fois collective et individuelle laisse supposer de nombreuses conséquences post traumatiques, du domaine familial au domaine professionnel. La mort, le deuil, la maladie se sont donné rendez-vous dans différentes sphères de la vie quotidienne et de la société. Il s'agira, au cours de cette formation, de comprendre dans cette formation leurs impacts, mais aussi comment ceux-ci viendront parfois faire écho à des traumatismes antérieurs, et d'identifier leurs conséquences sur le quotidien et sur le travail.

OBJECTIFS

- Expliciter la notion de psychotraumatisme et d'état de stress post traumatique et en identifier les signes
- Mieux appréhender les conséquences d'un état de stress post traumatique dans la vie quotidienne
- Connaître le réseau associatif nécessaire à l'accompagnement psychosocial
- Identifier ses propres représentations du psychotraumatisme et leurs résonances émotionnelles
- Adapter l'accompagnement et son positionnement en fonction des circonstances du traumatisme

PROGRAMME

- Le psychotraumatisme :
 - Définitions, formes, mécanismes et signes ;
 - État de stress post-traumatiques ;
 - Les traumatismes et leurs conséquences.
- L'intervention sociale dans les situations de psychotraumatisme :

- La singularité de ces accompagnements, positionnement professionnel et éthique ;
 - L'accompagnement psychosocial et thérapeutique ;
 - Le travail de réseau, les associations et les services de soin ;
 - Les limites de son intervention : professionnelles et institutionnelles.
- Les spécificités de la communication dans ces situations

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle nécessite une forte implication tant par sa thématique porteuse d'émotions que par ses modalités pédagogiques, qui s'appuieront principalement sur l'analyse de situations professionnelles. Cet espace permettra aux participants de s'exprimer sur leurs difficultés afin de pouvoir se repositionner dans une juste proximité. La création d'un cadre de confiance et de confidentialité est particulièrement importante afin de permettre un espace ouvrant la circulation et l'expression de la parole, propice à l'échange et formalisé par un partage d'expériences et d'émotions. Des ressources documentaires et une bibliographie seront communiquées aux participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Travailleurs sociaux ou intervenants sociaux.

Prérequis : avoir pris connaissance de l'implication requise par cette formation et des conditions présentées dans la rubrique 'Modalités, méthodes et moyens pédagogiques'.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



4 jours
(28 heures)



21, 22, 23 et 24 juin 2022



Psychosociologue
clinicien-ne formée
à la psycho-
traumatologie



800€ par personne
pour les 4 jours
de formation

FICHE 7

REPÈRES LÉGISLATIFS ET CULTURELS POUR ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE, LA MORT ET LE DEUIL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'intervention sociale se déploie dans des lieux où des personnes de différents milieux socio-culturels se côtoient au gré des circulations globalisées et des contextes socio-politiques actuels. Lorsqu'il s'agit d'accompagner des personnes confrontées à des problématiques graves liées notamment à la maladie, la fin de vie et la mort, les intervenant-e-s peuvent être déstabilisé-e-s par les différentes manières de concevoir et d'aborder ces situations, et avoir du mal à comprendre les décisions, souhaits ou attitudes des personnes accompagnées et de leur famille.

La formation a pour but de donner des repères législatifs et culturels concernant la fin de vie, la mort et le deuil. Nous aborderons des questions telles que : la Loi Léonetti, les directives anticipées, la personne de confiance... Seront explorées les représentations culturelles de la vie, de la maladie, de la mort et du deuil et leurs expressions à travers les rites et pratiques qui leur sont associés. Cette approche devrait aider les intervenants à prendre du recul par rapport à leurs propres conceptions, à mieux connaître le cadre législatif français et à mieux trouver les points d'articulation entre les besoins des personnes et le contexte social de l'intervention.

OBJECTIFS

- Comprendre l'influence de la culture sur l'appréhension de la maladie, de la fin de vie et de la mort
- Connaître les problématiques auxquelles les personnes accompagnées et leurs proches sont amenés à faire face dans ces situations
- Favoriser l'expression des personnes accompagnées et de leurs proches
- Mobiliser ces connaissances pour adapter son intervention et sa posture professionnelle

PROGRAMME

- Le principe de laïcité dans le travail social et médico-social
- Le cadre législatif encadrant la fin de vie : Loi Léonetti, directives anticipées, personne de confiance...
- Les sphères culturelles rencontrées dans l'exercice de l'intervention sociale, la place des croyances dans la culture, culture et identité
- Les principales représentations et conceptions de la vie, la maladie, la vieillesse, la mort, l'au-delà
- Les rites et pratiques, leur sens et leurs fonctions
- Le repérage des aides et des soutiens existants dans l'accompagnement des personnes en fin de vie : services spécialisés, soins palliatifs, HAD, associations, lieux ressources

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation, organisée en présentiel, s'appuiera sur des apports théoriques ainsi que des réflexions et analyses collectives sur la pratique. Des mises en situation seront proposées. Des supports pédagogiques et documentaires seront partagés avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social susceptibles d'accompagner à des personnes rencontrant des problématiques liées à la fin de vie, à la mort et au deuil.

Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



3 jours
(21 heures)



20, 21 et 22 juin 2022



Psychothérapeute,
spécialiste du deuil
et de l'approche
culturelle dans le soin



600€ par personne
pour les 3 jours
de formation

FICHE 8

L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES ET DES AUTEURS DANS LES SITUATIONS DE VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le thème de la violence intrafamiliale renvoie aux questions de violence conjugale. Les intervenant-e-s, professionnel-le-s ou bénévoles, en situation d'accueil, d'animation de groupe, ou d'accompagnement, sont parfois démuni-e-s face aux situations évoquées par les victimes ou les auteurs qu'ils accompagnent et soutiennent. Ces problématiques de violences, parce qu'elles sont souvent insupportables et intolérables, interrogent les professionnel-le-s sur leurs pratiques et sur les limites de leur intervention. Cette formation permettra de revenir sur les aspects psychologiques de la question des violences conjugales et intrafamiliales.

OBJECTIFS

- Appréhender la violence intrafamiliale et conjugale
- Comprendre les principaux concepts
- Pouvoir aborder avec les victimes et les auteurs le climat de violence et les répercussions sur la famille pour mettre en place une relation d'aide
- Dégager des pistes de protection et d'accompagnement

PROGRAMME

- La violence conjugale et intrafamiliale : définitions (violence, violence conjugale, violence intrafamiliale, conflit conjugal, harcèlement moral)
- La dimension psychologique des violences au sein du couple :
 - Le cycle de la violence, les impacts ;
 - Les effets psychologiques (conflit de loyauté, syndrome d'aliénation parentale) ;
 - L'approche interculturelle de l'impact des violences.

- L'accompagnement des victimes et des auteurs de violence :
 - Le rôle de la prise en charge ;
 - Les outils juridiques et pénaux de la prise en charge ; les outils médicaux ; les outils sociaux.

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle s'appuyant sur des apports théoriques et un travail sur les représentations liées à la violence ; des études de situation et des échanges entre les participants sur leurs pratiques professionnelles. Des ressources documentaires et bibliographiques seront partagés avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social susceptibles d'accompagner à des personnes rencontrant des problématiques liées à des situations de violences conjugales et intrafamiliales.

Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**3 jours
(21 heures)**



A déterminer

Formation accessible à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Psychologue expert-e des questions de violence conjugale et intrafamiliale



600€ par personne pour les 3 jours de formation

Pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 9

REPÉRAGE ET ORIENTATION DE LA CRISE SUICIDAIRE : DES OUTILS POUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation est proposée aux intervenants sociaux afin de les informer et de les sensibiliser sur la question de la crise suicidaire. Les travailleurs sociaux ont un rôle à jouer au sein du réseau d'acteurs intervenant dans le repérage et l'orientation des personnes présentant un risque suicidaire. Cette formation leur permettra d'acquérir une meilleure connaissance de la question du suicide, des facteurs de risque et de protection, ainsi que des outils permettant de repérer et orienter les personnes à risque vers les acteurs appropriés.

La formation alliera une approche psychologique et une approche juridique afin d'outiller les professionnel-le-s dans ces deux domaines, en incluant également des travaux en sous-groupes et des mises en situations.

OBJECTIFS

- Réfléchir à ses propres idées reçues sur la question du suicide, afin d'en prendre conscience et d'en atténuer les tabous
- Comprendre le cheminement de la crise suicidaire et pouvoir être attentif aux facteurs de risques
- Acquérir un outil de repérage pour aider à orienter une personne en crise suicidaire
- Aborder les notions de responsabilité juridique liées au risque suicidaire
- Appréhender la question du secret professionnel et de sa levée ainsi que les obligations de signalement

PROGRAMME

- Approche psychologique :
 - Travail sur les idées reçues concernant le suicide ;
 - L'épidémiologie, la notion de crise suicidaire, les facteurs de risque ;

- L'outil R.U.D (Risque, Urgence, Dangerosité) ;
- Désamorçage de la crise suicidaire.
- Approche juridique :
 - Les différents mécanismes de responsabilité ;
 - Le secret professionnel et les obligations de signalement ;
 - L'orientation vers le droit commun.

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation organisée en présentiel s'appuyant sur :

- Des apports théoriques selon une approche psychologique et une approche juridique
- Des travaux en sous-groupes et des mises en situation
- Des échanges autour des pratiques professionnelles
- Des ressources documentaires seront partagés avec les participants

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social susceptibles d'accompagner à des personnes rencontrant des problématiques liées à la fin de vie, à la mort et au deuil.

Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**3 jours
(21 heures)**



A déterminer

**Formation accessible à
la demande (demande
individuelle ou pour un
groupe)**



**Psychologue
Juriste**



**600€ par personne
pour les 3 jours
de formation**

**Pour un groupe :
Nous contacter pour
un devis**

FICHE 10

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES MALADES

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'accompagnement social des assurés malades contribue à l'optimisation du recours au système de santé et répond à un enjeu majeur de santé publique. Cet accompagnement des malades assuré par un service social en appui du suivi sanitaire, permet une prise en charge globale des assurés sur le plan social, économique et professionnel en interface avec les autres partenaires intra et extra institutionnels.

Accompagner des personnes malades dans leur parcours de vie, pour les assistant-e-s de service social, signifie aider la personne à faire face aux conséquences de la maladie pour elle-même, son entourage et son environnement. L'action propose donc une approche sociologique et psychologique pour répondre à cette problématique. Elle se veut transversale aux missions d'accès aux soins ou à la santé, de prévention de la désinsertion professionnelle ou de maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances utiles à l'exercice de l'accompagnement des personnes malades
- Consolider ses compétences et sa posture professionnelle, à travers des apports en sociologie et en psychologie

PROGRAMME

- Les dimensions sociales de la maladie : Evolution de la maladie d'un point de vue social et historique
 - Contextualisation sociales et historique du sujet
 - Identité et rôle sociaux de la personne malade
- Les politiques de Santé publique : Quelles réponses aujourd'hui et quelle place pour l'accompagnement social ?

- Renoncement aux soins, non recours et report de soins : comprendre le phénomène et réfléchir à sa posture professionnelle.

- La personne malade : approche psychologique
 - Le patient face à la maladie
 - Le patient et son environnement
 - Les mécanismes de défense en jeu dans la relation d'aide
 - Les mécanismes de défense en jeu chez le patient

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation, organisée en présentiel, s'appuie sur des apports théoriques complétés par des échanges autour des expériences et pratiques professionnelles. Des supports documentaires (power points, ressources bibliographiques) seront partagés avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social susceptibles d'accompagner à des personnes rencontrant des problématiques liées à la maladie.

Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



3 jours
(21 heures)



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Sociologue et psychologue clinicien-ne thérapeute



600 € par personne pour les 3 jours de formation
Pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 11

COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE DU NON-RECOURS POUR ACCOMPAGNER VERS UN ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les intervenants sociaux se retrouvent bien souvent confrontés à des publics en situation de non-recours aux prestations sociales de santé et/ou de renoncement aux soins. Un phénomène qui s'est imposé depuis une dizaine d'années comme une priorité de l'action gouvernementale et de l'Assurance Maladie pour traiter des inégalités sociales de santé.

Comment comprendre ce type de renoncement dans un contexte de renforcement des normes et de la demande sociale de santé ? Quels sens que les individus donnent à ces renoncements ? Dans quelle mesure sont-ils révélateurs de l'éloignement des publics les plus vulnérables des dispositifs d'aides en général, d'une part, de l'offre de soins, d'autre part ?

Cette formation a pour objectif d'expliquer et de comprendre les causes du non-recours aux prestations sociales de santé comme celles relatives au renoncement aux soins afin d'identifier les publics concernés et de mieux les accompagner vers les aides et les soins de santé qui répondent à leurs besoins et auxquels ils ont droit.

OBJECTIFS

- Prendre la mesure du problème du non-recours aux prestations sociales de santé
- Identifier les initiatives engagées pour favoriser l'accès aux droits, en rapport avec les trois dernières COG signées entre l'État et les caisses de Sécurité sociale
- Comprendre le phénomène du non-recours aux prestations sociales de santé et de renoncement aux soins à partir d'études sociologiques
- Comprendre et expliquer le non-recours et le renoncement aux soins de santé de certaines catégories de publics, notamment les jeunes et les personnes éligibles à l'AME
- Identifier les enjeux et pratiques de santé spécifiques aux personnes en situation de fragilité pour aller et accompagner ces publics vers le droit et les soins de santé

PROGRAMME

Cette formation est structurée en trois parties réparties sur 4 jours :

- Le non-recours aux droits : La mesure statistique et politique du problème
 - La mesure statistique du problème
 - Un problème d'effectivité de notre système de protection sociale
 - Étiologie du non-recours
 - Cadres théoriques pour expliquer et comprendre les causes du non-recours aux droits
 - Les déterminants et les causes du non-recours aux prestations sociales de santé
 - Comprendre les renoncements aux soins de santé : les apports de la sociologie de la santé
 - Des obstacles à l'accès aux soins ou un renoncement par libre choix ?
 - Renoncement aux soins et fragilité sociale
- Le rapport à la santé, les inégalités sociales de santé et les relations entre publics fragiles et professionnels de santé.*

FICHE 11

COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE DU NON-RECOURS POUR ACCOMPAGNER VERS UN ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation organisée en présentiel. La formation proposera des apports théoriques afin d'appréhender le phénomène dans toute sa complexité (notamment ses dimensions économiques, politiques et sociales).

Des données statistiques actualisées permettront de mesurer l'importance du phénomène et son évolution en fonction des publics. Des échanges et partages d'expérience seront proposés autour de situations rencontrées. Des supports pédagogiques et documentaires seront partagés avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.
Prérequis : être en situation d'accompagnement ou d'accueil du public dans le domaine de l'accès aux droits ou de l'accès aux soins.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



4 jours
(28 heures)



6, 7, 8 et 9
septembre 2022



Sociologue



800€ par personne pour
les 4 jours de formation

FICHE 12

FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS DES JEUNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les jeunes sont aujourd'hui plus exposés que leurs aînés au chômage et à la précarité du marché du travail. Les inégalités sociales entre les jeunes ont également tendance à se creuser selon leur origine sociale, leur sexe et leur zone de résidence, et leur niveau de vie relatif tend à décroître. Alors que l'impact de ces évolutions socio-économiques est souvent relevé, la question de l'accès des jeunes à leurs droits sociaux reste peu abordée.

Si globalement les jeunes se sentent en « bonne santé », la moitié d'entre eux rencontre des obstacles financiers pour accéder aux soins, soulignant du même trait l'absence de couverture complémentaire santé pour plus d'un jeune sur six. Par ailleurs, un tiers des jeunes déclare ressentir un certain mal-être se traduisant par une souffrance psychique et la crise sanitaire survenue depuis 2020 a encore renforcé ces problématiques chez les jeunes.

Ainsi, favoriser, en termes d'information et d'accompagnement, l'accès aux droits et aux soins des jeunes les plus précaires est un enjeu fort de société.

OBJECTIFS

- Identifier les problématiques du public « jeunes en situation de vulnérabilité » en situation de non-recours aux droits et aux soins
- Adapter sa posture professionnelle, son intervention et ses outils à ce public
- Entrer en relation avec ce public et adapter sa communication

PROGRAMME

La formation permettra aux participants de développer leur

connaissance du public des jeunes en situation de précarité par :

- Une approche sociologique : caractéristiques du public, modes de vie, pratiques à risque et représentations de la santé, statuts, non recours aux droits et aux soins médicaux ;
- Une approche psychologique : comportements face à la santé et à l'accès aux soins médicaux ;
- Une approche interactive et ludique qui s'appuiera sur des formes d'animation variées et des outils de communication adaptés.

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation organisée en présentiel s'appuiera sur des apports théoriques, des réflexions et analyses collectives, des jeux et des mises en situation. Des supports pédagogiques, un support power point ainsi que des ressources bibliographiques seront partagées avec les participants.

Cette formation peut également être organisée sur mesure et à distance, à la demande (nous contacter).

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social susceptibles d'intervenir auprès d'un public jeunes.

Prérequis : être en situation d'accompagnement ou d'accueil auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



3 jours
(21 heures)



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



**Sociologue,
Psychologue
Formateur-trice
spécialiste de la
communication
et de la PNL**



**600€ par personne
pour les 3 jours
de formation**

**Pour un groupe :
Nous contacter pour
un devis**

FICHE 13

INTERCULTURALITÉ ET SANTÉ : L'ACCÈS AUX SOINS POUR LES POPULATIONS MIGRANTES

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les recommandations visant à diminuer les inégalités de santé soulignent l'intérêt de développer les formations à la démarche interculturelle. Au-delà des barrières linguistiques et de communication pouvant se présenter, les intervenants sociaux ou médico-sociaux peuvent ressentir le besoin d'outils pour renforcer leur capacité à travailler dans un contexte interculturel. Les questions liées à la maladie et à la mort, les obstacles à l'accès aux droits et aux soins, la difficulté des parcours de migration sont autant de facteurs pouvant influencer sur l'accompagnement social et être dans certains cas, source de tension. Ainsi, la formation permettra aux intervenants sociaux et médico-sociaux de travailler sur leurs représentations et sur les éléments à prendre en compte dans l'accompagnement en contexte interculturel.

OBJECTIFS

- Acquérir des bases de compréhension des représentations liées à la santé et à la maladie que portent les migrants en France
- Prendre en compte les questions d'acculturation, d'individualité et la place du pays d'origine afin de consolider ses propositions d'accompagnement en contexte interculturel

PROGRAMME

- Cultures, interculturelité, multiculturalité, appréhension de la diversité, droits sociaux des étrangers professionnelle
- La santé et la maladie dans différentes cultures
- Différents systèmes de soins dans certains des pays d'origine des migrants

- L'accès aux droits et aux soins dans les pays d'origine
- Les adaptations et les changements en immigration
- Les problématiques fréquemment rencontrées par les migrant-e-s
- La question de l'altérité : Des outils pour mener une intervention individuelle ou collective adaptée de prévention ou d'information

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation organisée en présentiel sera interactive, basée sur les observations, questionnements des participants ainsi que sur des échanges de pratiques. L'intervenant-e répondra tant par des apports théoriques que par des exemples concrets. Les outils utilisés incluront une présentation power point, des cartes géographiques, une bibliographie.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social. Prérequis : être en situation d'accompagnement ou d'accueil du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours
(14 heures)



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Formateur-trice et chercheur-e en pratiques sociales



400 € par personne pour les 2 jours de formation
Pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 14

DROIT DES RÉFUGIÉS ET DES ÉTRANGERS : ACCOMPAGNER L'ACCÈS AUX DROITS

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans un contexte où le besoin d'accompagnement des personnes immigrées et des demandeurs d'asile en France dans leurs démarches administratives et dans l'accès à leurs droits est particulièrement important. En effet, la législation dans le champ du droit des étrangers est complexe et très évolutive. La formation abordera la réforme issue de la loi du 10 septembre 2018. Elle a pour but d'actualiser et de fixer les connaissances des professionnel-le-s et bénévoles intervenant auprès de ces usagers ou pouvant les orienter vers les différents acteurs.

OBJECTIFS

- Connaître les règles générales en matière d'entrée, de séjour, de travail, d'asile afin d'effectuer des évaluations globales des situations des personnes accompagnées
- Identifier les droits sociaux (hébergement, santé, aides financières) attachés aux différents statuts
- Identifier les acteurs publics et privés pour bien orienter les personnes dans leurs démarches

PROGRAMME

- Règles générales en matière d'entrée, de séjour, de travail, d'asile, d'éloignement des étrangers
- Droits sociaux associés aux règles de séjour (hébergement, santé, aides financières)
- Identification des différents partenaires publics et privés
- Favoriser la communication avec un usager non francophone

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation, organisée en présentiel, s'appuiera sur des apports théoriques et des échanges autour des expériences professionnelles. Un questionnaire sera proposé sur les idées reçues sur les droits des étrangers. Des cas pratiques permettront de mobiliser les connaissances acquises en cours de formation. L'utilisation d'outils numériques viendra enrichir les moyens pédagogiques. Des ressources documentaires et bibliographiques seront partagées avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social. Prérequis : être en situation d'accompagnement, d'intervention sociale ou d'accueil du public autour des questions d'accès aux droits.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours
[14 heures]



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Juriste, spécialiste des questions de droit des étrangers et droit d'asile



400 € par personne pour les 2 jours de formation
Pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 15

NUMÉRIQUE ET TRAVAIL SOCIAL : LA CULTURE NUMÉRIQUE ET LE TRAVAIL SOCIAL (MODULE 1) - STRATÉGIE PAUVRETÉ

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La transformation numérique au sein du secteur social transforme en profondeur l'ensemble des dimensions du travail, de l'organisation aux manières d'agir, soulevant des interrogations positives (simplification, rapidité...) autant que de la méfiance pour les usagers comme pour les professionnels (illectronisme, maîtrise du sujet...). Le contexte récent de crise sanitaire a encore accéléré ces évolutions. Le développement des technologies numériques doit donc être partie intégrante de la formation des travailleurs sociaux qui doivent composer d'une part, avec des personnes accompagnées, des professionnels et des organisations de plus en plus connectés et d'autre part, avec des publics éloignés des usages numériques ou en difficultés.

Les professionnels doivent dès lors être en capacité d'appréhender et de mobiliser l'environnement numérique comme un outil d'intervention et/ou d'accompagnement social et éducatif au service des personnes. L'enjeu de la formation est de leur permettre de s'approprier une culture numérique et de développer leur capacité d'agir dans un environnement dématérialisé. La formation « numérique et travail social » vise à développer chez les professionnels une démarche réflexive et éthique qui leur permette d'évoluer avec confiance et lucidité dans un environnement numérique et d'agir en conséquence.

OBJECTIFS

- Décrire le contexte sociétal, économique et les orientations stratégiques nationales dans le cadre du développement du numérique
- Repérer et analyser les impacts des usages du numérique sur les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux et sur les personnes accompagnées

PROGRAMME

- Historique et évolution de la société
- Définitions et concepts clés du numérique
- Analyse des enjeux et problématiques de la dématérialisation, pour la société et pour le travail social

Les thèmes suivants seront abordés : les acteurs, les outils, le paysage institutionnel et ses orientations stratégiques, le cadre juridique et éthique, les enjeux du numérique dans les pratiques du travail social.

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation se compose de deux journées de formation synchrones organisées à distance, ainsi que de supports à consulter et d'activités à réaliser en ligne. Les méthodes utilisées seront principalement actives et interrogatives. Après quelques apports théoriques indispensables, les formateurs favoriseront les échanges à partir de l'expérience des professionnels. Des supports, outils et ressources seront disponibles en ligne sur la plateforme Moodle de l'École de service social.

FICHE 15

NUMÉRIQUE ET TRAVAIL SOCIAL : LA CULTURE NUMÉRIQUE ET LE TRAVAIL SOCIAL (MODULE 1)

- STRATÉGIE PAUVRETÉ

Cette formation s'inscrit dans le cadre du **plan de formation des travailleurs sociaux de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**, qui bénéficie de financements dédiés (renseignements auprès des OPCO).

Le programme proposé répond aux objectifs fixés dans ce cadre.

Cette formation constitue le **premier module d'une série de trois** qu'il est recommandé de suivre dans l'ordre chronologique. Le programme proposé répond aux objectifs fixés dans ce cadre.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Public : travailleurs sociaux

Prérequis : Disposer d'un ordinateur, d'un accès à internet, d'un casque et d'un micro pour suivre la formation en ligne dans de bonnes conditions.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours de formation synchrone à distance, enrichis par les TIC (14h)



27 et 28 janvier 2022



Spécialiste des usages du numérique et des inégalités sociales



400€ par personne pour les 2 jours de formation

FICHE 16

NUMÉRIQUE ET TRAVAIL SOCIAL : L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES PAR LE TRAVAILLEUR SOCIAL (MODULE 2) – STRATÉGIE PAUVRETÉ

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La transformation numérique au sein du secteur social transforme en profondeur l'ensemble des dimensions du travail, de l'organisation aux manières d'agir, soulevant des interrogations positives (simplification, rapidité...) autant que de la méfiance pour les usagers comme pour les professionnels (illettrisme, maîtrise du sujet...). Le contexte récent de crise sanitaire a encore accéléré ces évolutions. Le développement des technologies numériques doit donc être partie intégrante de la formation des travailleurs sociaux qui doivent composer d'une part, avec des personnes accompagnées, des professionnels et des organisations de plus en plus connectés et d'autre part, avec des publics éloignés des usages numériques ou en difficultés.

Les professionnels doivent dès lors être en capacité d'appréhender et de mobiliser l'environnement numérique comme un outil d'intervention et/ou d'accompagnement social et éducatif au service des personnes. L'enjeu de la formation est de leur permettre de s'approprier une culture numérique et de développer leur capacité d'agir dans un environnement dématérialisé. La formation « numérique et travail social » vise à développer chez les professionnels une démarche réflexive et éthique qui leur permette d'évoluer avec confiance et lucidité dans un environnement numérique et d'agir en conséquence.

Plus spécifiquement, ce second module vise à penser l'accompagnement des personnes aux usages du numérique et analyser les modalités de coopération avec les acteurs de l'inclusion numérique.

OBJECTIFS

- Opérer la mission d'accès aux droits et d'accompagnement en intégrant le numérique
- Evaluer et s'appuyer sur les compétences numériques des personnes accompagnées pour développer leur participation et leur pouvoir d'agir
- Repérer les acteurs du réseau de solidarité numérique de son territoire
- Se situer et réfléchir à l'articulation de son action dans le paysage des aidants numériques

PROGRAMME

- Rappel de l'historique, des définitions et enjeux du numérique (acteurs, outils etc.)
- Le diagnostic des usages et des compétences numériques de la personne, les outils d'évaluation
- Le numérique comme levier du développement du pouvoir d'agir des personnes
- Réflexion sur le positionnement professionnel
- Numérique et accès aux droits
- Numérique et accompagnement social, éducatif, individuel et collectif dans une dynamique territoriale
- Les besoins spécifiques d'accompagnement au numérique selon les publics et les outils numériques au service de l'accompagnement
- Les ressources des territoires et le travail en réseau

FICHE 16

NUMÉRIQUE ET TRAVAIL SOCIAL : L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES PAR LE TRAVAILLEUR SOCIAL (MODULE 2) - STRATÉGIE PAUVRETÉ

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation se compose de deux journées de formation synchrones organisées à distance, ainsi que de supports à consulter et d'activités à réaliser en ligne. Les méthodes utilisées seront principalement actives et interrogatives. Après quelques apports théoriques indispensables, les formateurs favoriseront les échanges à partir de l'expérience des professionnels. Des supports, outils et ressources seront disponibles en ligne sur la plateforme Moodle de l'École de service social.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du **Plan de formation des travailleurs sociaux de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**, qui bénéficie de financements dédiés (renseignements auprès des OPCO). Le programme proposé répond aux objectifs fixés dans ce cadre.

Cette formation constitue le second module d'une série de trois qu'il est recommandé de suivre dans l'ordre chronologique. Le programme proposé répond aux objectifs fixés dans ce cadre.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Public : travailleurs sociaux.

Prérequis :

- Avoir acquis les connaissances et la compréhension des enjeux du numérique dans le travail social. Pour cela, il est recommandé d'avoir suivi la formation intitulée « la culture numérique et le travail social » ou un équivalent

- Disposer d'un ordinateur, d'un accès à internet, d'un casque et d'un micro pour suivre la formation en ligne dans de bonnes conditions

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



1,5 jour de formation synchrone à distance, enrichis par les TIC (10,5 heures)



4 avril et 5 avril (matin) 2022



Spécialiste des usages du numérique et des inégalités sociales



300€ par personne pour 1,5 jour de formation

FICHE 17

NUMÉRIQUE ET TRAVAIL SOCIAL : L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE (MODULE 3) – STRATÉGIE PAUVRETÉ

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La transformation numérique au sein du secteur social transforme en profondeur l'ensemble des dimensions du travail, de l'organisation aux manières d'agir, soulevant des interrogations positives (simplification, rapidité...) autant que de la méfiance pour les usagers comme pour les professionnels (illelectronisme, maîtrise du sujet...). Le contexte récent de crise sanitaire a encore accéléré ces évolutions. Le développement des technologies numériques doit donc être partie intégrante de la formation des travailleurs sociaux qui doivent composer d'une part, avec des personnes accompagnées, des professionnels et des organisations de plus en plus connectés et d'autre part, avec des publics éloignés des usages numériques ou en difficultés.

Les professionnels doivent dès lors être en capacité d'appréhender et de mobiliser l'environnement numérique comme un outil d'intervention et/ou d'accompagnement social et éducatif au service des personnes. L'enjeu de la formation est de leur permettre de s'approprier une culture numérique et de développer leur capacité d'agir dans un environnement dématérialisé. La formation « numérique et travail social » vise à développer chez les professionnels une démarche réflexive et éthique qui leur permette d'évoluer avec confiance et lucidité dans un environnement numérique et d'agir en conséquence.

OBJECTIFS

Identifier les ressources des technologies numériques comme levier de la participation des personnes et de l'innovation sociale :

- Analyser la place et les impacts de la technologie numérique dans la pratique du travail social
- Définir l'économie de la donnée : son intérêt stratégique, ses limites techniques
- Repérer et utiliser les ressources existantes en matière d'éthique et de protection des données
- Distinguer les nouvelles formes de communications professionnelles
- Identifier des pratiques innovantes, raisonnées et responsables en vue de les développer

PROGRAMME

- Les enjeux de la technologie numérique
- Les différences entre la logique numérique et les pratiques de travail social
- Le cadre juridique (RGPD/consentement éclairé)
- Le partage d'information dans le respect des personnes, du cadre éthique et juridique
- Le numérique, outil de traitement et de partage de l'information utile à l'accompagnement social et éducatif
- Technologies numériques, support de pratiques innovantes sur le plan individuel et collectif
- Usage raisonné et responsable des outils numériques
- Les ressources existantes en matière d'éthique et de protection des données comme instances de régulation des usages du numérique

FICHE 17

NUMÉRIQUE ET TRAVAIL SOCIAL : L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE (MODULE 3) – STRATÉGIE PAUVRETÉ

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation se compose d'une journée et demi de formation synchrone organisée à distance ainsi que de supports à consulter et d'activités à réaliser en ligne.

Elle inclura des travaux en groupe, débats, travaux sur des supports vidéo. Des supports, outils et ressources seront disponibles en ligne sur la plateforme Moodle de l'École de service social.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du **Plan de formation des travailleurs sociaux de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**, qui bénéficie de financements dédiés (renseignements auprès des OPCO). Le programme proposé répond aux objectifs fixés dans ce cadre.

Ce module de formation est le dernier d'une série de trois modules, qu'il est recommandé de suivre dans l'ordre chronologique.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Public : travailleurs sociaux.

Prérequis :

- Avoir acquis les connaissances et la compréhension des enjeux du numérique dans le travail social. Pour cela il est recommandé d'avoir suivi les deux premiers modules de formation intitulés « la culture numérique et le travail social » et « l'utilisation des outils numériques par le travailleur social », ou des équivalents
- Disposer d'un ordinateur, d'un accès à internet, d'un casque et d'un micro pour suivre la formation en ligne dans de bonnes conditions

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



1,5 jour de formation synchrone à distance, enrichis par les TIC (10,5 heures)



10 mai et 11 mai (matin) 2022



Spécialiste des usages du numérique et des inégalités sociales



300€ par personne pour 1,5 jour de formation

FICHE 18

ACCOMPAGNER LES ASSURÉS/LES SALARIÉS EN SOUFFRANCE AU TRAVAIL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les profondes transformations intervenues dans le monde du travail ont révélé la question de la souffrance au travail. Une nouvelle catégorie de risques est apparue sous la terminologie de « risques psychosociaux ».

Cette problématique majeure de la santé au travail recouvre à la fois les facteurs de risques et leurs conséquences.

Les risques professionnels, tels que le stress, le harcèlement, la dépression, le burn-out, le suicide, portent atteinte à l'intégrité physique et mentale des salariés, et touchent particulièrement intérimaires et contrats précaires.

OBJECTIFS

- Appréhender les principes théoriques de la psychodynamique du travail et les mécanismes de la souffrance au travail
- Connaître les dispositifs législatifs en matière de prévention des risques psychosociaux
- Connaître les acteurs de la prévention des risques psychosociaux et travailler en réseau
- Travailler autour de la méthodologie d'accompagnement individuel et collectif des assurés/salariés en souffrance au travail

PROGRAMME

- Les principes de la psycho-dynamique du travail et les mécanismes de la souffrance au travail
- Les dispositifs législatifs en matière de prévention des risques psychosociaux
- Le réseau de prévention des risques psychosociaux
- L'accompagnement individuel et collectif des personnes en souffrance au travail

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle proposera des apports issus de la psychodynamique du travail et des échanges autour des dispositifs existants. Les apports seront mis en lien avec les pratiques professionnelles et les cas concrets apportés par les participants. Des supports pédagogiques et des ressources documentaires seront partagés avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social susceptibles d'accompagner à des personnes rencontrant des problématiques liées à des situations de souffrance au travail.

Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



4 jours
(28 heures)



Dates à déterminer
en 2022



Psychologue
du travail



800 € par personne
pour les 4 jours de
formation

Pour un groupe :
Nous contacter pour
un devis

FICHE 19

L'INTERVENTION SOCIALE EN PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE : RÉGLEMENTATION, DISPOSITIFS ET PARTENAIRES

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La désinsertion professionnelle se définit comme une limitation de la capacité à se maintenir au poste occupé en raison d'un problème de santé. La prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) s'inscrit dans le cadre des politiques publiques développées pour promouvoir l'employabilité des personnes et dans la politique de gestion du risque des branches Accident du Travail, Maladie Professionnelle (AT-MP). Face à l'évolution des maladies chroniques, le recul de l'âge de la retraite, le vieillissement de la population active, la pénibilité et l'usure professionnelle, la prévention de la désinsertion professionnelle est devenue une priorité d'action au niveau national, comme l'illustre la Stratégie nationale de santé 2018-2022, qui entend «promouvoir la santé au travail et développer une culture de prévention dans les milieux professionnels». L'Assurance Maladie s'est engagée à augmenter de 2,5% chaque année le nombre de personnes accompagnées par le service social au titre de la PDP.

Cette formation permettra d'aborder les mesures mobilisables dans le cadre de la PDP, la prévention de la rechute et le rôle des institutions participant à l'accompagnement des assurés lorsque le contrat de travail est suspendu par l'arrêt de travail. Elle permettra ainsi de réactualiser et d'élargir les connaissances sociales en droit du travail et d'appréhender l'articulation avec la législation assurance maladie de droit commun.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire et législatif des politiques de maintien en emploi et de prévention de la désinsertion professionnelle
- Appréhender la situation juridique du salarié en arrêt de travail pour mieux l'accompagner
- Repérer et décrire les rôles et missions des différentes institutions participant à la prévention de la désinsertion professionnelle ainsi que des dispositifs relatifs à la formation professionnelle
- Discuter le rôle et la place des travailleurs sociaux ou intervenants sociaux dans un réseau partenarial

PROGRAMME

- Notions juridiques, articulation entre droit du travail et droit de la Sécurité Sociale
- Le statut du salarié en arrêt de travail et ses obligations ; les différences entre maladie et AT/MP
- La procédure d'inaptitude au poste de travail : articulation médecin du travail/médecin conseil/médecin traitant et employeur
- Approche des différents statuts des assurés sociaux : salariés du privé, fonctionnaires, titulaires, contractuels de la fonction publique, (hospitalière, territoriale, Etat), travailleurs indépendants
- Modalité du reclassement en fonction du statut
- Les acteurs et leur rôle dans la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi
- L'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap : acteurs et champs d'intervention
- L'accès à la formation : les dispositifs de formation et les financements spécifiques
- Le service social : rôle et place dans le réseau partenarial

FICHE 19

L'INTERVENTION SOCIALE EN PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE : RÉGLEMENTATION, DISPOSITIFS ET PARTENAIRES

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle se basera sur des apports théoriques concernant la réglementation et les dispositifs de la PDP. Des échanges autour des pratiques professionnelles et des situations rencontrées seront proposés afin de permettre une adaptation et une meilleure appropriation des contenus. Des supports pédagogiques et des ressources documentaires seront proposés aux participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social susceptibles d'accompagner des personnes à risque ou en situation de désinsertion professionnelle.

Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**3 jours
(21 heures)**



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Juriste, avocat-e, expert-e en Prévention de la Désinsertion Professionnelle



600€ par personne pour les 3 jours de formation

Pour un groupe : nous contacter pour un devis

FICHE 20

L'INTERVENTION SOCIALE EN PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE : RENFORCER SA POSTURE PROFESSIONNELLE POUR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) s'inscrit dans le cadre des politiques publiques afin de permettre à des personnes dont la situation de santé (maladie, accident du travail, handicap, invalidité, etc.) restreint l'aptitude professionnelle de rester en activité, ou de la reprendre dès consolidation.

De nouveaux risques professionnels tels que le mal-être et la souffrance au travail émergent et viennent dans de nombreux cas aggraver les situations des usagers. Par conséquent, ils interrogent les pratiques des professionnel-le-s et nécessitent une mise à distance ainsi que la recherche d'autres pistes d'action, d'outils et de perspectives.

Cette formation, à travers une approche psychosociale et centrée sur les pratiques d'accompagnement social, permettra d'approfondir ses connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la désinsertion professionnelle avec des apports en psychologie du travail, ainsi que de renforcer la posture professionnelle dans le cadre de l'évaluation et de l'accompagnement social en PDP.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances sur les liens entre travail et santé : apports théoriques issus des sciences du travail (psychologie du travail, psychodynamique du travail, ergonomie, analyse du travail)
- Interroger et approfondir les spécificités de l'accompagnement social en PDP : les approches méthodologiques, la question de la temporalité et des limites de l'accompagnement
- Consolider et adapter sa posture professionnelle dans la relation avec les assurés, en s'appuyant sur une évaluation globale de la situation

PROGRAMME

• Les liens entre travail et santé :

- Identité sociale et professionnelle : les effets de l'arrêt de travail : changement de statut, culpabilité, émotions liées, sentiment de dévalorisation, isolement/perde de lien social, etc.
- La perte et les changements liés à l'arrêt de travail, les répercussions sur la vie quotidienne et sur les différentes sphères (professionnelle, familiale, amicale, financière, etc.)
- L'engagement de la subjectivité dans le travail et la dynamique de la reconnaissance
- Focus sur la souffrance au travail

• L'évaluation de la situation : au cœur de l'accompagnement :

- La prise en compte de la situation globale de la personne (données médicales, impact de la santé sur la situation globale et sur le travail – restrictions d'aptitude notamment).
- La prise en compte de la temporalité et du travail partenarial dans l'accompagnement psychosocial (évaluations pluridisciplinaires)

• La posture professionnelle de l'intervenant social en PDP :

- Comment amener l'assuré à être acteur de son projet ?
- La notion de réaménagement du projet de vie de la personne
- Le collectif : un levier dans l'accompagnement ?

FICHE 20

L'INTERVENTION SOCIALE EN PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE : RENFORCER SA POSTURE PROFESSIONNELLE POUR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle privilégie une pédagogie interactive et participative prenant appui sur les expériences et situations vécues par les professionnels. Cette complémentarité entre apports théoriques et mises en pratique favorise la consolidation de la posture professionnelle, et la co-construction entre pairs qui seront au cœur de ces journées. Des travaux en sous-groupe et jeux de rôle seront proposés. L'intersession permettra une appropriation des contenus et favorisera le travail approfondi sur l'analyse collective des situations, lors de la dernière journée de formation.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social susceptibles d'accompagner des personnes à risque ou en situation de désinsertion professionnelle.

Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**3 jours (2 jours + 1 jour avec une intersession)
Soit 21 heures**



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Formateur/-trice en travail social, formé-e à l'analyse du travail et diplômé-e en travail social



600€ par personne pour les 3 jours de formation

Pour un groupe : nous contacter pour un devis

FICHE 21

MIEUX CONNAÎTRE LA SITUATION DE HANDI-CAP POUR ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

En France, la grande majorité des personnes (autour de 80%) connaît une situation de handicap au cours de sa vie professionnelle ou privée, de près ou de loin. Accompagner les personnes en reclassement, voire en rupture professionnelle, suppose de connaître les enjeux principaux des trois acteurs décisifs : le salarié, l'employeur et le médecin du travail.

Il s'agira d'acquérir des informations générales sur le handicap et de travailler plus particulièrement sur la façon d'aborder le handicap avec une personne que l'on accompagne. Saisir des clés pour aborder le handicap au travers du volet administratif (quels organismes attribuent la reconnaissance administrative), du volet médical (connaître les différentes formes de handicap), et du volet emploi (les aides au maintien dans l'emploi et au recrutement).

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances sur le handicap
- Distinguer les différentes formes de handicap
- Réfléchir à la posture adaptée dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap
- Repérer les organismes administratifs chargés d'évaluer le handicap
- Identifier les aides au maintien dans l'emploi et le recrutement d'assurés en situation de handicap

PROGRAMME

- Appréhender la diversité des situations de handicap
- Comprendre et s'adapter aux situations de handicap invisibles (neurologique, psychique)

- La compensation du handicap : un des piliers de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité, la citoyenneté des personnes en situation de handicap
- L'environnement législatif et réglementaire : les obligations des employeurs et des salariés, les aides techniques et financières
- Les différentes étapes face à une situation de handicap survenue à l'âge adulte et l'adaptation de l'accompagnement
- La communication et le suivi avec les acteurs pluridisciplinaires

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation se veut adaptée aux contextes professionnels, ainsi des apports théoriques alterneront avec des mises en situations.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social susceptibles d'accompagner des personnes en situation de handicap.

Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours
(14 heures)



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Consultant-e expert-e de la thématique de l'accessibilité et du handicap



400€ par personne pour les 2 jours de formation

Pour un groupe : nous contacter pour un devis

FICHE 22

LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX : DÉTECTER, PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La préservation de la santé des salariés est une obligation pour les employeurs et un enjeu majeur de santé au travail pour l'ensemble des acteurs, compte tenu des évolutions du contexte socio-économique et du travail. Cette obligation passe par la connaissance des risques professionnels. Ces risques renvoient à un ensemble de facteurs liés aux conditions de travail et à l'organisation du travail qui fait peser sur les salariés la menace d'une altération de leur santé qu'elle soit physique, mentale et sociale.

OBJECTIFS

- Mieux comprendre et identifier les risques psycho-sociaux
- Acquérir des outils en matière d'analyse et de prévention des risques psycho-sociaux

PROGRAMME

- Appréhender le travail et ses enjeux en matière de santé au travail
- Clarifier les liens entre travail / santé et risques RPS
- Savoir identifier des facteurs de risques psychosociaux
- Comprendre et analyser les risques psychosociaux et leurs incidences dans les nouvelles pathologies liées au travail
- Appréhender les enjeux de responsabilités légales de l'employeur, le rôle des différents acteurs impliqués dans le champ de la santé au travail
- S'approprier les différentes démarches de prévention des risques et les actions à mettre en œuvre

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation peut être organisée à distance ou en présentiel, selon la demande du commanditaire.

Elle s'articule autour d'apports théoriques sur l'analyse du travail et les dispositifs en place, mis en lien avec les pratiques et les contextes professionnels des participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel du secteur social, sanitaire et médicosocial concerné par la thématique des risques psychosociaux.

Prérequis : Aucun.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**2 jours
(14 heures)**



A déterminer

Formation à distance ou en présentiel, organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Formateur/-trice spécialiste de la thématique des risques psycho-sociaux



400 € par personne pour les 2 jours de formation

Pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 23

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX DU VIEILLISSEMENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Alors que les « séniors » représentent une part croissante de la population en France, les enjeux principaux concernant cette population relèvent de différentes natures. Tout d'abord, assurer le « Bien Vieillir », pour limiter l'entrée en dépendance. Un vieillissement harmonieux résulte d'un dialogue entre la personne, son environnement et les services. Deuxièmement, le maintien à domicile le plus longtemps possible, objectif de la politique nationale pour des raisons éthiques et économiques.

Ces différents enjeux mettent à l'épreuve la créativité de nos sociétés, c'est l'affaire de tous comme le précise la loi ASV 2015 sur l'Adaptation de la Société au Vieillissement, avec l'ambition « de préparer la société française au vieillissement de sa population en anticipant la prise en charge et en garantissant l'autonomie des personnes âgées ». Si vieillir est avant tout une donnée objective, les individus sont inégalement mis à l'épreuve tant sur le plan physique que psychique, et la précarité, l'isolement, le mal-logement et les fragilités diverses qui touchent une partie des personnes âgées sont autant de facteurs à prendre en compte.

L'accompagnement du vieillissement nécessite de développer et d'enrichir ses connaissances et compétences dans ce domaine. La coordination gérontologique entre les différents acteurs a prouvé son efficacité pour un accompagnement global et de qualité.

Cette formation propose d'aller à la rencontre des personnes âgées et de leurs besoins spécifiques, de mieux appréhender les conséquences de l'allongement de la vie dans le contexte d'une politique gérontologique.

OBJECTIFS

- Appréhender les conséquences de l'allongement de la vie
- Identifier les mesures législatives pour le maintien à domicile des personnes âgées
- Identifier les critères d'évaluation des besoins
- Repérer des outils pour prévenir la dépendance
- Accompagner le maintien à domicile
- Renforcer la coordination avec les partenaires

PROGRAMME

- Travail autour des représentations de chacun sur les personnes âgées
- Données sociodémographiques sur le public concerné
- Présentation de la politique gérontologique
- Identifier les différents concepts : fragilité, perte d'autonomie, vieillissement en bonne santé et bien-être, préconisations de l'OMS
- Renforcer la place de l'usager : droits et libertés, protection des personnes vulnérables, usager et évaluation, démarche éthique et déontologique et prise en compte de l'environnement
- Appréhender le vieillissement normal et pathologique
- Evaluer les besoins de la personne âgée
- Repérer les différents services et dispositifs, les acteurs territoriaux
- Evaluer le degré d'urgence d'une situation

FICHE 23

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX DU VIEILLISSEMENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation organisée en présentiel combine des apports théoriques et des cas pratiques. Les expériences et les objectifs de chaque participant seront pris en compte. Des exercices variés, jeux de rôles et des outils d'animation interactifs seront proposés. Un état d'esprit bienveillant et valorisant facilitera l'apprentissage de chacun. Des ressources documentaires seront proposés aux participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social susceptibles d'accompagner des personnes âgées.

Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours
(14 heures)



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Consultant-e formateur-trice en médicosocial avec une spécialisation sur les questions liées au vieillissement



400€ par personne pour les 2 jours de formation

Pour un groupe : nous contacter pour un devis

FICHE 24

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS DE DÉPENDANCE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

En France, de plus en plus de personnes sont touchées par une situation de dépendance. Selon les projections de l'INSEE, la population des plus de 75 ans devrait doubler d'ici 2050. Dès les années 2000, on évoque la création d'un cinquième risque de la protection sociale et d'une nouvelle branche dédiée au risque dépendance, lié à l'avancée en âge et à la perte d'autonomie. En juin 2020, l'Assemblée vote le principe de la 5ème branche « Autonomie ».

La prise en charge de la dépendance devient donc un enjeu majeur pour la société française. L'accueil en établissement spécialisé et le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées est une réponse à cette problématique de santé publique.

L'ergothérapeute est un acteur clé dans la prévention et l'accompagnement des situations de dépendance. Ce professionnel de santé qui favorise l'autonomie des personnes, notamment à leur domicile, en développant, avec la personne et les autres professionnels médico-sociaux, des actions de prévention et des moyens de compensation pour permettre à la personne de retrouver et/ou maintenir son indépendance.

OBJECTIFS

- Savoir identifier les potentielles situations de dépendance et les solutions de compensation
- Identifier le rôle de l'ergothérapeute et pouvoir collaborer avec ce professionnel
- Mieux connaître les aides techniques et les manipuler

PROGRAMME

1ère partie – théorique

- Comprendre les situations de dépendance
- Notion : la prévention – la compensation
- Qu'est-ce qu'une aide technique ?
- Envisager un aménagement de logement

2ème partie – pratique

- Présentation des espaces d'exposition d'Escavie, essais et manipulation d'aides techniques

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation participative, organisée en présentiel.

La formation comprendra des apports théoriques par un ergonome, des échanges avec le groupe sur les pratiques ainsi que la visite des espaces d'Escavie.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social intéressés par la question de la dépendance.

Aucun prérequis.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**2 jours
(14 heures)**



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Ergothérapeute [Escavie], centre de ressources sur le handicap pour les particuliers et professionnels



400 € par personne pour les 2 jours de formation

Pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 25

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX PARCOURS DE SOINS AVEC LE VIRAGE AMBULATOIRE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Notre système de santé est aujourd'hui confronté à plusieurs défis. Améliorer la qualité, la sécurité et l'efficacité des prises en charge doit se réaliser en s'adaptant à des besoins de santé qui augmentent avec les progrès de la médecine et l'allongement de la durée de la vie, tout en prenant en compte les contraintes démographiques, géographiques, et bien-sûr financière dans un contexte imposant une limitation et une rationalisation des dépenses de santé.

Pour y parvenir, les pouvoirs publics ont mobilisé un concept : le virage ambulatoire. Il constitue la toile de fond de toutes les réflexions prospectives sur la réorganisation de l'offre de soins qui ont notamment accompagné la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST), la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, ou encore la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, préfigurant le plan « Ma santé 2022 » qui doit encore être « négociée entre les professionnels de santé et ceux de l'Assurance maladie ».

Avec la notion de virage ambulatoire, c'est d'abord la promotion d'une médecine de parcours qui place les patient-e-s au centre de la prise en charge qui prend forme. Désormais, l'hôpital n'est plus au centre mais constitue une étape de la prise en charge des patient-e-s. Le maintien à domicile des personnes âgées, la limitation du recours aux soins hospitaliers évitables ou inadaptés imposent aux professionnel-le-s de soins et du social de repenser leurs modes d'organisation et de coopération. Notamment, pour assurer avec qualité et sécurité la prise en charge des patients qui ne seront pas hospitalisés ou le seront moins longtemps.

OBJECTIFS

- Comprendre les développements récents liés à l'accélération des prises en charge hospitalières ambulatoires
- Identifier les conséquences sociales liées aux réductions de la durée moyenne de séjour en hospitalisation conventionnelle en intégrant la question des inégalités sociales de santé
- Réinterroger l'articulation de l'activité des professionnels de santé, du médico-social et du social pour accompagner ce « séjour hospitalier à domicile » et ce, dans des contextes territoriaux très hétérogènes en termes offre de soins et de modes de coopération pluri-professionnelle

PROGRAMME

- Le virage ambulatoire : origines et objectifs d'une transformation des parcours de soins en France :
 - Les origines sociales et médico-économiques du virage ambulatoire
 - Le développement des soins ambulatoires en France
 - Une offre de soins globale et graduée
- Le virage ambulatoire en pratiques
 - Évolution des missions et modalités de coordination des professionnels de santé et du social
 - L'utilisateur et la qualité des soins
 - Limites et freins provisoires au virage ambulatoire

FICHE 25

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX PARCOURS DE SOINS AVEC LE VIRAGE AMBULATOIRE

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est organisée en présentiel. Les apports théoriques alterneront avec des échanges interactifs de pratiques professionnelles. Des supports pédagogiques et des références bibliographiques seront communiqués aux participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social susceptibles d'accompagner des personnes dans le cadre du virage ambulatoire.

Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale, de conseil ou d'accueil du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**2 jours
(14 heures)**



1^{er} et 2 septembre 2022



Sociologue



**400€ par personne
pour les 2 jours
de formation**

FICHE 26

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES SALARIÉS JOUANT UN RÔLE DE PROCHE AIDANT

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

En 2019, 11 millions d'aidants (jeunes, actifs, retraités) ont été dénombrés. 4 millions d'actifs partagent leur vie entre le travail, l'aide à un proche et leur vie de famille. De plus en plus d'entreprises prennent cette réalité en considération mais cela reste encore insuffisant. Ces situations mènent à des états de burn out, de harcèlement au travail, ou de maladies cardio-vasculaires, douleurs musculo squelettiques, anxiété, dépression ... Bien souvent, la dimension d'aidance est peu prise en compte dans l'accompagnement social.

OBJECTIFS

- Informer, échanger et co-construire avec les travailleurs sociaux autour des actifs, aidants de personnes handicapées, malades et/ou en perte d'autonomie (de tout âge)

PROGRAMME

- Les aidants : définition
- Approche sociologique des typologies
- L'évolution des politiques publiques
- Les spécificités des problématiques rencontrées par les salariés aidants
- L'identification de leurs besoins
- Les dispositifs existants
- Cartographie simplifiée des aides pour éviter l'errance de soin, la rupture dans le parcours de vie de la personne aidée et de l'aidant
- La prise en compte de l'aidance dans l'accompagnement social

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle basée sur des apports théoriques, des partages d'expérience et de bonnes pratiques

Analyse des situations apportées par les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social susceptibles d'accompagner des aidants.

Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



1 jour



A déterminer

Formation à distance ou en présentiel, organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Psychosociologue clinicienne, impliquée dans une association et un collectif pour les aidants



Nous contacter pour un devis

FICHE 27

DONNER UNE PLACE AUX AIDANTS DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE AIDÉE (FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ)

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

En 2019, 11 millions d'aidants (jeunes, actifs, retraités) ont été dénombrés. Les aidants sont au cœur des politiques publiques actuelles. Leur prise en compte dans le cadre médical ou paramédical reste complexe. Les professionnels de santé, dans l'urgence actuelle des consultations, au domicile ou en cabinet, sont souvent dans l'obligation de se centrer sur le/la patient-e (enfant ou adulte) et ont peu de temps pour porter un regard sur l'aidant. Pourtant, le confinement et le déconfinement ont démontré l'urgence d'y porter de l'attention. La non prise en compte de leur réalité de vie et le renoncement aux soins de ces derniers provoquent maladies cardio-vasculaires, douleurs musculo squelettiques, anxiété, dépression, décrochage scolaire, burn out ...

OBJECTIFS

- Informer, échanger et co-construire avec les travailleurs sociaux autour des actifs, aidants de personnes handicapées, malades et/ou en perte d'autonomie (de tout âge)

PROGRAMME

- Les aidants : définition
- Approche sociologique des typologies
- L'évolution des politiques publiques
- Les spécificités des problématiques rencontrées par les jeunes aidants, par les aidants actifs, par les aidants retraités
- L'identification de leurs besoins
- Les dispositifs existants

- Cartographie simplifiée des aides pour éviter l'errance de soin, la rupture dans le parcours de vie de la personne aidée et de l'aidant et isolement
- Le rôle des professionnels de santé à inventer

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle basée sur le partage d'expérience et de bonnes pratiques. Analyse des situations apportées par les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tous professionnels de santé intéressés par les problématiques des aidants.

Aucun prérequis.

INFOS PRATIQUES



**1 jours
(7 heures)**



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Psychosociologue clinicienne, impliquée dans une association et un collectif pour les aidants



Nous contacter pour un devis

FICHE 28

LA PARTICIPATION DES PERSONNES

ACCOMPAGNÉES – STRATÉGIE PAUVRETÉ

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le principe participatif est à la base de plusieurs leviers de transformation pour permettre l'émancipation individuelle et collective des citoyens et des familles. La participation généralisée et effective des personnes accompagnées vise à ce que chacune puisse contribuer au changement pour faire évoluer la société, acquérir de nouvelles compétences et valoriser son expérience ou encore co-construire avec les professionnels les réponses aux problèmes.

Cependant, la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté lancée en 2018 identifie que la participation des personnes accompagnées ne se traduit pas aujourd'hui suffisamment dans les faits. Cette formation a pour finalité d'interroger les représentations sociales et de lutter contre les stéréotypes ; elle vise à renforcer les compétences des travailleurs sociaux pour répondre aux demandes de participation.

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux et les conditions de la mise en œuvre de la participation des personnes accompagnées
- Intégrer et renforcer la dimension participative dans sa pratique professionnelle
- Mettre en relation cette approche avec les pratiques professionnelles, en complément de ce qui se fait déjà dans les formations initiales
- Favoriser la production de connaissances et de savoirs liés au parcours des personnes

PROGRAMME

- Définitions et notions clés de la participation
- Repères historiques et juridiques des politiques sociales
- Les enjeux éthiques pour adapter sa posture professionnelle
- Les ressources des personnes et leur pouvoir d'agir dans la relation d'accompagnement
- Les outils de communication
- Les observations, l'analyse et la régulation des interactions
- La créativité : adapter ses outils et sa posture professionnelle
- La régulation émotionnelle
- Relation d'accompagnement et pouvoir : du « faire pour » au « faire avec »
- Capabilités et pouvoir d'agir : concepts, postures et méthodes (techniques d'animation, croisement des savoirs, conduite d'entretien) appliquées dans la relation d'accompagnement
- Environnement de la personne et réseaux au service du projet : réseaux de solidarité, d'appartenance, coopérations...

Cette formation s'inscrit dans le cadre du **plan de formation des travailleurs sociaux de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**, qui bénéficie de financements dédiés (renseignements auprès des OPCO).

Le programme proposé répond aux objectifs fixés dans ce cadre.

FICHE 28

LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES – STRATÉGIE PAUVRETÉ

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation organisée en présentiel. Une approche ludique, pédagogique et interactive est au cœur de cette formation. Tournée vers les métiers des professionnels concernés, la mise à plat des représentations et l'échange collectif à partir des expériences, pratiques et des savoirs de chacun seront centraux. La mobilisation de savoirs plus théoriques a vocation à cadrer le questionnement, étayer l'argumentation, illustrer et approfondir les pratiques et réflexions des professionnels. Des mises en situation, jeux de rôle et échanges d'expériences seront proposés. Des documents permettant de développer la compréhension et l'analyse des enjeux seront partagés avec les participants, ainsi que des ressources sonores (témoignages de personnes accompagnées).

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Public concerné : travailleurs sociaux.

Aucun prérequis.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



3 jours
(21 heures)



A préciser

Nous contacter pour une demande individuelle ou pour un groupe



Equipe composée d'une docteure en socio-anthropologie - formatrice spécialisée en travail social et en économie sociale et solidaire, d'une patiente experte et d'une formatrice en travail social et communication



Nous contacter pour un devis individuel ou de groupe

FICHE 29

LES ESSENTIELS DU CADRE JURIDIQUE DE L'INTERVENTION SOCIALE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les professionnels ont vu leurs responsabilités s'accroître avec des moyens qui sont de plus en plus comptés.

Le secret professionnel, à la fois garant du respect des usagers et une obligation légale pour les professionnels, est une notion complexe qui peut rendre difficile son effectivité. De la loi du 4 mars 2002 à celle du 26 janvier 2016 : quels changements ? Dans quel cadre s'opère le partage de l'information, entre quels professionnels ?

Par ailleurs, les lois du 5 mars 2007 et du 16 février 2015 ont profondément modifié les régimes applicables à la protection des personnes vulnérables. Autant de questions qui peuvent placer les équipes dans l'interrogation, voire la confusion. La loi peut alors servir de repère, pour permettre au professionnel d'agir dans un cadre plus sécurisant, plus clair et soucieux des droits des usagers.

OBJECTIFS

- Mieux comprendre l'environnement juridique et cerner les contours du secret professionnel
- Identifier les enjeux et les règles concernant le partage de l'information
- Distinguer ses différents niveaux de responsabilité
- Repérer ce que l'on peut et doit faire (comment et pourquoi) pour protéger les personnes vulnérables

PROGRAMME

- La responsabilité tripartite des professionnels :
 - Responsabilité civile
 - Responsabilité pénale
 - Responsabilité disciplinaire

- Le secret professionnel, les personnes qui y sont soumises, la sanction du secret professionnel
- Les exceptions au principe : l'obligation de signalement
- Les critères du partage de l'information
- La place des personnes concernées
- Le champ d'application des textes relatifs aux personnes vulnérables : public, distinction entre mesures sociales et juridiques
- Les modalités de la protection de la personne, de ses intérêts matériels et/ou pécuniaires

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est organisée en présentiel. Selon les besoins, elle peut également s'adapter en format à distance (nous consulter).

Cette formation se veut interactive, mêlant apports théoriques et échanges autour des pratiques professionnelles. Des ressources documentaires et références seront communiquées aux participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Public : Travailleurs sociaux.

Aucun prérequis.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours
(14 heures)



7 et 8 mars 2022



Juriste



400€ par personne
pour les 2 jours de
formation

FICHE 30

BIENTRAITANCE ET PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE DANS L'INTERVENTION SOCIALE

– NOUVEAUTÉ

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La promotion de la bientraitance est au cœur des préoccupations actuelles des établissements et services des secteurs sanitaire, social et médico-social. La loi 2002-2 a permis des avancées réelles sur le terrain et de nombreux outils existent aujourd'hui pour promouvoir le respect de l'utilisateur.

Au-delà des recommandations et du cadre légal, la bientraitance ne peut être définie ni comme une doctrine, ni comme un ensemble de prescriptions, mais comme une attitude, une disposition fondamentale qui nécessite implication et travail réflexif individuel et collectif. La bientraitance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service. Selon l'ANESM, la bientraitance trouve ses fondements dans le respect de la personne, de sa dignité et de sa singularité. Il s'agit d'une culture partagée au sein de laquelle les sensibilités individuelles, les spécificités de parcours et de besoins, doivent pouvoir s'exprimer et trouver une réponse adaptée.

Cette formation vise à favoriser et renforcer l'inscription des pratiques professionnelles dans une culture de bientraitance et de prévention de la maltraitance. Elle permettra de mieux identifier les obligations légales et les outils à la disposition des professionnels, en les inscrivant toujours dans un travail autour du positionnement professionnel et des pratiques individuelles et collectives. Le travail autour de situation concrète facilitera l'appropriation et l'application des contenus de formation par les professionnels.

OBJECTIFS

- Connaître les obligations légales et contractuelles régissant la prévention et la lutte contre les maltraitements
- Proposer un accompagnement favorisant la bientraitance
- Identifier les situations à risque de maltraitance
- Promouvoir un positionnement professionnel dans une culture de bientraitance
- Renforcer une pratique individuelle et collective
- Définir des axes d'amélioration

PROGRAMME

- Appréhender le concept de bientraitance : définition, réglementations et implications dans le travail quotidien ; approche législative et recommandations ministérielles (Loi du 2 janvier 2002, ANESM, Plan "bientraitance") ; difficultés rencontrées
- La maltraitance, de quoi parle-t-on ? Principales causes et différentes formes de maltraitance
- L'analyse de sa pratique professionnelle : pratique réflexive, engagement de tous les acteurs, savoir être, écoute active et disponibilité
- Identifier les ressources et les faiblesses de l'approche actuelle du concept de bientraitance : partage de pratiques, présentation des outils à disposition, pistes d'amélioration, vision transverse et globale
- Développer une veille professionnelle : Repérer une situation de maltraitance et savoir gérer une situation difficile, positionnement, signalement

FICHE 30

BIENTRAITANCE ET PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE DANS L'INTERVENTION SOCIALE – NOUVEAUTÉ

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation organisée en présentiel combine des apports théoriques et des cas pratiques. Les expériences et les objectifs de chaque participant seront pris en compte. Des exercices variés, jeux de rôles et des outils d'animation interactifs seront proposés. Un état d'esprit bienveillant et valorisant facilitera l'apprentissage de chacun. Des ressources documentaires seront proposées aux participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours
(14 heures)



Dates de la formation
A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Consultant-e formateur-trice en médicosocial avec une spécialisation sur les questions liées au vieillissement



Nous contacter pour un devis

FICHE 31

ETHIQUE, DÉONTOLOGIE ET SENS DE L'INTERVENTION SOCIALE – NOUVEAUTÉ

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La réflexion sur l'éthique, la déontologie sont fondamentaux dans l'intervention sociale, en ce qu'ils permettent la recherche de sens et de valeur du travail social. L'éthique est une ré-interrogation des fondements et des pratiques du travail social. Elle est aussi le souci de faire au mieux dans l'intérêt de l'autre. De ce fait, l'éthique est essentielle pour le travail social, qui ne peut se faire hors éthique ou sans éthique.

La formation a pour objectif de conduire une réflexion éthique sur les pratiques professionnelles : renforcer la démarche réflexive sur les pratiques professionnelles à travers l'éthique et la déontologie inhérentes à l'exercice des métiers du travail social.

OBJECTIFS

- Conduire une réflexion éthique sur les pratiques professionnelles
- Conduire une réflexion sur le sens de l'intervention sociale
- Comprendre les notions d'éthique et de déontologie à travers des apports sociologiques
- Conforter son positionnement professionnel en tant que travailleur social

PROGRAMME

- Co-construction des objectifs de la journée de formation
- Approche socio-historique du travail social
- Agir dans un espace d'intervention incertain : réflexivité collective et régulation éthique
- Définir les notions d'éthique et de déontologie : valeurs, morale, principes, règles ...
- Le positionnement professionnel

- Paradoxes et logiques d'action en tension dans l'activité professionnelle
- La construction d'une dialectique des valeurs comme un outil de réflexivité sur sa pratique
- Vers une démarche éthique des décisions ordinaires
- Comment associer l'autre à la délibération ?
- Etude collective de cas pratiques

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation organisée en présentiel combine des apports théoriques et des cas pratiques. Des échanges et réflexions collectives seront proposées autour de situations concrètes vécues par les participants et posant une question éthique, un dilemme. Le but n'est pas tellement de résoudre le cas en question mais plutôt de partager les doutes et pistes de solutions afin de construire un savoir collectif au sein du groupe à partir de l'expérience de chacun. Les expériences et les objectifs de chaque participant seront pris en compte. Des ressources documentaires et bibliographiques seront proposées aux participants pour approfondir leur réflexion.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Public : Travailleurs sociaux.

Aucun prérequis.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours
[14 heures]



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Consultant-e formateur-trice en médicosocial avec une spécialisation sur les questions liées au vieillissement



400 € par personne pour les deux jours de formation

Demande pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 32

LES FONDAMENTAUX DE LA PROTECTION SOCIALE À L'ASSURANCE MALADIE POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La protection sociale à l'Assurance Maladie évolue au travers de nombreuses réformes et de modification des conditions d'ouvertures des droits et des prestations versées. Afin de se repérer dans ces évolutions, il importe pour les professionnels concerné-e-s de réactualiser régulièrement leurs connaissances dans les domaines de l'Assurance Maladie, de la maternité.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux actuels de la sécurité sociale et de mieux comprendre le fonctionnement d'une Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Développer ses connaissances concernant les conditions d'ouverture des droits, ainsi que les différentes prestations versées au titre de la maladie, maternité et accident du travail afin de pouvoir les mobiliser dans l'accompagnement des usagers

PROGRAMME

- La protection sociale : valeurs et enjeux
- L'ouverture des droits
- PUMA et AME
- Complémentaire santé solidaire
- Maladie : soins, ticket modérateur, parcours de soins, indemnités journalières, invalidité
- Maternité et paternité : soins, exonération du ticket modérateur, indemnités journalières

- Accident du travail et maladie professionnelle : matérialité, soins, exonération du ticket modérateur, indemnités journalières, rente, indemnité temporaire d'inaptitude, reclassement professionnel. Gestion de la matérialité.

- Décès : ouverture de droit et forfaitisation

- Les évolutions technologiques au service de la médecine

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle interactive et participative fournira les apports théoriques et fondamentaux nécessaires à cette mise à jour tout en privilégiant les échanges entre participants et la confrontation des points de vue. Des supports documentaires seront partagés avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : être en situation d'accompagnement, d'intervention sociale ou de conseil au public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours
(14 heures)



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Formateur-trice, spécialiste de la protection sociale



Nous contacter pour un devis

FICHE 33

COMPRENDRE LE SYSTÈME DE RETRAITE FRANÇAIS ET SES RÉFORMES POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES RETRAITÉS

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'arrivée des générations du baby-boom à la retraite, l'augmentation de l'espérance de vie et la hausse du chômage ont un impact sur le financement des retraites par répartition, suscitant inquiétude et interrogation chez les retraités et futurs retraités. Cette formation vise à mieux comprendre les mécanismes du système de retraite français, afin de permettre aux professionnel-le-s d'appréhender les situations singulières et complexes auxquelles sont confronté-e-s les retraité-e-s. A travers cette formation, les professionnels du secteur seront en mesure de mieux comprendre les différentes réformes qui se sont succédé ces dernières années. Ils pourront expliquer sur quels leviers ces réformes agissent pour limiter le déficit mais aussi pour atténuer certaines injustices (pénibilité, travail partiel, petites retraites, etc.).

OBJECTIFS

- Se repérer dans le système de retraite français
- Comprendre les conditions d'attribution et de calcul de la retraite
- Identifier les sources d'information incontournables
- S'approprier la politique d'action sociale de l'Assurance retraite sur le maintien à domicile des personnes âgées
- Connaître les principales réformes (Balladur, Fillon, les réformes de 2010 et 2014), leurs enjeux et leurs effets. En fonction de l'actualité, connaître les bases de la réforme à venir / en cours

PROGRAMME

- Le système de retraite français et son organisation
- L'assurance retraite, la retraite de base

- Les grandes règles des régimes de base AGIRC et ARRCO, la retraite complémentaire
- Le calcul de la retraite
- Le droit à l'information (réforme Fillon)
- Le minimum vieillesse
- La politique d'action sociale de l'assurance retraite
- L'impact des réformes sur la branche retraite et les retraités

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation organisée en présentiel s'articule autour d'apports théoriques mais aussi, d'échanges d'expérience sur des situations proposées par les participants. Des travaux en sous-groupes seront proposés ainsi que des recherches internet pour approfondir des points clés. Des ressources clé seront partagées avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : être en situation d'accompagnement, d'intervention sociale ou de conseil au public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours
(14 heures)



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Formateur-trice, spécialiste des problématiques de retraite



Nous contacter pour un devis

FICHE 34

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL – LÉGISLATION SOCIALE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

De profondes transformations traversent le monde du travail. Les évolutions dans les organisations et les modes de management ont intensifié, flexibilisé, individualisé le travail. Ces évolutions ont des conséquences sur la santé physique et mentale des salariés. Une nouvelle catégorie de risques est apparue sous la terminologie de « risques psychosociaux » pour rendre compte de la montée en puissance de la souffrance au travail.

Les professionnels du secteur social font état de cette problématique grandissante, requérant la mise à jour de leurs connaissances en matière de législation sociale, afin d'accompagner au mieux les personnes.

OBJECTIFS

- Comprendre les fondements de la législation sociale
- Découvrir les derniers développements légaux et jurisprudentiels en matière de santé et de sécurité au travail
- Renforcer sa connaissance des outils institutionnels en matière de prévention des risques professionnels
- Réfléchir aux modalités d'accompagnement des publics et à la mobilisation des différents dispositifs et partenaires

PROGRAMME

- Une obligation générale de sécurité :
 - Une obligation de résultat pour l'employeur et le salarié
 - Le contenu des précautions imposées
 - La portée et l'intérêt du règlement intérieur de l'entreprise
 - Les prolongements jurisprudentiels de l'obligation de sécurité
 - La notion de faute inexcusable et ses conséquences
 - Les limites légales et jurisprudentielles au pouvoir de direction de l'employeur

- La législation imposant des protections spécifiques :
 - L'interdiction du harcèlement moral ou sexuel
 - La preuve et les sanctions
 - Le droit de retrait du salarié
- Les outils institutionnels de prévention des risques professionnels :
 - Les accords collectifs : place et négociation des accords sur la prévention des risques
 - Le rôle du CSE et des délégués du personnel
 - Le rôle de l'inspection du travail et de la médecine du travail

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation organisée en présentiel intègrera :

- Des apports de connaissances (juridiques, législatives, méthodologies d'interventions sociales, dynamiques partenariales...) en lien constant avec la pratique
- Des échanges à partir des expériences apportées par les participants du groupe
- La remise de documents concernant la législation afin de compléter les apports de la formation

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : être en situation d'accompagnement, d'intervention sociale ou de conseil au public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours
(14 heures)



A déterminer

**Formation organisée
à la demande**



**Juriste spécialisé-e
en droit du travail**



**Nous contacter
pour un devis**

02

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MÉTIERS : MANAGERS, PROFESSIONNELS DU SOCIAL, PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL



Sont réunies ici les formations d'approfondissement du métier propres au champ social et à son contexte d'expression : manager dans le secteur social, maîtriser ses interventions sociales, individuelles ou collectives, aborder l'accueil des publics.

FICHE 35

MANAGER DANS LE SECTEUR SOCIAL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les nombreuses évolutions juridiques du secteur social et médico-social rendent la situation des établissements complexes. De par leur position spécifique, les encadrants sont fortement impactés par ces changements et sont amenés à repenser leur rôle et leurs pratiques managériales. L'articulation des valeurs incarnées par le secteur et les logiques de gestion est parfois difficile à gérer : comment diffuser les valeurs du travail social tout en s'assurant de l'efficacité du travail de son équipe ?

Cette formation propose aux professionnel-le-s de s'approprier les bases du management et d'en adapter les outils à leur secteur d'activité. La formation insistera notamment sur le rôle du manager en tant que traducteur et diffuseur de sens afin de renforcer la cohésion et l'efficacité au sein de l'équipe.

OBJECTIFS

- Comprendre l'historique des modèles de gestion dans le secteur social
- Connaître les bases du management et le rôle du cadre
- Accompagner ses équipes dans la réalisation de leur mission
- Savoir faire face aux réticences et diffuser de nouvelles pratiques

PROGRAMME

- Historique des modèles de gestion dans le secteur social et évolutions éthiques
- Bases du management et rôle du cadre : Les missions du manager dans le secteur social à partir du modèle PPICO-SLAC :
 - Protéger et Permettre
 - Motivation Intrinsèques
 - Compétence
 - Ouverture
 - Sens, Liens, Activité et confort
- Accompagner ses équipes dans la réalisation de leur mission :

- Objectifs SMART
- Entretiens managériaux
- Espaces de discussion
- Délégation

- Faire face aux réticences et diffuser ses nouvelles pratiques :
 - Être capable d'adapter sa communication aux membres de l'équipe
 - Connaître les fondamentaux de la communication bienveillante
 - Jeux de rôle pour pratiquer la communication assertive et non-violente

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation peut être proposée à distance ou en présentiel selon les souhaits des participants.

Afin de stimuler la capacité de concentration des stagiaires, la formation privilégie des postures et supports variés. Cette formation se base sur une pédagogie interactive favorisant une communication engageante, les réflexions individuelles et collectives et l'ancrage. Les mises en situation sont notamment essentielles pour allier la pratique avec la théorie et rendre les stagiaires actifs de leur formation. Des ressources pédagogiques seront partagées avec les participants via une plateforme d'apprentissage en ligne.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : être en situation de management ou être amené à prendre des fonctions de management à court terme.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**2 jours
(14 heures)**



A déterminer.

Formation organisée en présentiel ou à distance, à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Consultant-e expert-e de la thématique du management et leadership



500 € par personne pour les 2 jours de formation

Pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 36

SENS DU TRAVAIL ET MOTIVATION DES ÉQUIPES : LEVIERS D' ACTIONS POUR LE MANAGEMENT PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

En raison des évolutions sociétales majeures qui changent le rapport au travail, la dimension du sens au sein des organisations est elle aussi en mouvement continu. Cette dimension a pris une place majeure en tant que levier de motivation des personnels du secteur social. Il s'agit aujourd'hui pour les organisations et leurs responsables de trouver un fonctionnement au quotidien qui garantisse le sens.

Cette formation propose aux professionnel-le-s de s'approprier les bases du management par le sens, les outils et pratiques existants qui en découlent pour favoriser la motivation et l'engagement des équipes.

OBJECTIFS

- Comprendre le lien entre les évolutions sociétales du travail, la motivation et la recherche de sens
- Connaître les différents leviers de motivation
- Partager un sens commun au sein de l'équipe

PROGRAMME

- Faire le lien entre évolutions sociétales du travail, la motivation et la recherche de sens :
 - La perte de sens au travail
 - L'arrivée des nouvelles générations
 - La complexité des organisations
 - Les approches matricielles...
- Analyser les motivations de ses collaborateurs
 - Comprendre les motivations extrinsèques et intrinsèques
 - Prendre en compte les dimensions de l'efficacité et du bien-être d'un collectif : Sens, Lien, Activité, Confort
 - Mener un auto-diagnostic en équipe pour partager et identifier les leviers à actionner

- Comprendre les différences de comportement et de motivation de ses collaborateurs :
 - Se connaître et connaître ses collaborateurs à travers l'outil de la Process Communication pour identifier les leviers de motivation
 - Identifier des moyens concrets d'y répondre
- Partager un sens commun au sein de l'équipe :
 - Définir le pourquoi avant d'identifier le comment pour donner du sens à la mission de l'équipe
 - Décliner le sens et les valeurs en principes et comportement pour identifier des leviers d'action

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est proposée à distance. Afin de stimuler la capacité de concentration des stagiaires, la formation privilégie des postures et supports variés. Cette formation se base sur une pédagogie interactive favorisant une communication engageante, les réflexions individuelles et collectives et l'ancrage. Les mises en situation sont notamment essentielles pour allier la pratique avec la théorie et rendre les stagiaires actifs de leur formation. Des ressources pédagogiques seront partagées avec les participants via une plateforme d'apprentissage en ligne.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.
Prérequis : être en situation de management.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.
Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**2 jours
(14 heures)**



A déterminer

**Formation organisée à distance,
à la demande (demande
individuelle ou pour un groupe)**



**Consultant-e
expert-e de la
thématique du
management
par le sens**



**500 € par personne
pour les 2 jours de
formation.**

**Pour un groupe :
Nous contacter
pour un devis**

FICHE 37

LE MANAGEMENT AGILE DANS LE SECTEUR SOCIAL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'environnement de travail évolue et rend souvent les projets complexes : multitude de parties prenantes concernées, digitalisation des méthodes de travail, membres d'équipes aux compétences et ambitions différentes. Le travail social n'échappe pas à ces logiques et les managers sont impactés par ces changements.

Pour répondre à ces évolutions, le management agile propose des principes ou outils de gestion d'équipe et de gestion de projet. Les responsables d'équipe ou de projet doivent être formés pour embarquer leurs équipes vers une agilité organisationnelle.

OBJECTIFS

- Comprendre les évolutions de la société pour les prendre en compte dans son mode de management d'équipe et de projet
- S'approprier les principes du management agile et être capable de les mettre en pratique pour soutenir son équipe dans leur mise en place
- Utiliser les outils du digital à son contexte et ses enjeux

PROGRAMME

- Comprendre l'impact des évolutions de la société et le principe d'agilité :
 - Pourquoi le management agile ?
 - Les conditions de mise en place de l'agilité : identifier les situations complexes
 - Les 4 principes de l'agilité
- S'approprier les principes du management agile :
 - Les 3 valeurs liées à l'agilité : autonomie, innovation et responsabilité
 - Les outils du manager agile
 - Le rôle du manager ou chef de projet agile
 - Les freins à l'agilité (culture, processus, profils...)

- Être capable d'utiliser des outils agiles pour travailler en équipe :
 - Les outils digitaux au sein des modes de management
 - Les fondamentaux pour l'amélioration continue des pratiques
- Soutenir les équipes agiles :
 - Les rôles du manager ou chef de projet agile
 - Les freins à l'agilité

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est proposée à distance. Des méthodes pédagogiques ludiques seront proposées pour assurer une meilleure assimilation des concepts et une cohésion de groupe. Des échanges de pratiques seront proposés, sur la base de réflexions préalables des stagiaires. Enfin, afin de favoriser l'ancrage, des supports variés seront utilisés. Les mises en situation sont notamment essentielles pour allier la pratique avec la théorie et rendre les stagiaires actifs de leur formation. Des ressources pédagogiques seront partagées avec les participants via une plateforme d'apprentissage en ligne.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : être en situation de management ou être amené à prendre des fonctions de management à court terme.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**2 jours
(14 heures)**



A déterminer.

**Formation organisée à distance,
à la demande (demande
individuelle ou pour un groupe)**



**Consultant-e et
formateur-trice
expert-e du
management**



**500 € par personne
pour les 2 jours de
formation**

**Pour un groupe :
Nous contacter
pour un devis**

FICHE 38

MANAGER PAR L'APPROCHE SYSTÉMIQUE DANS LE SECTEUR SOCIAL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'approche systémique met l'accent sur une approche écologique considérant chaque élément d'un ensemble comme relié à un environnement précis et soumis à des influences multiples, en interaction les unes par rapport aux autres.

Cette approche nous propose de comprendre les phénomènes observés comme également issus de processus relationnels, dynamiques, co-évolutifs.

En effet, l'approche systémique questionne l'individu et l'équipe dans la relation aux autres, dans leurs échanges dynamiques qui peuvent être sources de blocages, et interroge les ressources sur lesquelles s'appuyer pour dépasser les problèmes.

OBJECTIFS

- Acquérir les bases théoriques de la systémique et appréhender les rouages de la mobilisation
- Identifier comment adapter et clarifier son positionnement professionnel
- Comprendre les résistances d'une équipe
- S'initier aux les outils systémiques du management

PROGRAMME

- Les fondamentaux de l'approche systémique
- Les concepts fondateurs : le système, les axiomes de la communication, la causalité circulaire
- La notion de problème, la notion d'objectif, les tentatives de solution
- Les outils d'un management systémique :
 - Le positionnement spécifique du manager
 - Le questionnement stratégique

- Impulser du changement :
 - Comprendre les résistances pour mieux accompagner le changement
 - Savoir proposer, fédérer et/ou imposer des changements
- Le management systémique avec la notion de contrainte et dans des situations complexes et/ou difficiles

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation organisée en présentiel alternera entre des apports théoriques et didactiques en plénière, des extraits de films, textes et romans ; et des illustrations pratiques par des exemples. Les apports seront toujours illustrés avec des cas de la vie quotidienne et issus de la pratique du formateur. Une approche ludique pourra être proposée pour introduire ou démontrer certains mécanismes.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : être en situation de management.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**3 jours
(21 heures)**



5, 6 et 7 octobre 2022



**Formateur-trice
spécialiste de l'approche
systémique**



**750 € pour les 3
jours de formation**

**Pour un groupe :
Nous contacter
pour un devis**

FICHE 39

MANAGER DES ÉQUIPES SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES À L'AIDE DE L'APPROCHE DU CO-DÉVELOPPEMENT

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le co-développement est une approche utile pour les managers qui leur permet de travailler ensemble sur des problématiques de management et de communication, en échangeant avec leurs pairs. Les outils issus de cette approche permettront aux managers du secteur social et médico-social de consolider leur posture d'encadrement en situation d'apprentissage permanent.

OBJECTIFS

- Échanger autour de situations problématiques et analyser celles-ci
- Capitaliser sur les connaissances et l'expérience de chacun
- Développer des approches nouvelles et objectiver les situations
- Échanger avec des pairs dans une vision pragmatique
- Prendre du recul et consolider son identité professionnelle en comparant sa pratique à celle des autres

PROGRAMME

La 1^{ère} séance permettra de créer une dynamique de groupe autour des sujets de management et de comprendre la méthodologie du co-développement. Les autres séances se déroulent ensuite selon la méthodologie du co-développement. Le point de départ est l'exposé d'une situation par l'un des participants qui a convenu d'être le « client » et présente : un problème, une préoccupation ou un projet (les 3 P), c'est-à-dire un sujet pour lequel il veut voir clair et agir autrement. Les autres participants sont alors des « consultants ». Chaque participant sera à son tour « client ».

En fonction des besoins, cette démarche pourra être complétée et renforcée par des apports théoriques apportés par le formateur, dont les thématiques auront émergé au sein du groupe et seront donc en adéquation avec les besoins des managers.

Un coaching individuel, proposé lors des intersessions, permet de compléter cette formation par un travail individuel autour des problématiques rencontrées (coaching à distance).

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation action utilise la méthodologie du Co-développement créée par Adrien Payette, professeur de management à Montréal. Cette approche pourra être complétée par d'autres apports théoriques et approches méthodologiques en fonction des besoins et souhaits du groupe. La formation peut être complétée par un coaching individuel optionnel, réalisé à distance.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : être en situation de management.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



6 jours répartis en 3 sessions de 2 jours



A déterminer

Formation organisée en présentiel ou à distance, à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Formateur-trice Consultant-e Coach (pour le coaching individuel)



1500 € par personne pour 6 jours de formation.

Pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 40

OUTILS INNOVANTS POUR L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL OU COLLECTIF (COMMUNICATION, PNL, RELAXATION...) - NOUVEAUTÉ

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La communication est essentielle dans les relations humaines. Elle est composée d'un très grand nombre de mécanismes qu'il est essentiel de connaître. Comment identifier son propre fonctionnement ? Comment établir une relation de confiance avec la personne accompagnée ? Comment mieux appréhender les modes de communication entre les personnes ? Comment développer le potentiel ressource de la personne accompagnée ?

Cette formation propose aux professionnels de développer leur boîte à outil de l'accompagnement avec des techniques concrètes et des outils innovants pour mieux s'exprimer et gérer autrement la communication dans l'accompagnement (en entretien face à face, en atelier et en travail d'équipe).

La relaxation, la programmation neuro-linguistique (P.N.L.) sont des approches qui permettent de mettre en mouvement les représentations et communiquer autrement. Les outils abordés dans cette formation mettent au travail sa propre manière d'intervenir et percevoir les situations différemment et développer de nouvelles possibilités pour le public.

OBJECTIFS

- Découvrir les outils de la programmation neurolinguistique
- Renforcer sa confiance en soi et ses outils de communication
- Expérimenter la formulation positive, le développement de l'intuition et de la créativité
- Développer sa compréhension du fonctionnement de chaque individu et du système des représentations
- Renforcer sa capacité d'adaptation aux différents publics avec des techniques efficaces (transmission, gestion de conflit)
- Effectuer un travail sur l'accompagnement au changement
- Créer des outils et supports pour permettre aux publics de prendre conscience et développer leurs potentiels

- Utiliser et développer les techniques de gestion des situations stressantes et des angoisses

PROGRAMME

- Les représentations sensorielles
- L'art d'observer
- La formulation des objectifs/ le fonctionnement conscient et inconscient
- Connaissances et techniques de relaxation – impact sur la diminution du stress
- L'environnement, les valeurs et les croyances

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation sera organisée en présentiel. Une approche ludique, pédagogique et interactive est au cœur de cette formation. Des supports pédagogiques et des références seront partagés avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire.

Prérequis : être en situation d'accompagnement, de conseil ou d'accueil auprès du public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**3 jours
(21 heures)**



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Formatrice praticienne en Programmation Neuro Linguistique et Reiki, spécialisée en communication



600 € par personne pour 2 jours de formation

Pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 41

RÉUSSIR SES ATELIERS ET ACTIONS COLLECTIVES EN TRAVAIL SOCIAL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnel-le-s d'explorer des techniques innovantes en expérimentant et en se familiarisant aux atouts de la dynamique de groupe. La mise en pratique, par l'intermédiaire d'outils ludiques et pédagogiques, a une place prépondérante dans cette formation. Cette approche permet de favoriser la prise de parole, d'instaurer un climat de confiance et de développer les compétences individuelles. L'expérimentation et les échanges permettent aux professionnel-le-s de partager et découvrir d'autres méthodes dans le champ de l'intervention sociale.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances en méthodologie de projet, déterminer des objectifs précis pour la réalisation des actions
- Evaluer une intervention et/ou un projet
- Appréhender la singularité de chacun et son fonctionnement dans la relation (y compris soi) à partir des outils de communication
- Identifier et analyser la dynamique de groupe
- Découvrir des outils favorisant l'animation de groupe, la gestion des émotions et la gestion de crise dans un groupe
- Repérer comment développer sa créativité et adapter sa posture professionnelle
- Identifier les apports de la pédagogie différenciée, les méthodes actives
- Créer des outils et des supports
- Maîtriser les techniques d'animation pour transmettre et gérer un collectif

PROGRAMME

- Identification des fonctionnements des groupes
- Les outils de communication

- Les observations, l'analyse et la régulation des interactions
- La créativité : adapter ses outils et sa posture professionnelle
- La gestion émotionnelle
- L'animation des groupes

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle. Une approche ludique, pédagogique et interactive est au cœur de cette formation. Tournée vers les métiers des professionnels concernés, la mise à plat des représentations et l'échange collectif à partir des expériences, pratiques et des savoirs de chacun seront centraux. La mobilisation de savoirs plus théoriques a vocation à cadrer le questionnement, étayer l'argumentation, illustrer et approfondir les pratiques et réflexions des professionnels.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation destinée aux travailleurs sociaux.

Prérequis : Aucun

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



3 jours
(21 heures)



A déterminer.

Formation organisée à la demande (individuelle ou pour un groupe).



Formateur-trice en travail social et techniques d'animation



600 € par personne pour 2 jours de formation

Pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 42

APPROCHE SYSTÉMIQUE DES SITUATIONS COMPLEXES DANS L'ACCOMPAGNEMENT-INITIATION

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Dans un monde aux problématiques sociales de plus en plus complexes, les travailleurs sociaux voient leur champ d'action s'élargir. L'approche systémique peut leur permettre de développer et d'optimiser leurs interventions en prenant en compte l'ensemble des systèmes en jeu : institutionnel, organisationnel, territorial, familial, individuel. L'approche systémique accorde ainsi une place importante à une analyse multifactorielle qui porte sur les phénomènes à la fois dans leur singularité et leur globalité.

Travailler avec la complexité, c'est aussi repérer et mobiliser les ressources des différents acteurs, professionnels et usagers. Travailler avec les interactions entre les systèmes et entre les éléments d'un système offre donc de nouveaux espaces de compréhension, producteurs de changement, pour éclairer l'intervention.

Cette approche facilite, sur le terrain, la complémentarité des méthodes d'intervention en travail social, de l'aide à la personne, au groupe, au collectif.

OBJECTIFS

- Découvrir les fondamentaux de l'approche systémique
- Réfléchir sur les apports de cette approche pour le travail social et l'éclairage des situations complexes
- Découvrir comment mobiliser l'approche dans le cadre de sa pratique professionnelle (ISAP, ISIC et plus particulièrement TSG)
- Etablir une réflexion collective sur l'approche et ses apports pour la constitution d'outils partagés relatifs à l'approche systémique des situations complexes en travail social (ISAP et TSG)

PROGRAMME

- Initiation à l'approche systémique
- La mobilisation de l'approche dans le champ médico-social

- La construction d'une intervention avec une approche systémique
- Les concepts fondateurs : le système, la globalité, la complexité, l'interaction
- Mise en pratique de l'approche systémique dans le cadre de l'intervention sociale en situations complexes
- Elaboration d'outils issus de la Systémie pour l'analyse des situations complexes

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est organisée en présentiel. Les contenus et les modalités de la formation seront adaptés aux connaissances et aux besoins des participants en termes de pratiques professionnelles. Les mises en situation et la mise en œuvre de l'approche dans la pratique professionnelle seront privilégiées dans cette formation, qui s'intéressera aux situations tant d'accompagnement individuel que collectif (actions collectives, travail social avec des groupes). Un document créé à partir des outils co-construits sera ensuite envoyé aux participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.
Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



4 jours
(28 heures)



6, 7 octobre et 9, 10
novembre 2022



Sociologue



800€ par personne
pour les 4 jours de
formation

FICHE 43

APPROCHE SYSTÉMIQUE DES SITUATIONS COMPLEXES EN TRAVAIL SOCIAL- APPROFONDISSEMENT

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation de niveau 2 vise à compléter les connaissances concernant l'approche systémique et à approfondir sa mobilisation. Elle vise à permettre aux participants de diversifier et optimiser leurs interventions sociales, en prenant en compte la complexité des situations et en mobilisant les ressources des différents acteurs.

OBJECTIFS

- Affiner les notions de système, de modélisation et de changement
- Approfondir la méthodologie de l'approche systémique dans l'évaluation des situations complexes
- Approfondir les apports de l'approche systémique dans et pour l'intervention collective
- Poursuivre la mise en œuvre de l'approche à partir de situations concrètes, à partir notamment des outils co-construits lors du niveau 1 de la formation : "L'approche systémique des situations complexes en travail social - Fondamentaux"

PROGRAMME

- L'approche systémique : rappel sur l'état des réflexions et les principaux concepts, introduction de nouveaux concepts
- Rappel sur la notion de système, ses caractéristiques, ses propriétés et sa mobilisation
- Exercices pratiques en groupes à partir d'éléments apportés par les stagiaires
- Co-construction d'outils de l'approche systémique (repérage des acteurs, des interactions, des ressources)
- Rappels et approfondissement sur l'interface-action pour agir sur et avec les systèmes ; la méthodologie de la modélisation en systémie
- Travail en petits groupes et co-construction d'outils de modélisation.

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est organisée en présentiel. Les contenus et les modalités de la formation seront adaptés aux connaissances et aux besoins des participants en termes de pratiques professionnelles.

Au-delà des apports théoriques, des travaux en petits groupes permettront la mise en pratique concrète de l'approche systémique (à partir de situations apportées par les participants). Une mutualisation du travail et des réflexions en groupe permettront la construction d'outils partagés. Un document créé à partir des outils co-construits sera ensuite envoyé aux participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : niveau 1 de l'approche systémique réalisé à l'École de service social ou équivalent : attestation de formation avec objectifs.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



3 jours
(21 heures)



30 novembre, 1er et 2
décembre 2022



Sociologue



600€ par personne
pour les 3 jours de
formation

FICHE 44

INTÉGRER LES MODALITÉS DE COMMUNICATION À DISTANCE À SON ACCOMPAGNEMENT SOCIAL – A DISTANCE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Pour les professionnels du travail social, de nouvelles modalités d'accompagnement des personnes se sont développées avec la conduite à distance des prises en charges, via le numérique et les solutions digitales. La réalisation d'un accompagnement social à distance pose de nombreuses questions pour le travail social et ses pratiques. Il importe de réfléchir sur les évolutions de l'accompagnement et la manière d'intégrer ces nouvelles pratiques tout en maintenant la qualité de l'accompagnement. Cette formation propose aux professionnel-le-s des méthodes et outils concrets et applicables à l'accompagnement à distance. La formation insistera notamment sur les nouvelles possibilités offertes par le numérique et l'accompagnement à distance.

OBJECTIFS

- Comprendre et repérer les différents usages des outils de communication à distance
- Élaborer un projet d'accompagnement social personnalisé et partagé en y intégrant des actions à distance
- Savoir s'adapter aux réticences et diffuser ses nouvelles pratiques.

PROGRAMME

- Outils de communication et d'accompagnement à distance :
 - Appréhender les différentes dimensions de la question du numérique
 - Connaître différents outils et les expérimenter
 - Identifier les opportunités offertes par certaines modalités d'accompagnement à distance
- Construction et diffusion d'un plan d'accompagnement par le biais du numérique :
 - Savoir adapter l'accompagnement social au mode distanciel
 - Définir et communiquer les nouvelles modalités d'accompagnement
 - Mettre en place les outils de suivi à distance
 - Evaluer auprès des bénéficiaires l'accompagnement à distance

- Faire face aux réticences et diffuser ses nouvelles pratiques :
 - Être capable d'adapter sa communication au public concerné grâce à la Process Com
 - La pédagogie interactive pour pratiquer la communication assertive, non-violente à distance
 - Adapter l'écoute active au mode distanciel
 - Réaliser un partage d'expérience pour progresser dans ses pratiques

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est organisée à distance. La formation privilégie des postures et supports variés, et s'appuie sur une logique de partage et de retour d'expérience. Cette formation se base sur une pédagogie interactive favorisant une communication engageante, les réflexions individuelles et collectives et l'ancrage. Les mises en situation sont notamment essentielles pour allier la pratique avec la théorie et garder la concentration et l'engagement des stagiaires. Des ressources pédagogiques seront partagées avec les participants via une plateforme d'apprentissage en ligne.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : intervenir dans le champ de de l'accompagnement social / de l'intervention sociale.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**2 jours
(14 heures)**



A déterminer

Formation organisée à distance, à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Consultant-e expert-e des usages du numérique et du distanciel



400 euros par personne pour 2 jours de formation

Pour un groupe : Nous consulter pour un devis

FICHE 45

LA DISTANCIATION PROFESSIONNELLE DANS LE TRAVAIL SOCIAL : SENS DE LA RELATION D'AIDE ET POSTURE PROFESSIONNELLE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La distance peut se problématiser à trois niveaux distincts et complémentaires :

- La distance ne peut se penser qu'à la condition de la rapporter au cadre de référence de travail. La définition de ce cadre permet de spécifier la place de chacun des acteurs
- La distance relationnelle dans le cadre de l'accompagnement social doit permettre de produire un étayage socioéducatif
- La rencontre avec l'autre suscite des émotions, dont il faut pouvoir se distancier

Les notions de positionnement et de « juste » distance, de cadre d'intervention et de ses limites, demandent à être interrogées afin de réduire les tensions vécues par les professionnels au sein de l'organisation et de l'équipe. L'enjeu de l'accompagnement social est de parvenir à inscrire la personne dans une temporalité de passage vers un avenir que l'on ne peut pas contrôler. Il ne s'agit pas de définir un projet de vie avec la personne accompagnée, mais bien plus de soutenir les ressources nécessaires à toute dynamique de projet.

OBJECTIFS

- Articuler les enjeux de l'accueil et les limites du cadre d'intervention
- Questionner le rôle du travailleur social, sa mission, et ce qui dépend de lui
- Travailler une posture professionnelle "distanciée" en mettant à jour les valeurs individuelles et collectives au cœur des métiers de l'accompagnement social
- Appréhender la distanciation comme outil d'autonomisation de la personne accompagnée

PROGRAMME

- La « distance » par rapport à soi, l'autre (spécificité du public accueilli) et son cadre d'intervention

- La place des travailleurs sociaux et le sens de l'accompagnement des personnes dans une trajectoire entre passé, présent, futur
- Approche théorique de la notion de distance: représentation, phénomènes de projection, empathie, sympathie, antipathie
- Les révélateurs de la nécessité de prise de distance: tensions, envahissement, épuisement
- Identifier ses émotions et ses besoins, prendre conscience et expliciter ses limites, mobiliser ses ressources
- Partager ses pratiques professionnelles témoignant d'une distance "appropriée" au cadre
- Stimuler la participation active de la personne accompagnée vers son autonomisation

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle s'appuie sur une méthodologie participative et active, une approche facilitatrice dans l'identification des changements souhaités. Une série de cas pratiques permet l'analyse des difficultés rencontrées à partir des situations professionnelles vécues. Des outils et techniques de gestion émotionnelle viennent renforcer les acquis.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des travailleurs sociaux.

Prérequis : Aucun

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**2 jours
(14 heures)**



A déterminer

**Formation organisée
à la demande (demande
individuelle ou pour un
groupe)**



**Formateur-trice
en communication
interpersonnelle et
dans le champ du
travail social**



**400 euros par
personne pour 2
jours de formation**

**Pour un groupe :
Nous consulter
pour un devis.**

FICHE 46

OBSERVATION SOCIALE : DÉMARCHE INNOVANTE D'AIDE À LA DÉCISION

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Dans l'ouvrage de référence sur l'observation sociale, Hélène Hatzfeld et Jackie Spiegelstein (2010) explicitent ce qui, selon elles, relève de cette démarche, c'est-à-dire un « outil de connaissance des phénomènes sociaux, centré sur la connaissance des populations et de leurs comportements, elle s'étend à l'évaluation des dispositifs et de modes d'actions ». Elles identifient trois axes de l'observation sociale: comprendre, évaluer et agir. Comprendre des faits sociaux, évaluer les modes d'action et les dispositifs, élaborer des propositions. Dans une perspective de connaissance et d'action, l'observation sociale se présente comme un outil d'aide à la décision et à l'élaboration des politiques sociales. Ces trois axes engagent non seulement les acteurs d'une unité de travail (secrétaire, assistant-e de service social, manager par exemple) qui ont un rôle d'observateur direct, mais aussi le cadre institutionnel qui reconnaît légitimes les données remontant du terrain et donne ainsi des moyens à l'observation sociale.

OBJECTIFS

- Objectiver les observations du terrain
- Analyser les données de terrain
- Formaliser les données recueillies
- Communiquer sur l'observation sociale produite
- Construire des logiques partagées en équipe, avec les partenaires, avec les personnes accompagnées

PROGRAMME

- Identifier la démarche d'observation sociale et ses enjeux (éthique, méthode, posture)
- Identifier les acteurs de l'observation sociale et leurs rôles ou leurs apports (l'unité de travail, les observatoires, les partenaires, les personnes accompagnées, etc.)
- Acquérir des outils méthodologiques et de traitement des données :
 - L'observation de terrain
 - Les questionnaires
 - Les entretiens

- Analyser les données de terrain
- Propositions de perspectives coproduites par le groupe, de préconisations visant l'aide à la décision
- Posture, distanciation
- Rédaction : plan, argumentation et choix des mots
- Stratégie de communication
- Définition d'un plan d'action à l'issue de la formation

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle est construite comme une formation-action : les intersessions de trois mois environ devront être un temps de production pour l'unité de travail engagée. Chaque session est pensée comme un accompagnement personnalisé de l'unité de travail avec présence obligatoire de l'ensemble des participants. Au-delà des apports théoriques sur les outils méthodologiques, notamment ceux permettant d'élaborer une observation quantifiée, la formation sera orientée vers l'observation qualitative partant des observations du terrain.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

La formation est destinée à **une unité de travail** constituée de professionnels du secteur social, sanitaire, médico-social ou de l'insertion.

PRE-REQUIS INCONTOURNABLE POUR L'UNITE DE TRAVAIL :
Avoir un objet d'observation prédéfini (public et thématique).

ENGAGEMENT DE L'UNITE DE TRAVAIL :

Engagement à un travail collectif d'intersession.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES

7 jours, répartis en 3 sessions :
Session 1 : 3 jours ;
Session 2 : 2 jours ;
Session 3 : 2 jours.
Intersession d'environ 3 à 4
mois entre deux sessions



A déterminer

Formation organisée à la demande, pour un groupe



Sociologue



Nous contacter pour un devis

FICHE 47

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX ET PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'analyse des besoins sociaux de la population locale (ABS) est une démarche qui vise à mieux identifier les attentes et les besoins de la population, pour permettre aux structures (exemple : CCAS, CIAS, collectivités...) d'adapter et d'anticiper les besoins susceptibles d'émerger voire de réorienter leurs interventions. En cela, elle est un outil important d'aide à la décision publique. Le décret n°95-562 du 6 mai 1995 rend cette démarche obligatoire pour les centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS). Le cadre légal de l'ABS, rénové par le Décret 2016-224 du 21 juin 2016, précise que ces analyses doivent désormais prendre la forme de diagnostics sociodémographiques réalisés à partir de données d'observation sociale du territoire et élaborés avec l'ensemble des partenaires impliqués dans des actions de prévention et de développement social.

Cette formation, qui s'adresse aussi bien aux cadres qu'aux travailleurs sociaux, s'appuie sur une méthodologie d'enquête de terrain rigoureuse et sur l'expertise en travail social pour permettre aux professionnels d'adapter au mieux le projet social de territoire aux réalités locales, en s'inscrivant dans une perspective pluridisciplinaire.

OBJECTIFS

- Renforcer ses connaissances méthodologiques de l'ABS (étapes et outils) en situant son rôle et sa place dans l'observation sociale et la compréhension des réalités locales de territoire
- Pouvoir appréhender la place de l'accompagnement dans l'analyse des besoins sociaux du territoire
- Apporter cette expertise sociale (rapport/communication écrite et/ou orale) pour aider à la décision et contribuer à la construction
- Être en mesure d'identifier sa posture professionnelle et ses pratiques facilitatrices

PROGRAMME

- La démarche d'ABS et ses enjeux
- Un projet local à construire
- Repérer et traiter les données disponibles selon le territoire, les publics, les thématiques (logement, pauvreté, santé, etc.)
- Produire des données empiriques : positionnement du professionnel, observation sociale et outils de recueil des données
- Objectiver et formaliser la collecte des données

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle prendra appui sur les savoirs et l'expérience professionnelle des participants au travers de retours d'expérience, de tours de table et de discussions thématiques. Une méthodologie active, participative et inclusive favorisera la réflexion commune. Une co-construction des outils d'ABS permettra une meilleure intégration pratique et théorique de la méthodologie et de la démarche.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Travailleurs sociaux et cadres d'intervention sociale susceptibles d'effectuer une analyse des besoins sociaux et un projet social de territoire.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**3 jours
(21 heures)**



A déterminer

**Formation organisée à
la demande (demande
individuelle ou pour un
groupe)**



Socio-anthropologue



**600 € pour les 3
jours de formation**

**Pour un groupe :
Nous contacter
pour un devis**

FICHE 48

CONDUIRE UN DIAGNOSTIC SOCIAL SUR SON TERRITOIRE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La prise en compte des territoires vécus constitue aujourd'hui un objet important de l'action publique et de l'action sociale. En effet, la connaissance fine, actualisée et objectivée des réalités sociales et territoriales est un enjeu majeur de réduction des inégalités sociales (liées à l'âge, au sexe, à l'origine, etc.) et intercommunales pour permettre d'éclairer et de repenser les politiques locales à partir des attentes sociales observées. Le diagnostic social de territoire s'attache donc à observer et à caractériser les données socio-démographiques d'un territoire dans ses diverses composantes (l'Analyse des besoins sociaux – ABS, constituant un outil essentiel). Il ne se limite pas à une analyse statistique de la situation (observation quantitative), il vise à intégrer des données permettant de saisir de manière approfondie des phénomènes complexes pour donner à comprendre le fonctionnement du territoire et de son inclusion dans l'espace intercommunal (analyse qualitative et stratégique). Le diagnostic social territorial constitue autant un outil d'aide à la décision, qu'un outil de mobilisation et qu'un levier pour l'action collective à partir d'une démarche partagée, et peut aboutir à la co-construction de projets sociaux de territoires avec les différents acteurs locaux.

Le champ de l'action sociale s'inscrivant pleinement dans cette dynamique, les diagnostics de territoire se développent au sein des services sociaux des collectivités territoriales (communes, départements) et des associations. Dans cette perspective, une formation sur la méthodologie pour réaliser un diagnostic social sur son territoire en vue d'adapter l'action sociale locale dans le cadre de dispositifs ou de démarches est particulièrement pertinente.

OBJECTIFS

- Comprendre la démarche de diagnostic territorial : les étapes, les partenariats
- Produire une analyse du territoire
- Rédiger un diagnostic
- Définir des préconisations et des suites à donner

PROGRAMME

- Définition et cadre réglementaire du diagnostic et du territoire
- La démarche de diagnostic et ses enjeux partenariaux
- Appréhender le territoire et définir une problématique
- L'analyse du territoire à partir des données disponibles
- La production de données empiriques
- L'analyse et l'objectivation des données
- Rédiger un diagnostic et renforcer l'attractivité de la production écrite
- Elaboration de scénarios prospectifs : définition de préconisations et de suites à donner - projets, actions, schéma d'action sociale, observations
- Restituer le diagnostic : définition d'un plan d'action

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle prendra appui sur les savoirs et l'expérience professionnelle des participants au travers de retours d'expérience, de tours de table et de discussions thématiques. Une méthodologie active, participative et inclusive favorisera la réflexion commune. Une co-construction des outils de diagnostic social permettra une meilleure intégration pratique et théorique de la méthodologie et de la démarche.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Travailleurs sociaux et cadres d'intervention sociale susceptibles d'effectuer un diagnostic social de territoire.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES

A déterminer



5 jours
(25 heures)



Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Socio-anthropologue formatrice



1000 € pour les 5 jours de formation

Pour un groupe :
Nous contacter pour un devis

FICHE 49

L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL DANS L'INTERVENTION SOCIALE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'entretien motivationnel (EM) est une méthode de communication et de préparation au changement de comportement. Elle vise à l'augmentation de la motivation intrinsèque par un travail d'exploration et de résolution de l'ambivalence de la personne. Elle a été élaborée par William R. Miller (Professeur de psychologie à l'Université du Nouveau Mexique) et Stephen Rollnick (Psychologue Département de médecine générale à la faculté de médecine du Pays de Galles). Plus qu'une nouvelle technique d'entretien, il s'agit d'une radicale évolution du style relationnel entre le professionnel et la personne aidée, ouvrant d'intéressantes perspectives dans le champ des addictions, dans celui de l'éducation thérapeutique, et plus généralement dans les situations professionnelles d'accompagnement vers le changement, dans les secteurs sanitaires, sociaux et éducatifs.

OBJECTIFS

- S'approprier les principes et l'état d'esprit de l'entretien motivationnel
- Identifier les mécanismes de construction et de renforcement de la motivation au changement
- Savoir mettre en œuvre les processus de l'entretien motivationnel

PROGRAMME

- Grands principes de l'entretien motivationnels
- Les concepts de changement et de discordance (résistance)
- Les processus de l'entretien motivationnel : l'engagement dans la relation, la focalisation, l'évocation et la planification
- Les mécanismes de construction et de renforcement de la motivation au changement
- La posture professionnelle : intégrer dans sa pratique du travail social les processus de l'E.M.

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation sera organisée en présentiel. Les méthodes de formation utilisées permettront à chaque participant de mettre en pratique le contenu de la formation et favoriser son utilisation à l'issue de la session avec une approche expérientielle (travaux de groupe, exercices et mises en situation, échange et analyse de pratique). Des supports pédagogiques seront partagés avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : être en situation d'accompagnement / d'intervention sociale ou de conseil au public.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**3 jours
(21 heures)**



A déterminer

**Formation organisée à
la demande (demande
individuelle ou pour un
groupe)**



**Formateur-trice
formé-e à l'entretien
motivationnel**



**600 € pour les 3
jours de formation**

**Pour un groupe :
Nous contacter
pour un devis**

FICHE 50

DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL ET COLLECTIF – INITIATION

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les pratiques sociales sont aujourd'hui interrogées de toute part. Elles sont en effet au cœur d'une évolution socio-économique qui a pour effet d'augmenter la demande d'aide et de diminuer les ressources disponibles pour répondre et offrir ce soutien. C'est dans ce contexte que le « Développement du Pouvoir d'Agir » (DPA) apparaît comme une des alternatives possibles. Selon Yann Le Bossé (Professeur au département des Fondements et pratiques en éducation de l'université Laval à Québec), l'expression « développement du pouvoir d'agir » est la traduction francophone du terme « empowerment », qui se réfère « à un processus qui permet d'acquérir ensemble ou séparément une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour les personnes, leurs proches ou le collectif auquel elles appartiennent ». En écho aux évolutions dans lesquelles se situe aujourd'hui l'intervention sociale française, c'est bien la question de « rendre acteur » les personnes accueillies et accompagnées qui est ici évoquée.

OBJECTIFS

- Questionner les pratiques sociales individuelles et collectives pour les rendre plus efficaces
- S'initier à la conduite de changement proposée par l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif
- Développer son pouvoir d'agir en tant qu'intervenant pour aider au développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées

PROGRAMME

- Le DPA : méthode, atouts, défis
- L'accompagnement social et la nécessaire conciliation avec la logique de programmation et les procédures institutionnelles d'une part, la contractualisation avec les personnes d'autre part
- Les différents freins à la mise en œuvre de cet accompagnement

- La posture professionnelle en lien avec un environnement complexe
- Le pouvoir d'agir de l'intervenant

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation sera organisée en présentiel. Au préalable à la formation, chaque participant s'engage à présenter une situation faisant difficulté dans la résolution. Le nombre limité de participants en groupe ou sous-groupe permet l'implication de chacun. La formation alterne entre apports théoriques, analyse de la pratique, et travaux en petits groupes. Des travaux en intersession favorisent la réflexion et l'appropriation en situation professionnelle. Cette formation se conclura par l'identification de changements concrets et personnels que chacun pourra mettre en œuvre lors de son retour dans son service/institution.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Travailleurs sociaux / intervenants sociaux.

Prérequis : s'engager à présenter une situation présentant une difficulté dans sa résolution.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



4 jours
(28 heures)



7, 8 avril et 9, 10 juin 2022



Formateur-trice en
travail social



800 € pour les 4
jours de formation

FICHE 51

DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR INDIVIDUEL ET COLLECTIF

- PERFECTIONNEMENT

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ce niveau 2 vise à affirmer la posture professionnelle requise dans la mise en œuvre du DPA, à penser son intervention de manière stratégique afin de produire des effets durables et à conduire le changement, qui est le cœur même de cette approche. Il permet de s'exercer à « l'art du questionnement » et d'aller plus loin dans la construction de la posture professionnelle en travaillant sur la notion de personne ressource et non d'expert unique, dans la stratégie de mobilisation des personnes accompagnées en inventant des solutions avec elles et en travaillant sur le croisement de savoirs réciproques.

OBJECTIFS

- Apprendre à questionner pour aider l'autre à définir le problème et à formuler des solutions
- Comprendre la posture de personne ressource
- Dégager une stratégie de mobilisation avec la personne accompagnée dans un projet, inventer les solutions avec elle et croiser les savoirs réciproques (professionnel/personne)
- Accompagner la mise en mouvement des personnes
- Savoir évaluer les effets du changement initié et en tirer des enseignements vers d'autres changements possibles

PROGRAMME

- Le questionnement pour aider l'autre à définir lui-même le problème et à formuler ses solutions
- La déclinaison fine de la posture professionnelle requise
- L'accompagnement de la mise en mouvement des personnes et la production de changement
- L'évaluation du changement initié et l'analyse des enseignements

- Le transfert sur d'autres changements possibles via une démarche d'action conscientisante

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation part de la pratique professionnelle et une grande place est donnée au travail en demi-groupes pour permettre une réelle implication de chacun des participants. Chaque participant sera amené à aider ses collègues en apprenant à lui poser des questions qui l'aideront à définir précisément le problème rencontré plutôt qu'à lui proposer des solutions.

La formation alterne entre apports théoriques, analyse stratégique, travaux en petits groupes. Des documents de travail sur certains concepts sont proposés.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Travailleurs sociaux / intervenants sociaux.

Prérequis : avoir suivi la formation de niveau 1 (Initiation) ou équivalent.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours
(14 heures)



13 et 14 octobre 2022



Formateur-trice en
travail social



400 euros par
personne pour 2
jours de formation

FICHE 52

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE : AMÉLIORER SA COMMUNICATION POUR MIEUX GÉRER LES SITUATIONS COMPLEXES

– EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le contexte sociétal et politique évolue, les publics changent et l'accueil – au sens large du terme – de l'autre est aujourd'hui empreint des questions de respect, de droit, de qualité même de cet accueil. La situation de vulnérabilité des personnes accueillies et accompagnées par les services ou les structures complexifie encore la mise en relation. C'est pourquoi aujourd'hui les professionnels de l'accueil et de l'accompagnement peuvent être amenés à renforcer leurs compétences en matière d'accueil téléphonique, afin de réinterroger les bases et les outils de la communication pour permettre à la relation humaine, nécessaire à l'accompagnement, de prendre place.

OBJECTIFS

- Identifier comment utiliser le téléphone pour en faire un outil de communication adapté
- Renforcer son aisance et la qualité de ses entretiens téléphoniques
- Réaliser un accueil de qualité et communiquer efficacement
- S'adapter à ses interlocuteurs, même les plus difficiles
- Être l'image positive de sa structure

PROGRAMME

La communication : un exercice délicat...

- L'accueil téléphonique et les techniques de communication
- La gestion des situations délicates
- La transmission de l'information au service

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation pouvant être organisée à distance ou en présentiel, très pratique et alternant des exposés théoriques avec de nombreux exercices et mises en situations.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels de l'accueil dans le secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : être en situation d'accueil, en particulier d'accueil téléphonique.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**2 jours
(14 heures)**



Dates à déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Formateur/-trice, consultant-e spécialisé-e en communication



400 euros par personne pour 2 jours de formation

**Formation pour un groupe :
Nous contacter pour un devis**

FICHE 53

ACCUEILLIR LES PUBLICS PRÉCAIRES ET FRAGILES : DES CLÉS POUR L'ANALYSE ET LA GESTION DES SITUATIONS

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les publics accueillis en service social évoluent, en lien avec les évolutions sociétales, les nouvelles formes de précarité et de fragilité. Les professionnels de l'accueil répondent aux demandes des usagers souvent dans l'urgence et dans un souci de réponse immédiate, parfois de tension.

Cette formation se propose de fournir à ces professionnels des clés d'analyse leur permettant de mieux répondre aux demandes des publics et de les accueillir dans les meilleures conditions tout en sachant adapter leur discours, gérer les situations complexes, détecter et désamorcer les conflits potentiels.

OBJECTIFS

- Appréhender les besoins de santé des assurés dans une perspective historique et sociologique
- Mieux comprendre les ressorts des inégalités sociales de santé, les pratiques sociales, la demande sociale et le renoncement aux soins et identifier certains dispositifs et outils existants
- Identifier les techniques permettant d'assurer un accueil conscient, maîtrisé et professionnel
- Repérer les situations de tension et les outils régulateurs de tension

PROGRAMME

- **Approche sociologique (1 journée) :**
 - Évolution sociétales et évolution des caractéristiques des publics accompagnés en service social
 - Nouvelles formes de précarité, situations de vulnérabilité, situations de ruptures, etc.
 - Réflexion à partir de situations amenées par les participants

- **Accueil des publics et communication (1 journée) :**

- Conséquences des évolutions sociétales sur l'accueil du public
- Accueil physique, téléphonique et gestion des situations complexes
- Repérage et régulation des situations de tension
- Travail autour de situations concrètes

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle. Alternance d'apports théoriques, d'échanges sur la base des expériences professionnelles des participant-e-s.

Nombreux exercices et mises en situations.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels de l'accueil.

Prérequis : aucun.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**2 jours
(14 heures)**



**Formation organisée
à la demande (demande
individuelle ou pour
un groupe)**



**Sociologue et
spécialiste en
techniques de
communication**



**400 euros par
personne pour 2
jours de formation**

**Pour un groupe :
Nous contacter
pour un devis**

FICHE 54

APPRÉHENDER LES PROBLÉMATIQUES DES PUBLICS FRAGILES : APPROFONDISSEMENT À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les professionnel-le-s des Missions d'Accompagnement en Santé interviennent dans le contexte des CPAM auprès des assurés en situation de fragilité, confrontés aux inégalités sociales de santé. Cette formation se donne pour objectif d'apporter des outils théoriques et pratiques pour permettre aux professionnel-le-s d'intervenir avec des repères et des clés de compréhension consolidés.

Cette formation permettra aux professionnels d'approfondir leurs connaissances dans le domaine des inégalités sociales de santé et du non-recours aux soins. Par ailleurs, la formation leur fournira des outils pour adapter leur communication aux spécificités des publics rencontrés, comprendre et anticiper les situations complexes de communication. A l'issue de la formation, les professionnel-le-s auront renforcé leur connaissance des règles en matière de confidentialité, éthique et déontologie et sauront identifier et activer les principaux partenaires.

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances sur les caractéristiques des inégalités sociales de santé des assurés
- Adapter sa communication aux spécificités des publics rencontrés, comprendre et anticiper les situations complexes de communication
- Développer sa connaissance des règles en matière de confidentialité, éthique et déontologie
- Identifier et activer les principaux partenaires locaux

PROGRAMME

- **Approfondissement portant sur les inégalités sociales de santé (1 journée) :**
 - Définitions (déterminants sociaux de santé, Charte d'Ottawa, etc.)
 - Sociologie des publics en situation de fragilité
 - Travail autour de situations vécues dans le cadre de la pratique professionnelle
- **Travailler sur sa communication pour développer son aisance relationnelle et savoir réagir dans les situations complexes (1 journée) :**
 - Le respect des différentes phases de l'accueil et l'attention portée au verbal, paraverbal et non-verbal
 - Savoir détecter les situations potentiellement délicates pour anticiper le renoncement au soin
 - Mobiliser ses ressources et mettre en œuvre des techniques efficaces pour désamorcer les situations de tension
- **Mieux connaître le cadre éthique et déontologique de l'intervention, les règles en matière de confidentialité et de transmission de l'information (1/2 journée) :**
 - Définitions, distinctions entre les termes employés : discrétion, secret professionnel, confidentialité
 - Les règles et critères du partage de l'information et la place des personnes concernées
 - Cas pratiques et échanges avec les participant-e-s
- **Identifier et savoir mobiliser les partenaires locaux / régionaux :**
 - Identifier les principaux partenaires
 - Savoir développer les partenariats utiles à une orientation adaptée des assurés faisant appel à la Mission d'accompagnement en santé
 - Solliciter les partenaires : éléments de méthodologie pour le travail en partenariat
 - Cas pratiques et échanges avec les participant-es

FICHE 54

APPRÉHENDER LES PROBLÉMATIQUES DES PUBLICS FRAGILES : APPROFONDISSEMENT À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle. Alternance d'apports théoriques et de mises en situation et cas pratiques. Remise d'un support documentaire.

Formation transposable à distance si besoin.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels des missions d'accompagnement en santé.

Prérequis : Aucun

INFOS PRATIQUES



3 jours
(21 heures)



A déterminer

Formation organisée à la demande (demande individuelle ou pour un groupe)



Equipe pluridisciplinaire composée d'experts des différentes thématiques abordées



600 € par personne pour 3 jours de formation

Formation pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 55

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ET ACCOMPAGNEMENT D'UN ASSURÉ EN SORTIE D'HOSPITALISATION – PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les conseillers assurance maladie ont été confrontés, pendant la crise sanitaire due au Covid 19, à une augmentation de la charge de travail (augmentation de patients hospitalisés). Empêchés par l'épidémie de rencontrer les personnes accompagnées à l'hôpital, ils ont dû également adapter leurs méthodes de travail.

Dans le cadre de l'offre de service Prado, ces professionnels qui organisent en coordination avec l'équipe médicale, un accompagnement personnalisé pour préparer dans les meilleures conditions, le retour à domicile après une hospitalisation. Ils ont par ailleurs été amenés à accompagner un nouveau public, les patients Covid avec certains ressentis (culpabilité, difficulté à demander de l'aide).

Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences des CAM et de les accompagner dans ces changements de pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

- Discuter la spécificité des publics accompagnés
- Adapter l'accompagnement au contexte
- Identifier les étapes de l'entretien téléphonique
- Identifier des situations complexes de communication et adapter leurs discours

PROGRAMME

- Approche psychologique
- Réflexion sur la spécificité d'un accompagnement en période de crise sanitaire et d'un accompagnement téléphonique

- Adopter la bonne posture, prendre conscience de ses ressources et gérer la distanciation professionnelle (se préserver face des situations sensibles et difficiles)
- Communication et entretien téléphonique :
 - L'entretien téléphonique - les étapes : présentation de l'offre de service Prado, prise en charge, traitement, conclusion
 - Les bonnes pratiques de l'entretien téléphonique et les outils régulateurs de tensions

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation pouvant être organisée en présentiel ou à distance selon les besoins. Echange et partage d'expériences autour de situations rencontrées ; apports théoriques. Remise d'un support documentaire aux participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cette formation a été élaborée pour les conseillers assurance maladie des PRADO.

Elle peut être adaptée à d'autres professionnels à la demande des clients (formation en intra).

Prérequis : intervenir dans des situations de sortie d'hospitalisations.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours
(14 heures)



A déterminer

Formation organisée
à la demande (individuelle
ou pour un groupe)



Psychologue et
expert-e de l'accueil
des publics



400 euros par
personne pour 3
jours de formation

Pour un groupe :
Nous contacter
pour un devis

FICHE 56

PARCOURS DE FORMATION POUR LES CSAM (CONSEILLERS SERVICE ASSURANCE MALADIE) DE SERVICE SOCIAL : PRÉ-DIAGNOSTIC, ENVIRONNEMENT PARTENARIAL ET RÔLE DANS L'INCLUSION NUMÉRIQUE - NOUVEAUTÉ

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les missions du Service Social évoluent et cette formation vise à accompagner le passage au référentiel professionnel de CSAM (Conseiller Assurance Maladie) de Service social, en trois modules :

- Un premier module sur le pré-diagnostic organisé sur 2 journées ;
- Un second module sur l'environnement partenarial sur 1 journée ;
- Un troisième module sur le rôle des CSAM dans l'inclusion numérique, sur 1 journée.

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances sur le recueil de données, l'évaluation et l'orientation (module 1)
- Mettre en œuvre les techniques d'entretien pour mieux répondre aux demandes des assurés (module 1)
- Acquérir et développer des techniques d'accueil en face à face ou au téléphone (module 1)
- Définir la notion de partenariat et échanger sur le rôle des CSAM en tant qu'acteur social (module 2)
- Dresser un panorama général des partenaires du service social ainsi que de leurs rôles et missions (module 2)
- Opérer un rapide diagnostic numérique des assurés et identifier la posture de l'aidant numérique (module 3)
- Identifier les structures et les partenaires de l'inclusion numérique, ré-orienter selon les besoins identifiés (module 3)

PROGRAMME

- **Module 1 (pré-diagnostic) – journée 1 et 2 :**
 - Les spécificités du pré-diagnostic au regard des missions de l'institution
 - Les fonctions principales de l'accueil
 - Les besoins relationnels en jeu dans l'accueil
 - Le recueil de données et l'évaluation
 - La question de la demande d'aide : repérer la demande implicite derrière la demande explicite.
 - Les techniques d'entretien
 - Les techniques professionnelles de l'accueil, les spécificités de l'accueil téléphonique et les différentes étapes
 - L'écoute active, l'approche centrée sur la personne
 - La relation d'aide
 - Les limites de l'intervention du CSAMFaire face aux situations complexes et à l'agressivité en situation d'accueil
- **Module 2 (partenariats) – journée 3 :**
 - Historique, sources juridiques de l'action sociale
 - Définition du partenariat
 - Rôle du CSAM en tant qu'acteur social
 - La réorientation vers les partenaires
 - Panorama des partenaires
 - Identification du rôle et des missions de quelques partenaires
- **Module 3 (rôle du CSAM dans l'inclusion numérique) – journée 4 :**
 - Diagnostic numérique
 - La posture de l'aidant dans la réorientation
 - Construction de la FAQ pour l'inclusion numérique
 - Le Quizz de l'inclusion numérique
 - Le Tableau des ressources de l'inclusion numérique

INFOS PRATIQUES



**4 jours
(28 heures)**



A déterminer

**Formation organisée
à la demande (demande
individuelle ou pour
un groupe)**



**Sociologue et
spécialiste en
techniques de
communication**



**800 euros par
personne pour 4
jours de formation**

**Pour un groupe :
Nous contacter
pour un devis**

FICHE 56

PARCOURS DE FORMATION POUR LES CSAM (CONSEILLERS SERVICE ASSURANCE MALADIE) DE SERVICE SOCIAL : PRÉ-DIAGNOSTIC, ENVIRONNEMENT PARTENARIAL ET RÔLE DANS L'INCLUSION NUMÉRIQUE - NOUVEAUTÉ

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle incluant des mises en pratiques, échanges et un recours aux méthodes actives. Pédagogie active et participative. La formation inclura ainsi, outre des apports théoriques et éclairage, des échanges et mises en pratique, des travaux en sous-groupes autour de mises en situation et études de cas. Des supports pédagogiques seront partagés avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Public : CSAM (Conseillers Service Assurance Maladie) du Service Social des CARSAT, de la CRAMIF et des CGSS.

Prérequis : aucun.

Il est préférable de suivre les 3 modules de formation à la suite. En cas de demande concernant un seul des modules, nous contacter.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



**4 jours
(28 heures)**



A déterminer

**Formation organisée
à la demande (demande
individuelle ou pour
un groupe)**



**Sociologue et
spécialiste en
techniques de
communication**



**800 euros par
personne pour 4
jours de formation**

**Pour un groupe :
Nous contacter
pour un devis**

03

TECHNIQUES DE COMMUNICATION AU SERVICE DES MÉTIERS DU SOCIAL



Communiquer, c'est beaucoup plus que communiquer... A l'écrit ou à l'oral, en public ou en face-à-face, seul ou en groupe, la maîtrise des situations de communication est une clé de l'exercice du métier. Elle s'apprend, se cultive et se prolonge désormais à travers les outils numériques.

FICHE 57 – NOUVEAUTÉ

POSTURE ET POSITIONNEMENT PROFESSIONNELS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR SOCIAL (TOUT PUBLIC : FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE)

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ce module de formation porte sur la posture professionnelle et le positionnement et est à destination de tous les professionnels du secteur social.

Le positionnement professionnel est important en vue du respect des règles et de la sécurité des personnes accompagnées, ainsi que de la gestion des situations difficiles avec un public vulnérable. Il s'agira de valoriser les compétences d'écoute, de détection, d'identification, et d'orientation selon la situation et d'adopter la bonne distance à l'égard de ce même public.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Enrichir son cadre d'analyse avec de nouveaux concepts
- Constituer une boîte à outils pour établir et comprendre les enjeux de la relation à l'autre et développer une posture et un positionnement professionnels adaptés
- Mobiliser les savoir-faire et savoir-être des professionnels dans leur contribution au fonctionnement de l'établissement ou du service et au bien-être des personnes accompagnées
- Favoriser la complémentarité des compétences dans une dynamique d'équipe et partenariale.

PROGRAMME

- La place et le rôle de chacun, les missions
- La posture et le positionnement professionnels, réflexion sur la distance professionnelle
- Savoir être et savoir faire
- L'importance d'une communication de qualité
- Développement des outils de communication (verbale et non verbale), l'observation et l'écoute
- Les facilitateurs de la communication dont la formulation positive
- La prise de recul
- Le cadre institutionnel et réglementaire
- Prendre conscience de ses ressources et de ses compétences

- La posture professionnelle
- La gestion du temps
- Travailler l'autonomie du public accueilli
- Développer le travail en équipe et favoriser la cohésion
- Désamorcer les conflits

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation sera organisée en présentiel. Cette formation s'appuie sur un travail de réflexion et d'analyse qui se veut ancré d'un point de vue :

- empirique : parce que la formation est tournée vers les métiers des professionnels concernés, les échanges à partir des expériences, pratiques et savoirs de chacun seront centraux ;
- et théorique : la mobilisation de savoirs plus théoriques a vocation à illustrer et approfondir les pratiques et réflexions des professionnels.

Des échanges et partage d'expériences, exercices d'appropriation, travaux en sous-groupes, analyses de situations et/ou mises en situation seront proposés. Les participants repartiront avec une boîte à outils.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire.
Tout public : formation pluridisciplinaire.
Aucun prérequis.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.
Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



3 jours
(21 heures)



A déterminer.

Formation organisée à la demande (individuelle ou pour un groupe)



Formatrice praticienne en Programmation Neuro Linguistique et Reiki, spécialisée en communication



600 € par personne pour les 3 jours de formation.

Pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 58

AFFIRMATION DE SOI DANS LES SITUATIONS COMPLEXES DE COMMUNICATION EN CONTEXTE D'INTERVENTION SOCIALE OU D'ACCUEIL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ce module propose de former à la mise en place de nouveaux comportements dans des situations délicates ou tendues, ou face à des personnes avec lesquelles la communication n'est pas fluide.

Elle s'adresse aux personnes qui souhaitent progresser dans leur communication aux autres et qui ont besoin de s'affirmer sereinement, notamment dans les situations de tension, tout en évitant le conflit.

Apprendre à instaurer des échanges équilibrés entre ce que l'on peut dire à l'autre et ce qu'il peut accepter est l'un des objectifs forts, en permettant d'apprendre à éviter tant les attitudes d'agressivité que celles de passivité.

OBJECTIFS

- Identifier les mécanismes qui limitent l'affirmation de soi
- S'approprier l'assertivité pour augmenter son impact personnel
- Comprendre comment trouver l'attitude juste et adaptée dans les situations délicates qui se présentent à nous
- Repérer comment des relations constructives et satisfaisantes avec les autres.

PROGRAMME

- Une attitude : l'affirmation de soi
- L'expression de sa propre personnalité
- Confiance en soi et assurance dans sa relation aux autres
- Les actions d'autrui
- Le développement de communications ouvertes et innovantes.

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle incluant les moyens pédagogiques suivants :

- Apports théoriques
- Exercices pratiques et simulations en sous-groupes, exercices individuels
- Brainstormings en grands groupes
- Retours d'expérience à partir de cas concrets et de solutions apportées
- Exercices pratiques et simulations en sous-groupes, exercices individuels

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social appelés à travailler en contact avec les publics (intervention sociale, accueil, etc.).

Prérequis : Cette formation nécessite un engagement personnel singulier des participants. Afin que chacun soit tout à fait à l'aise dans sa participation à la formation et puisse pleinement en profiter, il est préférable de ne pas connaître les autres participants à la formation.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique. Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



3 jours
(21 heures)



A déterminer.

Formation organisée à la demande (individuelle ou pour un groupe)



Formateur/-trice consultant-e



600 € par personne pour les 3 jours de formation.

Pour un groupe : Nous contacter pour un devis

FICHE 59

DÉVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI GRÂCE AUX TECHNIQUES DU THÉÂTRE : DES OUTILS POUR LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR SOCIAL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

En miroir avec le monde professionnel, le théâtre présente aussi deux niveaux d'approches celui de l'acteur et celui du personnage que l'on va devoir interpréter, incarner, représenter. Dans les métiers où le contact avec les autres est une part importante de l'activité, les techniques que les comédien(ne)s apprennent peuvent être utiles pour améliorer le professionnel ou le service que l'on va représenter pour l'utilisateur.

Il s'agit de développer la confiance en soi par la maîtrise du corps, de la voix, par la compréhension d'une situation donnée dans un texte de théâtre, des objectifs visés, des actions et moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

OBJECTIFS

- Développer la confiance en soi dont chacun a besoin par les techniques du théâtre, des exercices, la cohésion de groupe, les prises de risques.
- Travailler son « personnage » professionnel. Apprendre à le définir et à l'améliorer.
- Assimiler quelques clés, quelques ficelles du métier d'acteur.
- S'entraîner à les utiliser, en prise directe avec son quotidien.
- Arriver à se positionner efficacement dans son équipe et optimiser l'efficacité dans la relation d'aide

PROGRAMME

La formation proposée se propose d'appréhender les deux niveaux : celui de l'acteur et celui du personnage, le travail de l'un aidant le travail de l'autre. La confiance en soi commence par la confiance en les autres, aussi la formation débutera par cet aspect du collectif : écoute, intégration, confiance et cohésion. La confiance en soi permet de présenter une meilleure aisance corporelle et orale, une disponibilité et une écoute renforcée dans nombre d'interactions professionnelles.

Les questions suivantes seront abordées en préambule :

- Qu'est-ce que la confiance en soi dans une situation professionnelle ?

- Pourquoi faut-il avoir confiance en soi et dans quelles circonstances ?
- A quoi sert cette confiance en soi ?
- Que fait-on au théâtre pour acquérir la confiance en ses possibilités ?

La confiance en soi n'empêche pas le doute, de se remettre en question et d'acquérir de nouvelles compétences.

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle incluant les moyens pédagogiques suivants :

- Exercices corporels (conscience, aisance, présence)
- Exercices et travail sur la voix. (respiration, placement, élocution, lecture à voix haute, prise de parole)
- Exercices en groupe. (écoute, intégration, cohésion)
- Détermination des points spécifiques à améliorer pour chacun.
- Mise en pratique des techniques abordées dans des situations du quotidien des stagiaires au travail.
- Finalisation par la présentation théâtralisée de situations dans lesquelles chaque stagiaire optimisera ses atouts et utilisera ses nouvelles compétences.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel du secteur social, médico-social et sanitaire. Aucun prérequis.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique. Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



3 jours
(21 heures)



A déterminer.

Formation organisée
à la demande (individuelle
ou pour un groupe)



Professeur de
théâtre, acteur,
réalisateur



600 € par
personne pour
les 3 jours de
formation

Pour un groupe :
Nous contacter
pour un devis

FICHE 60

COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC LA PROCESS COMMUNICATION

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La Process Communication® est à la fois un outil de communication et un modèle de découverte et de compréhension de sa propre personnalité et de la personnalité des autres. Cet outil pragmatique, basé sur l'observation permet d'apporter une véritable grille de lecture des différents processus de communication.

Et si bien se connaître, mieux comprendre les autres et mieux gérer les relations permettaient de supprimer une grande partie des pressions auxquelles nous sommes soumis ? La Process Communication® s'adresse à toute personne souhaitant neutraliser l'impact du stress négatif sur les comportements au quotidien.

Identifier et comprendre ces comportements nous permet d'améliorer notre qualité de vie professionnelle et personnelle, d'individualiser notre mode de communication, notre leadership, de gérer les situations de conflits, et d'optimiser la relation avec chacun.

OBJECTIFS

- Découvrir son profil de personnalité, sa dynamique et son potentiel d'efficacité
- Développer un mode de communication individualisé en fonction des caractéristiques spécifiques de la personnalité de ses collaborateurs
- Identifier les situations qui sont source de stress et apprendre à les gérer pour éviter les comportements négatifs et improductifs générateurs de « mécommunication » et de conflits

PROGRAMME

- Les différents profils de personnalité : le sien et celui de ses interlocuteurs, les perceptions, les besoins psychologiques,

la matrice d'identification

- L'impact de son type de personnalité sur son mode de communication
- Les situations et comportements générateurs de stress en lien avec les profils de personnalité
- Comprendre les modes de communication de ses interlocuteurs et adapter nos processus de communication pour mieux nous faire comprendre.

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

L'enseignement de la Process Communication s'appuie sur un inventaire confidentiel du profil de personnalité de chaque participant. La pédagogie est interactive grâce à l'alternance d'apports théoriques, d'exercices, de mises en situation, de travail à partir de vidéo et d'Analyse de situations vécues apportées par les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse à tout professionnel du secteur social, sanitaire et médico-social.

La passation du Test Process Com@ est un pré-requis indispensable avant le démarrage de la formation. Nous vous contacterons pour vous préciser les modalités de passation de ce test.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique. Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



3 jours
(21 heures)



A déterminer.

Formation organisée à la demande (individuelle ou pour un groupe)



Formateur/-trice consultant-e



850 € par personne pour les 3 jours de formation.

Pour un groupe : Nous contacter pour un devis



NB : Le coût global de cette formation inclut la passation du Test Process Com@, pour un montant de 240€, coût qui inclut un pack pédagogique complet que le stagiaire conserve à l'issue de la formation.

FICHE 61

GÉRER LES CONFLITS PAR LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La communication est aujourd'hui mise à mal dans un grand nombre d'équipes par la gestion d'autres priorités, jusqu'à provoquer des situations qui deviennent intenable. Or, une communication inadaptée provoque des conflits ouverts ou latents, et ne permet plus le travail d'équipe.

La Communication Non-Violente (CNV) est un ensemble de concepts et d'outils élaborés par Marshall Rosenberg et destinés à aider les personnes à établir des relations bienveillantes avec eux-mêmes et avec les autres. Le terme non-violent, en référence au mouvement de Gandhi, signifie ici le fait de communiquer avec l'autre sans lui nuire.

OBJECTIFS

- Comprendre son mode de communication
- Identifier l'impact de sa communication sur son interlocuteur
- Comprendre l'impact émotionnel d'une situation délicate
- Comprendre et reconnaître ses propres besoins, sans projection sur l'autre
- Identifier comment mettre en œuvre une communication efficace et facilitatrice, et prendre en compte la réaction de son interlocuteur
- Renforcer l'impact de son propos

PROGRAMME

- L'impact de son langage sur l'autre
- Le discours subjectif et le discours objectif
- L'impact émotionnel d'une situation délicate
- La reconnaissance de ses propres besoins, sans projection sur l'autre
- La formulation d'une demande acceptable pour l'autre
- La prise en compte de la réaction de son interlocuteur

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle. Les modalités pédagogiques privilégient les mises en situation et les échanges entre participants, dans une intention d'implication et de dynamisme. Cela permet aux participants de co-construire des solutions mais aussi de tester et de s'approprier les outils et apports méthodologiques qu'ils pourront ensuite mettre en œuvre dans leur environnement professionnel.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tous professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : Aucun.

INFOS PRATIQUES



3 jours (21 heures)
Possible en 2 jours sur de petites équipes



A déterminer.

Formation organisée à la demande (individuelle ou pour un groupe)



Formateur/-trice en communication, spécialiste des dynamiques d'équipes



Nous contacter pour un devis pour un groupe.



Cette formation sera mise en œuvre au sein d'équipes, uniquement à partir d'un projet co-construit entre l'institution commanditaire et l'École de service social.

La durée de la formation, sur 3 jours, permettra d'ancrer durablement les concepts dans une pratique.

FICHE 62

APPRENDRE OU RÉAPPRENDRE À TRAVAILLER ENSEMBLE : RENFORCER LA COHÉSION D'ÉQUIPE EN SERVICE SOCIAL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les situations pouvant mener à la tenue d'une formation pour renforcer la cohésion d'équipe sont multiples : les problèmes d'équipe, la gestion du stress, le besoin de communication interpersonnelle, l'intégration de nouveaux collaborateurs, ou encore la gestion de crise notamment dans les phases d'accompagnement du changement.

Dans une équipe, pour devenir complémentaires, les personnes doivent être reconnues et, petit à petit, apprendre à coexister, à coopérer. Au final, elles s'allient pour former le réseau sur lequel l'équipe bâtira durablement par la suite sa véritable performance.

OBJECTIFS

- Renforcer la cohésion d'équipe
- Créer / consolider un environnement favorable au travail
- Identifier les conditions d'une réussite collective et permettre la reconnaissance du rôle de chacun
- Favoriser la prise en compte tant du bien-être des membres de l'équipe que de la performance collective.

CONTENU

Plusieurs clés, détermineront l'orientation du projet de formation :

- La clé opérationnelle : rôles et responsabilités de chacun, circulation d'information, construction d'un travail collectif, etc.

- La clé régulation des relations : meilleure connaissance des uns et des autres, appréciation des qualités, apaisement de tensions, etc.
- La clé vision: vision commune, valeurs d'équipe.
- La clé changement : changement de structure, d'outils de travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation sera mise en œuvre au sein d'équipes, uniquement à partir d'un projet co-construit entre l'institution commanditaire et l'École de service social. Les méthodes pédagogiques de cette formation font place à des moments créatifs favorisant l'abandon momentané des cadres de référence habituels de l'équipe, et l'émergence des réalités et des potentiels de l'équipe. Cela permet également de découvrir d'autres univers, d'autres façons de penser, afin d'enrichir la réflexion et le travail des stagiaires sur le long terme.

PRÉREQUIS

Aucun.

INFOS PRATIQUES



3 jours (2 jours+1 jour)
Formation envisageable sur 2 jours pour de petites équipes



A déterminer.
Formation organisée à la demande



Formateur-trice en communication, spécialisation sur les dynamiques d'équipe



Nous contacter pour un devis

FICHE 63

ÉCRITS PROFESSIONNELS DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ecrire au sujet d'autrui est un exercice particulièrement difficile. La responsabilité du rédacteur se cache derrière les claviers et les feuilles : le respect de la personne, voire de sa famille, le respect du droit des personnes, le secret professionnel, l'aide à la décision d'un responsable ou d'une commission sont en jeu, d'autant plus que les décisions sont parfois lourdes de conséquence pour la personne accompagnée ou sa famille. Le positionnement du rédacteur y est donc crucial pour évoquer et rendre compréhensible une réalité et respecter le propos de la personne, son histoire tout autant que le cadre (mission, droit, etc.). Derrière cet acte professionnel, c'est le rapport personnel du rédacteur à l'écriture qui se trouve engagé, venant alors complexifier cet acte professionnel qu'est l'écriture.

OBJECTIFS

- Rédiger ses écrits professionnels de manière plus ciblée et circonstanciée
- Gagner en vitesse et en efficacité de rédaction
- Enrichir et valoriser ses écrits par l'apport de méthodes et d'outils nouveaux
- Rédiger des écrits respectueux des personnes et de leur parole
- Appliquer le cadre réglementaire relatif aux écrits professionnels du travail social.

PROGRAMME

- L'écrit : un outil de communication
 - Portrait de rédacteurs et gros plan sur les lecteurs
 - La personne accompagnée : place et droits

- Le professionnel, des questions d'éthique et de secret professionnel dans un environnement technique en évolution

- L'écrit : un outil d'information et/ou d'aide à la décision
 - Le caractère informatif des écrits
 - L'argumentation efficace
- L'écrit : un outil pour penser et rendre compte de son activité.

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation alliera des apports sur les principes d'écriture du rapport d'activité et la mise en pratique de ces règles à travers l'écriture progressive, par chacun, d'une communication professionnelle. Elle combinera travail individuel, guidé ou en autonomie, et dynamique du groupe en charge d'anticiper les réactions du lecteur et de favoriser la mobilisation des participants.

Cette formation peut être organisée en présentiel ou à distance, selon vos besoins.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation destinée aux travailleurs sociaux.

Prérequis : aucun

INFOS PRATIQUES



**2 jours
(14 heures)**



A déterminer

**Formation organisée
à la demande (individuelle
ou pour un groupe)**



**Formateur-trice
expert-e sur le
thème des écrits
professionnels**



**400 € par
personne pour 2
jours de formation**

**Pour un groupe :
Nous contacter
pour un devis**



Particularité : cette formation exige un engagement personnel singulier. L'écriture et la mise en écriture sont personnelles et seront engagées dans certains exercices.

04

ANALYSE DES PRATIQUES, COACHING



Le travail social repose, entre autres choses, sur l'analyse réflexive de sa propre pratique, la confrontation avec celle des autres, mais aussi sur la capacité à déployer sa compétence dans le temps. C'est ainsi que sont conçues les formations regroupées ici et qui, sous diverses formes (GAPP, coaching, etc), visent à consolider ou à maintenir des dynamiques individuelles ou collectives constructives, dans un groupe, une unité, entre cadres ou responsables.

FICHE 64

ANALYSE DES PRATIQUES POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX – EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION

L'analyse des pratiques professionnelles en travail social s'adresse aux travailleurs sociaux en demande d'accompagnement et d'élaboration autour de leurs pratiques et des situations difficiles. Une attention toute particulière est portée à la complexité des situations professionnelles vécues par les participants, en prenant soin de penser les intrications entre les identités institutionnelles, professionnelles et personnelles.

OBJECTIFS

L'analyse des pratiques ici proposée est centrée sur les pratiques professionnelles, et sur les capacités individuelles et collectives à élaborer du sens et de l'action au service de l'autonomie professionnelle de chacun. Elle vise également le développement et le renforcement des capacités de médiation et d'intervention du travailleur social dans son quotidien professionnel. Le formateur apportera régulièrement des repères théoriques, méthodologiques et des outils « sur-mesure » afin d'indiquer à chacun des pistes afin d'indiquer à chacun des pistes de réflexion et d'action.

PROGRAMME

L'analyse des pratiques part de situations de travail social complexes identifiées par les stagiaires (travail social individuel, travail social de groupe, montage de projet et ingénierie pédagogique, stratégies d'acteurs, dynamique partenariale, dynamique de groupe, analyse des situations de conflit/crise, motivation professionnelle, etc.). L'analyse des pratiques croise l'analyse collective des participants et du formateur avec des apports théoriques et méthodologiques en travail social.

DÉCLINAISON DE L'OFFRE DE L'ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL EN ANALYSE DES PRATIQUES :

En s'appuyant sur son réseau de formateurs experts, l'École de service social peut décliner son offre d'analyse des pratiques pour les travailleurs sociaux, en fonction de la demande du client, selon différentes approches. L'École peut ainsi faire intervenir des formateurs ayant des profils divers (psychosociologue, psychologue clinicien, psychologue du travail, travailleur social, superviseur, coach, etc.).

Par ailleurs, une approche thématique peut également être retenue par le client (exemples non exhaustifs : travail social individuel ou travail social de groupe, prévention de la désinsertion professionnelle, souffrance au travail, maladie, deuil, psycho-traumatisme, famille, enfance, etc.).

Particularité : déclinaison possible **en présentiel ou à distance** en fonction des souhaits du client et de la situation.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

À destination des travailleurs sociaux.

Prérequis : Dans le cadre de l'analyse des pratiques à distance, les participants devront disposer d'un ordinateur (ou tablette ou smartphone) équipé d'un micro et d'une webcam.

ÉVALUATION

Évaluation de l'analyse des pratiques à chaud via un questionnaire spécifique et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



L'analyse des pratiques s'organise en général sur la base de séances d'une durée autour d'1h30 à 2h.



A déterminer. L'analyse des pratiques est organisée à la demande, pour un groupe.



Intervenant-e formé-e à l'analyse des pratiques, profil à définir



Nous contacter pour un devis.

FICHE 65

ANALYSE DES PRATIQUES POUR DES CADRES DE PROXIMITÉ OU DE DIRECTION – EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

CONTEXTE ET PRÉSENTATION

Cette formation est ancrée dans une modalité d'analyse des pratiques managériales pour des cadres stratégiques et des cadres intermédiaires/de proximité en demande d'accompagnement et d'élaboration de leurs pratiques/situations managériales complexes. Les participants s'engagent sur la durée d'un cycle d'analyse des pratiques.

Une attention particulière sera portée à la complexité des situations professionnelles vécues par les participants, en prenant soin de penser les intrications entre les identités institutionnelles, professionnelles et personnelles.

OBJECTIFS

Le groupe centrera sa réflexion sur les pratiques professionnelles et les capacités individuelles et collectives à élaborer du sens et de l'action au service de l'autonomie professionnelle de chacun. Elle vise également le développement et le renforcement des capacités de médiation et d'intervention de chacun dans son quotidien professionnel. L'intervenant apportera régulièrement des repères théoriques, méthodologiques et des outils « sur-mesure » afin d'indiquer à chacun des pistes de réflexion et d'action.

PROGRAMME

L'analyse des pratiques part de situations complexes de management identifiées par les stagiaires. L'analyse des pratiques croise l'analyse collective des participants et du formateur avec des apports théoriques et méthodologiques.

DÉCLINAISON DE L'OFFRE DE L'ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL EN ANALYSE DES PRATIQUES :

En s'appuyant sur son réseau de formateurs experts, l'École de service social peut décliner son offre d'analyse des pratiques pour les cadres, en fonction de la demande du client, selon différentes approches. L'École peut ainsi faire intervenir des formateurs ayant des profils divers (psychosociologue, psychologue clinicien, psychologue du travail, cadre de service social, superviseur, coach, etc.).

Particularité : déclinaison possible **en présentiel ou à distance** en fonction des possibilités et souhaits du client et de la situation.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

À destination des cadres d'intervention sociale.

Prérequis : Dans le cadre de l'analyse des pratiques à distance, les participants devront disposer d'un ordinateur (ou tablette ou smartphone) équipé d'un micro et d'une webcam.

ÉVALUATION

Évaluation de l'analyse des pratiques à chaud via un questionnaire spécifique et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



L'analyse des pratiques s'organise en général sur la base de séances d'une durée autour d'1h30 à 2h



A déterminer.
L'analyse des pratiques est organisée à la demande, pour un groupe.



Intervenant-e
formé-e à l'analyse des pratiques, profil à définir



Nous contacter
pour un devis.

FICHE 66

LE CO-DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL AU SERVICE DE LA RÉFLEXION SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CONTEXTE ET PRÉSENTATION

Face à un contexte en grande transformation, il apparaît nécessaire de proposer aux travailleurs sociaux un espace réflexif sur les pratiques professionnelles. Cette formation répond à la nécessité de prise de recul et d'analyse afin de permettre aux professionnels de répondre à des exigences de qualité tout en se ressourçant. La méthode du co-développement permet ainsi de prendre un temps de réflexion ainsi que reprendre confiance en soi, dans ses idées et ses expériences, mais aussi devenir vecteur et co-créateur du changement.

OBJECTIFS

- Co-construire autour du sens des pratiques
- Recréer du lien dans le but de prévenir l'isolement professionnel
- Travailler sur l'identité professionnelle et le positionnement professionnel
- Prendre du recul sur des situations professionnelles complexes

PROGRAMME

- Présentation de la méthode
- Expérimentation et familiarisation avec la méthode du co-développement
- Expérimentation par chaque stagiaire du rôle d'animateur
- Elaboration d'un protocole d'animation pour fonctionner ensemble

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le co-développement professionnel est un dispositif d'auto-formation entre pairs, au travers d'échanges et de partage d'expériences, accompagné par un-e intervenant-e expérimenté-e. Le groupe est composé de 6 à 8 travailleurs sociaux volontaires. Les membres du groupe, après immersion dans une démarche inspirée du co-développement professionnel, se forment à l'animation de cette méthode.

A la suite de cette formation, les groupes peuvent fonctionner en autonomie avec la capacité de s'auto-animer, grâce à une méthode structurée de résolution de problème avec un temps de parole dédié à chacun.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

S'adresse à un groupe composé de 6 à 8 travailleurs sociaux volontaires.

Prérequis : avoir pris connaissance des modalités de formation et être prêts à suivre la méthodologie.

ÉVALUATION

Evaluation à chaud via un questionnaire spécifique et un débriefing avec le/la responsable pédagogique. Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



4 jours répartis sur l'année en 3 sessions (2 jours + 1 jour + 1 jour)



A définir.
Formation organisée à la demande, pour un groupe



Formateur-trice formé au co-développement professionnel



Nous contacter pour un devis

FICHE 67

COACHING INDIVIDUEL – EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

CONTEXTE

Le coaching est une pratique utilisée de manière croissante dans un secteur social et médico-social en pleine mutation, tant au niveau réglementaire que structurel. Il s'agit d'un outil adapté pour développer ses compétences, s'adapter à un nouvel environnement professionnel ou à des moments clés de la vie professionnelle, ou encore à des évolutions du contexte de travail, est une pratique utilisée de manière croissante dans le secteur social. Les cadres dirigeants et les professionnels de terrain pourront retirer des bénéfices de ce travail autour de la posture professionnelle et de la recherche de solutions.

OBJECTIFS

- Trouver les solutions adaptées à la problématique professionnelle rencontrée
- Porter ses efforts sur les priorités
- Comprendre et prendre en compte les enjeux collectifs et individuels
- Appréhender et gérer la complexité de son environnement
- Développer sa capacité d'adaptation aux personnes et aux situations
- Maintenir son énergie et sa motivation.

PROGRAMME

La formation proposée se propose d'appréhender les deux niveaux : celui de l'acteur et celui du personnage, le travail de l'un aidant le travail de l'autre. La confiance en soi commence par la confiance en les autres, aussi la formation débutera par cet aspect du collectif : écoute, intégration, confiance et cohésion. La confiance en soi permet de présenter une meilleure aisance corporelle et orale, une disponibilité et une écoute renforcée dans nombre d'interactions professionnelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les séances de travail seront précédées d'un entretien préalable qui a pour objectif d'analyser la situation et définir les objectifs et modalités de l'accompagnement.

Le coaching s'effectue dans le respect des règles de confidentialité et la charte déontologique de l'EMCC (association européenne de coaching).

Le coaching peut être proposé **en présentiel ou à distance**, selon les contraintes et les souhaits / besoins de la personne et de la structure.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel du secteur social, sanitaire, médico-social.
Aucun prérequis.

ÉVALUATION

Évaluation du coaching à chaud, via un questionnaire spécifique.

INFOS PRATIQUES



Entretiens individuels d'une durée allant d'1h à 1h30
Le nombre de séances est fixé lors de l'entretien préalable



A déterminer.
Formation organisée sur demande.



Coach



200€ de l'heure
soit 300€ pour
chaque entretien
d'1h30

05

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL POUR LES PROFESSIONNELS DU SOCIAL ET DE LA SANTÉ



La santé des professionnels du secteur social est une question à ne pas négliger. Face au stress, à la charge mentale liée à l'exercice même des métiers d'accompagnement ou à des conditions de travail spécifiques, la préservation du capital humain est au cœur des formations proposées ici.

FICHE 68

GÉRER LE STRESS ET PRÉSERVER SON BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL DANS LE SECTEUR SOCIAL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le travail social et plus généralement l'accueil d'un public en situation de vulnérabilité ou de crise est générateur de beaucoup de stress et peut être épuisant pour les professionnels de terrain sur le plan émotionnel.

La confrontation à des situations sociales complexes et de grande souffrance, la charge de travail, les risques d'isolement, les évolutions institutionnelles ou encore la violence sont autant de sources de stress qui peuvent à terme provoquer des troubles physiques et psychiques, voire conduire à des formes d'épuisement professionnel.

L'objectif de cette formation est de transmettre au participant de nouvelles méthodes afin qu'il parvienne à mieux réguler son stress, à augmenter son niveau de résistance, à s'affirmer pour mieux communiquer et à sortir d'un sentiment de fatalité.

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes du stress
- Identifier et prévenir les situations stressantes
- Découvrir les différents outils de la gestion du stress et les pratiquer par soi-même
- Repérer comment utiliser ces outils dans l'objectif de préserver son équilibre physique, mental et émotionnel, optimiser ses ressources, gérer l'agressivité, améliorer ses relations et vivre plus sereinement de manière autonome
- Construire sa propre stratégie de gestion du stress

PROGRAMME

- Comprendre et identifier le stress : diagnostic individuel
- Réguler son stress par la relaxation
- Apprivoiser ses émotions

- Repérer les pensées qui perturbent notre raisonnement sous stress et prendre du recul
- Gérer le stress relationnel et faire face à l'agressivité
- Adopter une hygiène de vie adaptée et prendre soin de soi
- Construire un programme antistress individuel

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle s'inscrit dans un rapport direct avec la pratique. Les participants apporteront des situations professionnelles concrètes.

La formation intégrera des méthodes et exercices pratiques provenant du coaching, de la communication non violente, de la psychologie scientifique, comportementale et cognitive et de la sophrologie ; des apports méthodologiques ; des séances de relaxation flash ; des questionnaires / bilans personnels ; des travaux en groupe et des jeux de rôle.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel du secteur social, sanitaire et médico-social.

Prérequis : Aucun

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours (14 heures)



16 et 17 mai 2022



Formateur-trice
en gestion du
stress et bien-
être au travail



400€ par personne
pour les 2 jours de
formation

FICHE 69

TRAVAIL DE NUIT, TRAVAIL POSTÉ, HORAIRES DÉCALÉS : DES CLÉS POUR PRÉSERVER SA SANTÉ DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Beaucoup de travailleurs en horaires atypiques se plaignent de perturbations physiques et psychiques liées à leur rythme de travail: troubles du sommeil, fatigue chronique, troubles digestifs, cardio-vasculaires, prise de poids, tabagisme, baisse de la vigilance, irritabilité...

Cette formation vise à diffuser des messages de prévention auprès des salariés et à leur permettre de mieux gérer les effets négatifs du travail en horaires décalés, de préserver leur santé et d'améliorer leur vigilance.

OBJECTIFS

- Connaître les effets des rythmes de travail atypiques sur la santé physique et mentale
- Limiter l'impact des horaires atypiques et favoriser l'adoption d'une hygiène de vie adaptée aux contraintes horaires
- Apprendre à récupérer et à recharger ses batteries physiques, mentales et émotionnelles.

PROGRAMME

- Les risques et les conséquences du travail en horaires décalés
- Le sommeil et les rythmes de travail
- Les troubles alimentaires liés au travail en horaires décalés
- Les mécanismes de récupération
- Conseils adaptés aux plages horaires : le poste du matin, celui de l'après-midi et celui du soir.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation présentielle alternera entre apports théoriques et échanges sur le vécu des participants, et travaux en sous-groupes.

Cette formation se veut pratique et permettra notamment d'expérimenter : un autodiagnostic sur sa situation et les risques liés à partir d'un questionnaire ; des techniques-clé de relaxation et de micro-siestes issues de la sophrologie ; et la mise en place d'un plan d'action personnalisé.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel du secteur social, sanitaire et médico-social amené à travailler en horaires décalés.

Prérequis : Aucun

ÉVALUATION

Evaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



2 jours



À déterminer.
Formation organisée à la demande (individuelle ou pour un groupe)



Formateur-trice spécialisée en bien-être au travail



400 euros par personne pour 2 jours de formation
Pour un groupe :
Nous contacter pour un devis

FICHE 70

MIEUX GÉRER SES ÉMOTIONS ET DÉPASSER SES BLOCAGES : FORMATION À LA RÉGULATION ÉMOTIONNELLE POUR LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR SOCIAL – PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le travail social et plus généralement l'accueil d'un public en situation de vulnérabilité ou de crise est générateur de beaucoup de stress et peut être épuisant pour les professionnels de terrain sur le plan émotionnel.

La confrontation à des situations sociales complexes et de grande souffrance, la charge de travail, les risques d'isolement, les évolutions institutionnelles et la violence sont autant de sources de stress qui peuvent à terme engendrer des désordres émotionnels : peurs, stress, anxiété, frustrations, blocages, inhibitions, perte de moyens, dépression, irritabilité, conflits, sont autant de réactions émotionnelles qui peuvent nous déborder, impacter notre santé psychique, physique et nos relations.

L'expression de nos émotions est souvent mal perçue dans le monde du travail, et considérées comme un signe de fragilité.

Cette formation vise à apprendre à décrypter ses émotions, à les écouter et à les apprivoiser pour développer son intelligence émotionnelle, et être ainsi en mesure de s'adapter plus facilement aux aléas de la vie.

OBJECTIFS

- Evaluer et exprimer ses émotions
- Développer son intelligence émotionnelle
- Comprendre son fonctionnement émotionnel sous stress
- S'initier à la pratique des outils les plus avancés pour se libérer rapidement et durablement de ses blocages émotionnels
- S'entraîner à exprimer ses émotions et à accueillir celles de son interlocuteur

PROGRAMME

- Comprendre le processus émotionnel et ses dysfonctionnements
- Les outils pour se libérer durablement des émotions douloureuses : Méthode Tipi, EFT (Emotional Freedom Technique), sophrologie, méditation de pleine conscience...
- Dialoguer avec ses émotions pour améliorer ses relations
- Trouver son équilibre émotionnel.

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation, organisée en présentiel ou distanciel selon la demande, intégrera des apports méthodologiques provenant du coaching, de la communication non-violente, de la psychologie comportementale et cognitive, des techniques les plus efficaces de régulation émotionnelle et de la sophrologie. Les participants apporteront des situations professionnelles concrètes et échangeront sur leurs expériences. Une implication forte des participants sera sollicitée.

Il s'agit d'une formation pratique et interactive pour mieux se connaître (bilan individuel, travail en sous-groupe), expérimenter des méthodes corporelles et émotionnelles, et acquérir une boîte à outils à intégrer dans son quotidien de manière autonome.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social. Aucun prérequis.

INFOS PRATIQUES



2 jours (14 heures)



À déterminer.
Formation organisée à la demande (individuelle ou pour un groupe)



Formateur-trice en gestion du stress et bien-être au travail



400€ par personne pour les 2 jours de formation
Pour un groupe : nous contacter pour un devis.

06

FORMATIONS DES RÉFÉRENTS ET FORMATEURS DE SITE QUALIFIANT



Devenir référent et formateur de site qualifiant : cette formation au cœur des missions des travailleurs sociaux, permet de concevoir le projet d'accueil de stagiaires par le développement de compétences pédagogiques en lien avec l'alternance.

FICHE 71

RÉFÉRENTS ET FORMATEURS DE SITE QUALIFIANT

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'accueil de stagiaires en site qualifiant fait partie intégrante des missions des travailleurs sociaux. L'École de service social de la CRAMIF propose la formation de « Référents et formateurs de site qualifiant » ayant pour but de développer les compétences pédagogiques et d'accompagnement des professionnels de l'intervention sociale désireux de transmettre leurs savoir-faire aux futurs professionnels du métier. Il s'agit de faciliter la mise en place et de consolider le partenariat entre le centre de formation et le site qualifiant pour une meilleure adéquation des pratiques de formation pour les étudiants en travail social.

Cette formation est destinée aux professionnels en position ou en projet d'accueillir un stagiaire durant l'année en cours.

L'objectif général de cette formation-action est de préparer son projet d'accueil de stagiaire à la fin des 2 modules : objectifs de stage, compétences à transmettre, encadrement à proposer. Projet rédigé et construit par les stagiaires eux-mêmes par le biais d'une pédagogie active en s'appuyant sur les savoirs pratiques de chaque participant et les apports théoriques et méthodologiques des formateurs.

OBJECTIFS

- Repérer les principaux éléments de l'architecture du diplôme d'assistant de service social et l'organisation en site qualifiant.
- Utiliser le référentiel de compétences du diplôme d'assistant de service social pour décliner des objectifs de stage
- Formuler les objectifs pédagogiques
- Identifier les compétences mises en œuvre dans l'accueil et la formation des stagiaires
- Repérer et analyser une séquence de formation : les étapes, les compétences à transmettre, les modalités d'accompagnement et d'évaluation.
 - En s'appuyant sur la pédagogie par objectifs
 - Et sur les théories de l'apprentissage
- Engager une réflexion éthique sur la posture de formateur en travail social
- Acquérir un nouveau positionnement professionnel de formateur de stage

PROGRAMME

- Référentiels issus de la réforme d'août 2018 (métiers, compétences, formation et certification concernant le métier d'assistant de service social).
- Le site qualifiant et son projet d'accueil
- Rédiger des objectifs de stage en s'appuyant sur la pédagogie par objectif

- Construire des modalités d'accompagnement pédagogique adaptées à la progression du stagiaire en s'appuyant sur les théories de l'apprentissage
- La posture formative et les compétences du formateur
- Analyser son activité pour construire une séquence de formation : les étapes, les compétences à transmettre, les modalités d'accompagnement et d'évaluation
- La démarche d'évaluation : mesurer la progression et évaluer les acquis du stagiaire
- Etablir un protocole de collaboration entre sites qualifiant et centres de formation
- La rédaction de l'appréciation de stage par le formateur et son rôle dans la certification

COMPÉTENCES VISÉES :

- Décrire son activité professionnelle en effectuant des liens avec chaque domaine de compétences
- Rédiger un projet d'accueil de stagiaires sur site qualifiant en équipe
- Concevoir un programme séquentiel progressif d'accueil du stagiaire dans une alternance intégrative, en lien avec le centre de formation
- Etablir une relation pédagogique avec le stagiaire
- Formaliser des objectifs de stage en adéquation avec le projet de l'étudiant
- Mettre en œuvre des outils pour une évaluation formative des acquisitions et de la progression de l'étudiant

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de travail en groupes. Travail sur des projets d'accueil de site qualifiant rédigés par les participants.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Travailleur sociaux. Prérequis : Accueillir ou avoir le projet d'accueillir prochainement un étudiant stagiaire.

ÉVALUATION

Évaluation de la formation à chaud via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique. Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



4 jours (28 heures)



À déterminer – nous contacter



Binôme composé d'une formatrice en travail social et d'un enseignant-chercheur



800€ par personne pour les 4 jours de formation

07

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POUR L'OBTENTION DU DEASS



Cette formation prépare à l'obtention du Diplôme d'Etat de Service Social via la Validation des Acquis de l'Expérience, et ce par un accompagnement à l'obtention du livret 2.

FICHE 72

PRÉPARATION AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL (DEASS) PAR LA VAE (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE) - ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La VAE est un droit individuel inscrit dans le Code du travail (art L.900-1 al.5) qui ne nécessite pas de conditions d'âge ou de niveau d'étude, mais seulement de justifier d'une expérience notamment professionnelle.

Toute personne salariée, non salariée (travailleur indépendant, artisan...), agent public titulaire ou non, chômeur ou bénévole à condition de justifier d'au moins 1 an d'expérience professionnelle en rapport direct avec le diplôme visé, peut faire valider ses compétences pour acquérir tout ou partie d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle.

Pour s'engager dans une démarche de VAE, il faut cependant avoir exercé une ou plusieurs activités et justifier de 1 607 h d'expérience en rapport direct avec le référentiel du diplôme demandé :

- en continu ou en discontinu ;
- à temps plein ou à temps partiel.

Les informations sont disponibles sur le site : <https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/>

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Présenter par écrit ses expériences professionnelles
- Repérer et nommer les compétences acquises dans l'exercice professionnel
- Etablir des liens entre son expérience professionnelle et les compétences du référentiel professionnel

A l'issue de la formation les stagiaires seront en mesure de déposer le livret 2 en vue de l'obtention du DEASS et se présenter à l'épreuve de soutenance devant le jury à la DRCS.

CONTENU

- Motivation de la démarche VAE du candidat
- Formalisation des connaissances et des compétences acquises
- Rédaction du livret 2 en lien avec le référentiel de compétences du diplôme visé
- Préparation à l'oral, présentation du son livret 2

L'accompagnement à la rédaction du livret 2 vise à décrire les activités les plus significatives réalisées par le candidat et qui correspondent aux activités du référentiel professionnel et du référentiel de compétences du diplôme d'Etat d'assistant de service social. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social, ainsi que l'arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences. Chaque bloc de compétences peut être acquis de façon autonome.

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

L'accompagnement à la VAE proposé par l'École de service social de la CRAMIF, d'une durée de 24 h, se déroule sur une amplitude de 8 à 9 mois (un rendez-vous par mois). Nous organisons un accompagnement en alternant des rendez-vous individuels avec des ateliers collectifs, en fonction du nombre d'inscrits. Nous accompagnons dans le choix et l'analyse des situations de travail, dans le processus d'écriture (lectures et corrections des travaux écrits par le candidat) et dans la préparation à la soutenance orale. L'École vous accompagne dans la préparation de l'entretien avec le jury par l'organisation d'un entraînement.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Candidat à la VAE du DEASS

Prérequis : Le livret 1 de recevabilité ainsi que la notice d'accompagnement sont à retirer sur le [site de l'agence de service et de paiements \(ASP\)](#).

La décision de recevabilité du livret 1 favorable permet de recevoir le livret 2. L'obtention de la recevabilité doit avoir été réalisée pour entamer la rédaction du Livret 2.

EVALUATION

Evaluation de la VAE via un questionnaire et un débriefing avec le/la responsable pédagogique.

Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation.

INFOS PRATIQUES



24 heures



Accompagnement organisé sur une amplitude de 8 à 9 mois (nous contacter)



Formateurs accompagnateurs à la VAE du travail social



1400€ par personne pour les 24h d'accompagnement (nous contacter pour plus de renseignements)

SOMMAIRE PAR MOTS-CLÉS

Thématique	Fiches Catalogue
Accès aux droits	11, 12, 13, 14
Accès aux soins	11, 12, 13, 14
Accueil	52 à 56
Actions collectives	40, 41
Addictions	5
Affirmation de soi	58
Agilité	37
Aidants	26, 27
Analyse des besoins sociaux	47
Analyse des pratiques	64, 65
Bien-être au travail	68, 69
Bientraitance	30
Care	3
Coaching	67
Co-développement	39, 66
Cohésion d'équipe	62
Communication	52 à 55, 56 à 63
Communication non-violente	61
DEASS	72
Dépendance	24
Développement du pouvoir d'agir - DPA	50 et 51
Deuil	7
Diagnostic social	48
Distanciation	45
Accompagnement à distance	44
Droit des étrangers	14
Droit social	33
Droit, approche juridique	14, 19, 29, 33
Ecrits professionnels	63
Emotions	40, 68, 69, 70
Emploi, employabilité	18 à 21
Entretien motivationnel	49
Ethique	31
Fin de vie	7
Genre	2
Gestion des conflits	61, 62
Gestion du stress	40, 68, 69, 70
Handicap	21
Hôpital	25
Insertion	19 à 21

Thématique	Fiches Catalogue
Interculturalité	13
Jeunes	12
Majeurs Vulnérables	29
Maladie	10, 26, 27
Management	35 à 39, 65
Migrants	14
Motivation	25
Non-recours	11
Numérique	15, 16, 17
Observation sociale	46
Participation	28
Personnes âgées	23, 24
Posture professionnelle	45, 57
Précarité	4, 11, 12
Pré-diagnostic	56
Prévention, promotion de la santé	1
Prévention de la désinsertion professionnelle	19, 20
Prise de parole	59
Professionnels de santé	27
Programmation neurolinguistique - PNL	40
Projet social de territoire	47
Protection sociale	32
Psychotraumatisme	6
Référents de sites qualifiants	71
Régulation émotionnelle	70
Retraites	34
Risques psycho-sociaux	22
Santé au travail	18 à 22, 33
Secret professionnel	29
Sens du travail	25
Souffrance au travail	18, 22
Souffrance psychique	4
Stress	68 à 70
Suicide	9
Systémie	38, 42, 43
Théâtre	59
Validation des acquis de l'expérience - VAE	72
Vieillesse	23
Violences conjugales/intrafamiliales	8
Virage ambulatoire	25

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

FORMATION CONTINUE 2022



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les bulletins d'inscription (un par participant et par formation) sont à retourner le plus tôt possible et

AU PLUS TARD 1 MOIS AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION

par courriel à l'adresse suivante : fcess.cramif@assurance-maladie.fr

Formation souhaitée _____

Date _____

Participant(e) Mme M _____

Nom (en capitales) _____ Prénom _____

Adresse personnelle _____

Code postal _____ Ville _____

Courriel _____

 Personnel _____  Portable _____

Adresse professionnelle _____

Code postal _____ Ville _____

Courriel _____

 Professionnel _____  Portable _____

Fonction _____

Employeur et/ou service _____

Adresse où doivent être adressées la convention et la facture _____

Code postal _____ Ville _____

Personne à contacter _____ 

Courriel _____

Date _____

Important : Toute annulation devra être formulée par mail ou par courrier et peut donner lieu à des pénalités suivant le point 7 des CGV.

Cachet et signature de l'employeur
ou du participant s'il règle lui-même

ACCÈS



École de service social de la Cramif

17-19 place de l'Argonne
75019 Paris



Métro

7 Corentin-Cariou

Bus

60 Porte de Montmartre/Gambetta :
Direction Gambetta : Station Crimée

54 Porte d'Aubervilliers/Asnières Genevilliers :
Station Crimée

Tramway

T 3b Station Corentin Cariou

Voiture

Boulevard périphérique :
sortie Porte de Pantin ou Porte de la Villette



L'école est accessible aux
personnes à mobilité réduite

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
cramif.fr

Catalogue de formation continue 2022

Cramif – Direction de la communication – Septembre 2021

